Le Quotidien

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 72 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES | VENDREDI 12 JANVIER 2018 lequotidien.com

SOINS MENACÉS

Le syndicat craint de ne pas offrir tous les services à l'hôpital de Chicoutimi en raison du manque d'infirmières; le CIUSSS confirme une « situation exceptionnelle »

PAGE 3

ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

PHOTO COURTOISIE, ANDRÉ ÉMOND

Toute la place à Galipeau

Le Titan trop fort pour les Saguenéens

PAGES 30 ET 31

De la grande visite à Jonquière

Des anciens du Canadien s'amusent au Palais des sports

PAGES 28 ET 29

PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

UN LOCK-OUT QUI RAPPELLE ALMA

PAGES 10 ET 11

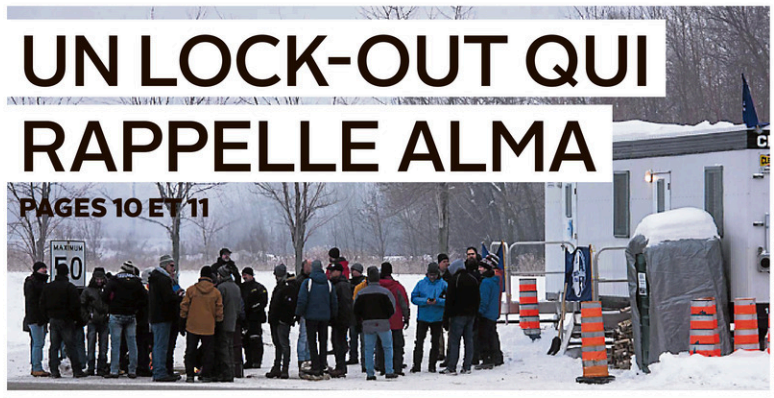

PHOTO LE NOUVELLISTE

SOUPE
+ QUART DE POULET
+ PUDDING CHÔMEUR
10,99 $ +TAXES
20 ANS CoqRôti
5256417

Pour mes premières sorties...
DENTISTES DESAUTELS
672, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi
418 696-1626 | dentistesdesautels.com
5262683

ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE VOUS SOUHAITE UNE ANNÉE 2018 PLEINE DE BELLES SURPRISES... ET FRIANDISES!

EN 2018, JE ME DÉPENSE AU MAX... POUR ME GÂTER AU MAX avec ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE

Café en grains 1 kg — Colombien, régulier et foncé, expresso, Blue Mountain, moka et moka foncé — Rég. : 18$ — 16$*

Jujubes, tranches de fruits et gommes jumbo 1 kg — Rég. : 4,99$ à 6,09$ — 3,49$* à 4,49$*

Amandes brunes Salées et non salées 350 g — rég. : 6,99$ — 5,49$*

Arachides Salées, BBQ, non salées 900 g — rég. : 5,59$ — 4,49$*

ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE — ET PLUS —

*Les spéciaux sont valides du 1er au 31 janvier 2018.

ARACHIDES DÉPÔT Jonquière, 3600, boul. Harvey (près de l'hôpital de Jonquière) • 418-412-3235

5265869

SiriusXM Les Recrues Dodge

L'ÉVÉNEMENT L'HIVER EN 4X4

OBTENEZ JUSQU'À 12 000 $ EN RABAIS TOTAUX†

AFFRONTEZ L'HIVER AVEC DE GROS RABAIS SUR NOS MEILLEURS 4X4

JEEP CHEROKEE NORTH 4X4 2018

LOUEZ À PARTIR DE : 67 $➤ PAR SEMAINE POUR 60 MOIS

AVEC UN ACOMPTE DE 2 975 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

JUSQU'À 5 000 $ EN RABAIS TOTAUX†

JEEP WRANGLER SPORT 4X4 2017

LOUEZ À PARTIR DE : 68 $➤ PAR SEMAINE POUR 60 MOIS

AVEC UN ACOMPTE DE 1 000 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

JUSQU'À 3 500 $ EN RABAIS TOTAUX†

RAM 1500 QUAD CAB SXT 4X4 2017

LOUEZ À PARTIR DE : 72 $➤ PAR SEMAINE POUR 60 MOIS

AVEC UN ACOMPTE DE 2 495 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

JUSQU'À 12 000 $ EN RABAIS TOTAUX†

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ? TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT 4,99 % SUR APPROBATION DE CRÉDITΩ

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | DODGE | JEEP® | RAM DU QUÉBEC

jeep.ca/offres • camionram.ca/offres

CHRYSLER DODGE Jeep RAM

Le consommateur avisé lit les petits caractères : † Les rabais totaux allant jusqu'à 5 000 $ s'appliquent aux modèles Jeep Cherokee 2018 sélectionnés et achetés/loués auprès des concessionnaires participants, et consistent en une combinaison d'une remise au comptant de 4 000 $ et d'un boni au comptant 4X4 de 1 000 $. Les rabais totaux allant jusqu'à 3 500 $ s'appliquent aux modèles Jeep Wrangler 2017 sélectionnés et achetés/loués auprès des concessionnaires participants, et consistent en une combinaison d'une remise au comptant de 2 500 $ et d'un boni au comptant 4X4 de 1 000 $. Les rabais totaux allant jusqu'à 12 000 $ s'appliquent aux modèles Ram 1500 2017 sélectionnés et achetés/loués auprès des concessionnaires participants, et consistent en une combinaison d'une remise au comptant 4X4 de 1 000 $ et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation/conquête/métiers. Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. **seulement auprès des concessionnaires participants.** Certaines exclusions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ➤ L'offre à la location jusqu'à 60 mois est offerte aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2017/2018 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemples : Jeep Cherokee 2018 (KLJM74-26J) avec un prix d'achat de **31 465 $**, loué à un taux de 2,99 % pour 60 mois avec un acompte de 2 975 $ et un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 67 $. Jeep Wrangler 2017 (JKJL72-23B) avec un prix d'achat de **26 495 $**, loué à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte et avec un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 68 $. Ram 1500 Quad Cab 2017 (DS6L41-25A) avec un prix d'achat de **29 225 $**, loué à un taux de 3,99 % pour 60 mois avec un acompte de 2 495 $ et un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 72 $. L'acompte, le dépôt de sécurité et le premier versement mensuel sont payables à la signature du contrat. Allocation annuelle de 18 000 km. Frais de 0,16 $ plus taxes du kilomètre excédentaire. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Ω Financement à taux non préférentiel sur modèles sélectionnés avec approbation de crédit. Financement de 4,99 % disponible sur modèles 2017/2018 sélectionnés. Exemple de financement : Prix d'achat de **30 000 $**, financé à un taux de 4,99 % pour 84 mois, équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 195,45 $, des frais de crédit de 5 571,90 $ et une obligation totale de 35 571,90 $. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. †, ††, ➤, Ω. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants, du **3 au 31 janvier 2018, sauf indication contraire dans le corps de l'annonce**, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® • RAM**

5262874

Explosion du temps supplémentaire obligatoire

Le Syndicat des professionnelles en soins de santé craint de ne pas offrir tous les services à l'hôpital de Chicoutimi

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'hôpital de Chicoutimi traverse une « situation de crise ». Les mesures déployées pour combler les quarts de travail de la fin de semaine sont insuffisantes et la direction de l'établissement a déjà planifié environ 70 quarts de travail en temps supplémentaire obligatoire pour assurer les services à la population, lesquels s'ajoutent à la centaine depuis le 1er janvier.

La situation est devenue telle, selon la présidente du Syndicat des professionnelles en soins de santé du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, que les patients ne recevront pas tous les services auxquels ils sont en droit de s'attendre. En plus des 37 civières de l'urgence, l'employeur a confirmé au syndicat, jeudi, l'ouverture de 20 autres lits de débordement qui s'additionnent aux 20 déjà ouverts pour absorber le surplus de patients.

« C'est du jamais-vu parce que nous sommes rendus au bout du rouleau. »

— Julie Bouchard

Le pic de la grippe est toujours cité comme étant l'un des éléments à l'origine de cette rapide progression de la demande de soins de la population.

« À titre d'exemple, il est possible qu'un patient ait droit à un bain partiel au lieu d'un bain complet. Dans le département de chirurgie, on doit lever un patient 15 minutes pour qu'il récupère. Il est bien possible que le personnel infirmier n'ait pas le temps de le faire », précise la présidente du syndicat Julie Bouchard, qui s'empresse toutefois de mentionner que la population et les patients qui sont en ce moment à l'hôpital ne sont pas à risque.

« La direction a au moins pris une bonne décision pour les deux prochaines semaines. Toutes les infirmières vont travailler selon leur disponibilité réelle. On va cesser de gérer au jour le jour les besoins en main-d'œuvre. C'est du jamais-vu parce que nous sommes rendus au bout du rouleau », reprend la présidente.

Les infirmières donnent à l'employeur des disponibilités de deux à huit quarts de travail par 14 jours. L'employeur a donc une marge de manœuvre pour appeler les gens au travail. Dans la situation actuelle, elles vont rentrer au travail pour la totalité de la disponibilité qu'elles s'engagent à respecter.

Les gestionnaires ont contacté pas moins d'une trentaine d'infirmières et infirmiers à la retraite sans trop de succès. Ils ont également analysé la possibilité de déplacer du personnel infirmier de La Baie et de Jonquière. Le syndicat était disposé à collaborer à cette stratégie, mais les ressources sont également limitées dans ces deux établissements. Il faut préciser qu'il est difficile d'intégrer du personnel de l'urgence de Jonquière à celui de Chicoutimi puisque les protocoles de travail n'ont pas encore été standardisés dans les cinq hôpitaux de la région.

Selon Julie Bouchard, tous les hôpitaux de la région doivent composer avec une situation difficile, même si les problèmes sont d'un autre ordre que ceux vécus à Chicoutimi.

DIVERS FACTEURS

La présidente du syndicat attribue cette situation à l'incapacité du CIUSSS d'attirer les jeunes infirmières et surtout de leur offrir des conditions de travail concurrentielles avec les hôpitaux des grands centres. L'autre facteur est celui de l'état de santé général des employés du CIUSSS. La présidente du syndicat affirme que le problème d'absentéisme pour des raisons de maladie n'est toujours pas résorbé.

— PHOTO 123RF

Le CIUSSS confirme une situation exceptionnelle

La direction du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean confirme une « situation exceptionnelle » à l'hôpital de Chicoutimi. Elle ne partage toutefois pas l'avis du Syndicat des professionnelles en soins de santé qui évoque de son côté une « situation de crise » pour qualifier la pénurie d'infirmières.

Depuis le 1er janvier, les gestionnaires de l'hôpital de Chicoutimi ont été dans l'obligation d'imposer pas moins de 100 quarts de travail en temps supplémentaire obligatoire pour maintenir les équipes dans les différents départements. Les projections sont de 79 quarts de travail en temps supplémentaire pour la fin de semaine. Ils seront comblés par le personnel infirmier en poste.

Selon la porte-parole du CIUSSS, Amélie Gourde, il s'agit d'une projection et rien ne dit qu'elle sera de cet ordre puisqu'il peut toujours y avoir des changements en fonction de l'évolution de la situation. « Nous sommes dans une situation exceptionnelle. Il ne s'agit pas d'une situation de crise », a réitéré la porte-parole du CIUSSS.

« Nous maintenons les équipes et c'est pour cette raison qu'il y a du temps supplémentaire. »

— Amélie Gourde

Cette dernière assure que les personnes qui sont hospitalisées ou qui sont soignées l'urgence reçoivent la totalité des soins. « Nous maintenons les équipes et c'est pour cette raison qu'il y a du temps supplémentaire. Les gens reçoivent tous les services », assure la porte-parole.

La grippe n'est pas le seul facteur qui explique les problèmes vécus en ce moment à l'hôpital. Il y a des activités importantes dans tous les départements. Les lits de débordement sont ouverts pour répondre à cette augmentation de la demande qui est généralisée.

Interrogée à savoir si l'hôpital de Chicoutimi est en situation de pénurie de main-d'oeuvre pour les infirmières, Amélie Gourde répond que le CIUSSS est en recrutement en permanence afin de combler ses besoins. Le CIUSSS fera le point sur la situation en après-midi vendredi. **LOUIS TREMBLAY**

JEAN-PHILIPPE BLANCHETTE

Jusqu'à cinq ans de pénitencier

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Même s'il ne connaît pas encore la peine qui l'attend, le Chicoutimien Jean-Philippe Blanchette sait qu'il prendra le chemin de la prison. La Couronne réclame une sentence de 48 à 60 mois de pénitencier, alors que la défense croit que 18 mois de détention satisferaient la justice.

L'homme de 37 ans, du chemin de la Réserve, a assisté aux plaidoiries sur sentence, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi, lui qui a été reconnu coupable d'avoir conduit son véhicule avec un taux d'alcool supérieur à la limite permise de .08, occasionnant la mort de sa conjointe Kathleen Haché-Binette, le soir du 15 août 2014, et de conduite avec les facultés affaiblies. Ils s'étaient rendus en Jeep dans un sentier hors-piste, au bout de la rue Jobin, à Chicoutimi. Le véhicule était tombé dans un ravin avant d'effectuer quelques tonneaux.

Les avocats Jean-Sébastien Lebel (Couronne) et Luc Tourangeau (défense) ont présenté leurs plaidoiries au juge Denis Jacques, de la Cour supérieure du Québec. La sentence sera rendue vendredi à 13 h.

Le procureur Lebel réclame une sentence « juste, sévère et compatible » avec l'accroissement de la sévérité des peines imposées en pareille matière et une interdiction de conduire de cinq à dix ans à la fin de l'incarcération.

« Il faut lancer un message clair que prendre le volant en état d'ébriété doit s'arrêter. Comme l'ont dit des témoins, personne n'est gagnant dans cette histoire. Quelque soit la sentence imposée, considérant les pertes pour chacun, ce sera comme mettre un plâtre sur une jambe amputée. Rien ne va ramener Kathleen Haché-Binette », précise Me Lebel.

« Ce soir-là, l'accusé savait qu'il allait faire une activité à risque après avoir bu. Il est le seul responsable. La victime n'a rien à voir avec l'accident », poursuit Me Lebel, qui rappelle que Jean-Philippe Blanchette possède un antécédent judiciaire en semblable matière.

Le procureur base sa suggestion sur des propos de l'accusé voulant qu'il ait le droit de conduite jusqu'à .08 et qu'il ne pouvait savoir qu'il avait dépassé la limite.

« Je m'interroge sur les remords et la compréhension de l'accusé. C'était à lui de s'assurer qu'il ne dépassait pas le taux de .08. Sa responsabilité morale est la même avec une culpabilité de plus de .08 ou de facultés affaiblies », indique-t-il.

DIX-HUIT MOIS POUR LA DÉFENSE

Pour sa part, Me Luc Tourangeau estime qu'une sentence de 18 mois de détention est raisonnable, car le tribunal doit analyser la proportionnalité de la responsabilité de l'accusé.

« Il faut tenir compte des circonstances. Il s'agissait d'une sortie de couple qu'ils avaient déjà pratiquée par le passé. Il s'agissait d'une aventure commune. Malheureusement, mon client n'a pas une machine à remonter dans le temps », d'expliquer Me Tourangeau.

Pour justifier sa suggestion, Me Tourangeau indique que son client a toujours été un actif pour la société, que son rapport présentenciel est positif, que le risque de récidive est amoindri et qu'il a respecté toutes ses conditions depuis août 2014.

« Il faut aussi individualiser les peines. »

Le criminaliste estime que l'interdiction de conduire devrait tenir compte du fait que son client ne conduit plus depuis plus de trois ans et qu'une interdiction supplémentaire de deux ans serait suffisante.

Au terme du procès de septembre 2017, le jury avait reconnu l'accusé acquitté de conduite dangereuse causant la mort et de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort.

Jean-Philippe Blanchette et son avocat, Me Luc Tourangeau, attendront la décision du juge Denis Jacques quant à la peine à recevoir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Me Jean-Sébastien Lebel, de la Couronne, réclame de 48 à 60 mois de détention. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18
décès	23
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LOTIR, *verbe*

Définitions – 1. Répartir (un terrain) par lots. *Lotir un domaine*. 2. Mettre (quelqu'un) en possession d'un lot. *Elle a été lotie de la maison de campagne*. 3. [Figuré] Attribuer un avantage à. *Par chance, elle a été lotie de beaucoup de débrouillardise*.

Anagrammes – *toril* : local attenant à l'arène, où sont enfermés les taureaux avant le combat; *triol* : corps qui renferme trois fonctions alcool.

Famille – allotir, allotissement, lot, loti, lotissement, lotisseur.

Écrivez prudemment !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5255840

LA MÈRE DE KATHLEEN HACHÉ-BINETTE TÉMOIGNE

« Elle était trop jeune pour mourir »

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

« Kathleen était trop jeune pour mourir. C'est moi qui aurais dû partir avant. Elle était ma confidente et mon amie. Vous (l'accusé) avez dit qu'elle ne méritait pas ça. Elle ne méritait pas d'être aimée par un homme qui consommait. Mais parce que ma fille t'aimait, je te (Jean-Philippe Blanchette) pardonne, mais ça ne veut pas dire que je vais oublier. Ça ne fait que soulager un peu ma douleur. »

La mère de Kathleen Haché-Binette, Francine, a livré un témoignage émotif, jeudi matin, lors des représentations sur la peine dans le dossier de Jean-Philippe Blanchette.

Même si les deux femmes demeuraient loin une de l'autre (Val-d'Or et Chicoutimi), elles se parlaient régulièrement via Skype ou au téléphone.

« Kathleen était heureuse. Elle venait de commencer à travailler comme guide au Zoo de Falardeau, elle qui aimait tellement les animaux. »

Francine Haché s'est adressée à Jean-Philippe Blanchette en lisant les grandes lignes d'une lettre qu'elle avait rédigée.

« Je te remercie d'avoir dit la vérité à propos de Kathleen. Mais c'est à cause de toi que j'ai perdu la seule fille que j'avais, c'est à cause de toi que ses trois frères ont perdu leur soeur et c'est à cause de toi que ma petite-fille Laurence a perdu sa maman », a poursuivi la mère de la victime.

« Tu as dit que tu avais arrêté de boire à cause de cette affaire-là. J'aurais aimé que tu dises que c'était à cause de cet accident-là. Ça m'a fait mal d'entendre le mot "affaire-là" », a-t-elle ajouté.

Francine Haché espère que l'accusé a pris conscience de tout le mal qu'il a fait, surtout lorsqu'il a fait le bouche-à-bouche à sa fille pour tenter de lui sauver la vie.

La dame aurait bien aimé que l'accusé pense aux conséquences de conduire en boisson avant de prendre le volant lors de cette soirée fatidique.

BLANCHETTE TÉMOIGNE

L'accusé s'est aussi adressé au tribunal. Kathleen et lui formaient un couple depuis six mois et avaient décidé de fêter ça avec une sortie en Jeep.

Il regrette ce qui s'est produit et n'a jamais voulu que ça se passe comme ça.

« Je regrette de ne pas être mort, mais ce n'est pas moi qui décide. Je m'excuse grandement auprès de la famille de Kathleen. Tout le monde a perdu un gros morceau de sa vie dans cet accident, moi compris », précise Blanchette.

« Je n'ai jamais voulu ça. C'est un drame qui est arrivé. Ce fut la pire journée de ma vie. Nous pratiquions des activités que l'on aimait. On voulait juste se rendre heureux », a-t-il dit.

« Je regrette de ne pas être mort. Mais ce n'est pas moi qui décide. Je m'excuse auprès de la famille de Kathleen. Tout le monde a perdu un gros morceau de sa vie, moi compris. »

— Jean-Philippe Blanchette

Ce dernier reconnaît qu'il avait consommé de l'alcool ce soir-là, mais il croit tout de même que l'accident mortel aurait pu se produire sans alcool.

« Je n'avais pas l'impression que j'avais les facultés affaiblies. Il est difficile d'évaluer que j'étais rendu à plus de .08. J'avais l'impression que tout était correct et je crois que l'accident serait arrivé sans boisson. »

Jean-Philippe Blanchette dit aujourd'hui qu'il aimerait refaire le fil de la soirée mortelle et que s'il avait su la suite des événements, il aurait probablement changé des choses.

« Si j'avais su, j'aurais fait autre chose », a-t-il conclu.

FAMILLES AFFECTÉES

Le demi-frère de la victime, Daniel Binette, est venu raconter à quel point Kathleen lui manquait.

« Son départ a créé un gros manque. Elle était là pour moi, pour me répondre et me donner des conseils. C'était ma petite soeur et c'était une joie de la côtoyer », dit-il.

« Je suis choqué par ce qui est arrivé et contre Jean-Philippe Blanchette. Ça aurait pu ne pas arriver. Un conducteur d'un Jeep comme le sien doit savoir que c'est un véhicule chambranlant et encore plus lorsqu'il est modifié. Un bon chauffeur aurait su qu'il fallait s'attacher, car il n'y a aucune protection, surtout avec un toit de toile. Ça aurait pu être évité », de dire Daniel Binette.

Quant au beau-père de Kathleen et grand-père de Laurence, Errol Rathé, il ne cache pas que cet autre départ (sa conjointe et son père étaient décédés peu avant) l'a anéanti.

« Heureusement que j'ai la petite. Elle est le portrait craché de sa mère. C'est le plus beau cadeau que je puisse avoir. Elle est gentille. Elle me parle de sa mère très souvent. Je ne croyais pas ça lorsque c'est arrivé. Mon fils (père de la petite) est tombé malade après », relate le grand-papa.

« Moi je suis assez tranquille. Je ne bois pas et je me demande comment on peut en être rendu là en 2018. Les gens devraient y penser avant que ça arrive. Personne n'est gagnant dans cette affaire », note-t-il.

Francine Haché a mentionné que Jean-Philippe Blanchette pourra revoir ses enfants à sa sortie de prison, mais que sa petite-fille Laurence ne pourra jamais revoir sa mère décédée dans l'accident. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Du côté de l'accusé, son frère Simon a indiqué que sa famille est très attristée des événements et qu'elle appréciait Kathleen.

« Je les ai vus le soir du drame. Je devais aller avec eux, mais comme j'avais un petit bébé, j'étais fatigué et je n'y suis pas allé. En soirée, j'ai entendu dire qu'une femme de 27 ans était décédée et j'ai immédiatement pensé à Kathleen. Je suis allé voir mes parents pour les aviser », indique M. Blanchette, qui a dit penser à elle chaque jour.

Venez apprendre le
Tango argentin !

Initiations gratuites :
Vendredi 19 janvier à 19 h
Vendredi 26 janvier à 19 h

Au Studio Danse à Chicoutimi

NB : Venez avec ou sans partenaire.

Info : 418 820-6956
Facebook : Cœur Tango

5265386

Qu'est-ce que la naturopathie?

La **naturopathie** se définit comme étant la philosophie, l'art et la science qui visent à apporter à l'être humain le plus haut degré de santé possible en lui apprenant à gérer correctement ses habitudes de vie.

La naturopathie est une médecine naturelle qui aborde la santé et la guérison d'une façon globale en respectant l'intégralité de la personne. Cette approche tente de rétablir l'harmonie dans le corps entier.

L'objectif de la naturopathie est de renforcer le corps (le terrain) à tous les niveaux afin qu'il puisse se guérir lui-même.

Sandra Gamache,
N.D., S.E.S., B. Sc. Edc. Phy.,
naturophathe

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous, contactez Sandra Gamache au 418 540-5561

5256971

Champagne défend la position du Canada

Le ministre fédéral du Commerce international, François-Philippe Champagne, soutient que le Canada s'attire le respect des États-Unis lorsqu'il adopte une attitude ferme face à des pratiques commerciales jugées inéquitables à Ottawa.

M. Champagne estime que les pays qui se tiennent debout pour défendre leurs industries et leurs travailleurs sont davantage respectés de leurs partenaires.

On a appris mercredi que le Canada avait porté plainte auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) pour dénoncer de façon générale les pratiques commerciales des États-Unis, et de façon plus spécifique les mesures punitives infligées par Washington à certaines importations.

Cette plainte à l'OMC, déposée en décembre, a irrité Washington, qui l'a qualifiée mercredi d'«attaque fâcheuse» qui mine la bonne foi des Canadiens à la table de négociations pour un renouvellement de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Certains observateurs soutiennent aussi que le moment est plutôt mal choisi, alors que les négociations pour un renouvellement de l'ALÉNA, déjà très tendues, abordent probablement une étape cruciale, ce mois-ci.

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, aussi responsable du commerce avec les États-Unis, explique que la plainte à l'OMC est avant tout liée à l'incessant litige canado-américain sur le bois d'oeuvre, et ne concerne pas du tout les négociations de l'ALÉNA.

«Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement défende notre industrie du bois d'oeuvre, nos travailleurs... et c'est absolument ce que l'on fait», a fait valoir Mme Freeland.

Mme Freeland soutient que lors de la sixième ronde de négociations, qui doit s'amorcer le 23 janvier à Montréal, le Canada apportera des «idées novatrices» pour répondre à certaines propositions «plus inusitées» de Washington.

Même si le Canada espère toujours en arriver à une entente à la table de négociations, Mme Freeland indique qu'Ottawa se prépare aussi à l'éventualité où le président Donald Trump déciderait de se retirer de l'accord commercial tripartite.

«Les États-Unis ont été très clairs avant même l'amorce des discussions qu'invoquer l'article 2205 (pour se retirer) était une possibilité, et je crois que nous devons prendre nos voisins à leur parole, les prendre avec sérieux», a dit Mme Freeland. **PRESSE CANADIENNE**

La ministre de l'Économie, Dominique Anglade, a demandé à son ministère de réaliser une analyse de l'impact d'un retrait des États-Unis du traité de l'Accord de libre-échange nord-américain. — ARCHIVES LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Au moins trois contrats à Las Vegas

Ce qui se passe à Las Vegas, reste à Las Vegas. Ce dicton ne s'applique pas dans le cadre du Consumer Electronics Show.

«À ma connaissance, au moins trois ententes se sont concrétisées [pour des entreprises du Québec]», indique la ministre de l'Économie, Dominique Anglade. Elle préfère toutefois laisser ces compagnies dévoiler leurs récoltes.

Il s'agissait d'une première participation pour le gouvernement provincial à cet événement. Il était accompagné d'une cinquantaine d'entreprises, dont six de la région de Québec. Vooban, Frima, OVA, Cortex, LeddarTech et Phantom Intelligence.

«Il y avait 180 000 personnes. C'est un potentiel de développement économique assez spectaculaire», dit M^me^ Anglade. «Il y a beaucoup de places à prendre ici pour que le Québec se démarque. Concrètement, cela a permis aux entreprises de développer des contacts, de nouveaux clients, de trouver des investisseurs et des fournisseurs. Cela nous permet aussi de vendre ce qui se passe au Québec», conclut-elle.

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

ALÉNA

Québec prêt à réagir

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Si la Maison-Blanche se retire du traité de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), Québec sera prêt pour soutenir ses industries, assure la ministre Dominique Anglade. Cette dernière a récemment commandé une analyse pour connaître les impacts d'une telle décision sur le marché québécois, a appris *Le Soleil*.

Au cours des derniers jours, plusieurs médias ont souligné que le Canada se préparait en fonction d'un éventuel retrait des États-Unis. La prochaine séance de pourparlers - la sixième du genre - entre les trois pays impliqués, soit le Canada, les États-Unis et le Mexique, est prévue pour la fin du mois de janvier. Les trois parties se sont donnés jusqu'au mois de mars pour trouver un terrain d'entente. Sans quoi, le président Donald Trump pourrait effacer le nom de son pays du document.

Pour la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, il serait fort surprenant que nos voisins du sud mettent un terme à cet accord économique. Elle doute aussi de la possibilité de mettre en application cette décision dans un délai à court terme.

« Partout où nous allons, il est présentement question de l'ALÉNA », concède M^me^ Anglade, en entrevue de Las Vegas où elle a participé au Consumer Electronics Show.

« Il y a toutefois une différence. Il y a huit mois, nous voulions être sur le terrain pour expliquer aux gens l'importance de l'Accord. Maintenant, nous n'avons plus besoin de faire de la sensibilisation. Chaque fois que nous rencontrons une personne, elle est d'accord avec notre position », poursuit-elle.

La vice-première ministre du Québec donne comme exemple ses discussions avec le gouverneur de l'État du Nevada, Brian Sandoval. « Eux-mêmes sont convaincus de l'importance [du traité] et ils en parlent beaucoup plus ouvertement qu'il y a huit mois ».

UNE POSSIBILITÉ

Malgré tout, M^me^ Anglade concède ne pas pouvoir écarter du scénario un retrait des États-Unis. Elle souligne qu'il s'agirait « d'un processus très complexe ».

« De notre côté, ce que nous voulons, c'est avoir une entente négociée, mais nous nous préparons à toutes les éventualités. Nous avons fait analyser les secteurs d'activités québécois, item par item, pour avoir une idée de l'impact réel s'il y avait un retrait », note la ministre, précisant qu'il ne faudrait pas que les travailleurs soient les perdants « d'une [telle] attaque frontale américaine ». « La réalité, c'est que pour la majeure partie de ce que nous avons comme échanges avec les États-Unis, les impacts seraient moindres. Il y a des secteurs comme le textile et les camions qui pourraient être particulièrement touchés », poursuit-elle.

Selon l'analyse de son ministère, qui portait sur les 200 principaux produits exportés par le Québec, « plus de 50 % de ces produits pourraient entrer en franchise de droits aux États-Unis, environ 80 % auraient un tarif de 5 % et moins [incluant ceux en franchise] et seulement 5 des 200 principaux produits devraient composer avec un tarif de 10 % ou plus ».

Les produits et les secteurs plus vulnérables sont les camions à moteur diesel, les confiseries à base de chocolat et le textile.

« Ce qu'il est important de faire pour nous, c'est d'avoir un plan de match pour être prêt à réagir dans les secteurs les plus touchés et pour soutenir notre industrie comme on le fait pour le bois d'œuvre », affirme M^me^ Anglade, qui préconise une approche « assez ferme » avec les États-Unis dans le cadre des discussions. Elle salue d'ailleurs la position du Canada dans ce dossier.

« Au Québec, nous avons eu le bois d'œuvre, le papier non couché [papier journal] et l'aérospatial. À un certain moment, c'est assez ! », conclut-elle.

FINANCEMENT DES CORPS POLICIERS AUTOCHTONES

Mashteuiatsh positive, mais prudente

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Le conseil de bande de Mashteuiatsh accueille avec prudence l'annonce d'un financement plus stable des corps policiers autochtones. Ottawa s'est engagé mercredi à partager 291 millions de dollars sur cinq ans entre 450 communautés autochtones du pays.

En ce moment, Mashteuiatsh n'a aucune idée de la part du gâteau qu'elle obtiendra, mais tout comme une vingtaine d'autres communautés autochtones du Québec, elle craignait de devoir cesser ses activités faute de financement adéquat.

Les négociations du Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN) arrivent à échéance le 31 mars avec les gouvernements fédéral et provincial.

« Le programme est en place depuis 30 ans, constate le ministre Goodale. Il n'a pas été modifié depuis très longtemps. Son budget est trop mince et de trop courte durée, sujet à des renouvellements ponctuels et à des extensions de temps à autre. »

« J'espère qu'on aura une rencontre bientôt avec le ministère de la Sécurité publique parce que le 31 mars, ça arrive vite. Par le passé, on a déjà vu des décisions se prendre à minuit moins une pour garder le poste ouvert », se souvient le conseiller de bande Charles-Édouard Verreault, qui agit comme porte-parole en matière de sécurité publique.

Ce dernier a indiqué que le conseil de bande était fin prêt à entamer les discussions.

« Chose certaine, avec une annonce comme celle-là, on s'attend à ce qu'il y ait un financement accru pour notre corps de police », espère-t-il. Il rappelle que le corps de police est déficitaire depuis plusieurs années. Le poste était menacé de fermeture en 2015, mais avait réussi à obtenir une somme additionnelle lui permettant d'opérer jusqu'en 2018.

« Maintenant, on revient au point de départ. Chaque année, nous essayons de négocier à la hausse et nous obtenons toujours le même montant », déplore M. Verreault. Pourtant, le salaire des policiers augmente et le coût de la vie aussi selon lui.

Le conseiller Charles-Édouard Verreault agit comme porte-parole en matière de sécurité publique pour Mashteuiatsh. —PHOTO COURTOISIE, CONSEIL DE BANDE DE MASHTEUIATSH

EN ÉQUIPE DE DEUX

Pour assurer la sécurité des policiers, il est préférable qu'ils interviennent en équipe de deux. Cependant, environ deux jours par semaine, les patrouilleurs sont seuls dans leur véhicule. Le conseil de bande espère donc que son financement soit plus important à compter de 2018 afin qu'il puisse engager de nouvelles ressources.

Par ailleurs, les autopatrouilles ne sont toujours pas munies d'ordinateurs, ce qui fait que les informations se transmettent plus difficilement.

« Au niveau de l'équipement, on a du retard comparativement aux autres corps policiers du Québec. En ce qui a trait aux formations, on n'a pas le financement pour maintenir nos policiers à jour. C'est important pour nous qu'ils soient au fait des dernières techniques », soutient M. Verreault.

FINANCEMENT ADDITIONNEL DÈS 2018

Le montant de 102 millions $ déjà prévu dans le budget fédéral 2017 sera bonifié pour permettre aux corps policiers autochtones d'assurer la sécurité de leurs agents, de les payer adéquatement et de se doter de l'équipement dont ils ont besoin.

Près de 45 millions $ supplémentaires sont prévus par Ottawa dès 2019-2020 pour l'embauche de 110 nouveaux policiers partout au pays. Le financement prévoit en outre un taux d'indexation de 2,75 pour cent pour pallier l'inflation. Le montant annuel de 144,4 millions $ atteindrait ainsi 175 millions $ en 2022-2023.

Le gouvernement fédéral invite les provinces à accroître à leur tour le financement qu'elles octroient aux corps policiers autochtones. Ottawa finance actuellement 52 pour cent du PSPPN, alors que Québec assume les 48 pour cent restants. AVEC LA PRESSE CANADIENNE

5261894

Baleines noires: la limitation de vitesse est maintenant levée

Le ministère des Transports du Canada a levé jeudi la limitation de vitesse temporaire dans le golfe du Saint-Laurent, imposée en août aux navires de 20 mètres et plus afin de protéger les baleines noires de l'Atlantique Nord victimes de nombreuses collisions.

Des 17 baleines noires trouvées mortes sur la côte est du Canada et des États-Unis, l'an dernier, 12 ont péri dans le golfe du Saint-Laurent.

Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, a expliqué qu'aucun représentant de cette espèce menacée n'avait été aperçu dans la zone visée par la limitation de vitesse au cours des dernières semaines.

Le ministère a levé la limitation afin de permettre aux navires de préserver leur manoeuvrabilité dans les conditions hivernales et pour assurer la sécurité des exploitants qui circulent dans les eaux canadiennes.

Les autorités ont imposé 13 amendes de 6000 $ pour le non-respect présumé de la limitation de vitesse temporaire et obligatoire. Plusieurs autres cas font l'objet d'une enquête.

Une des 13 contraventions a été remise à un navire de la Garde côtière canadienne. Les autres navires pris en faute comprennent deux paquebots, un traversier, un pétrolier et sept cargos. **PRESSE CANADIENNE**

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Des semaines d'attente pour une échographie

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Près du tiers des centres désignés ne respectent pas la cible de trois semaines pour l'obtention d'un rendez-vous pour une échographie mammaire devant être effectuée dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, révèle le dernier *Bulletin national de performance en cancérologie* du ministère de la Santé.

En date du mois d'août 2017, 29 des 102 centres de dépistage désignés (28,4 %) dépassaient le délai cible de trois semaines entre l'appel pour l'obtention d'un rendez-vous pour une échographie mammaire et la date de rendez-vous de l'examen (réalisé en complémentarité de la mammographie de dépistage lorsque le résultat de celle-ci est considéré comme anormal).

C'est dans la région de Montréal qu'on retrouvait le plus de cliniques de radiologie et autres centres de dépistage désignés qui dépassaient la cible en août dernier. Des délais de plus de trois semaines ont aussi été observés dans des centres des régions de Laval, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Québec, notamment. Le tableau présenté par le ministère de la Santé fait état de délais allant de quatre à... plus de 13 semaines.

Depuis janvier 2017, les échographies faites en cabinet sont couvertes par le régime public. Alors que cette gratuité devait permettre de réduire le temps d'attente en hôpital pour ce type d'examen, elle aurait plutôt mené à une explosion des demandes et à une augmentation des listes d'attente dans les cliniques de radiologie, dénonçait dans nos pages l'an dernier l'Association des radiologistes du Québec.

MAMMOGRAPHIES DE DÉPISTAGE

La grande majorité des centres de dépistage désignés, soit 81 sur 94 (86,2 %), respectaient en revanche le délai cible de six semaines pour l'obtention d'un rendez-vous pour une mammographie de dépistage, souligne le ministère de la Santé.

Sur les 13 centres qui dépassaient cette cible en août 2017, 11 enregistraient des délais variant entre sept et 13 semaines (surtout dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais et du Nord-du-Québec) et deux de plus de 13 semaines (en Outaouais).

CHIRURGIES ONCOLOGIQUES

De manière générale pour tous les cancers, l'accès à la chirurgie oncologique dans un délai inférieur ou égal à 28 jours ne s'est pas beaucoup amélioré depuis 2014-2015, alors que le pourcentage de chirurgies oncologiques réalisées à l'intérieur de ce délai est passé de 60 % en 2014-2015 à 63 % en 2016-2017, loin de la cible de 90 %.

Sur les 41 402 chirurgies réalisées en 2016-2017, 10,3 % l'ont été dans un délai de plus de 56 jours (cible : 0 %) et 89,7 %, dans un délai inférieur à 56 jours (cible : 100 %). Le délai moyen était l'an dernier d'environ 30 jours pour les personnes devant subir une chirurgie oncologique, calcule le ministère.

Là encore, les pires performances appartiennent à des établissements de la région de Montréal.

TEMPS-RÉPONSE EN PATHOLOGIE

Autre résultat contenu dans le *Bulletin* : le temps-réponse en pathologie, un indicateur qui « s'inscrit dans la continuité des travaux du projet Optilab visant l'accessibilité et l'efficience des services diagnostiques au Québec », explique le ministère.

En date d'avril 2016, seulement 20 des 46 laboratoires (43,5 %) ayant analysé des spécimens de chirurgie pour un cancer (et participé à la compilation des données) atteignaient la cible de performance de 12 jours et moins.

Il s'agit néanmoins d'une amélioration depuis novembre 2014, alors que seulement 31,9 % des laboratoires atteignaient la cible de moins de 12 jours, note le ministère.

En ce qui concerne le temps-réponse en pathologie pour les biopsies « avec techniques spéciales de niveau 1 [suspicion de cas de cancer] », seulement 14 des 45 laboratoires, soit 31 %, atteignaient en 2016 la cible attendue de sept jours et moins.

DÉLAIS EN RADIO-ONCOLOGIE

Le *Bulletin* révèle par ailleurs que pour l'année 2016-2017, trois des 12 établissements, soit le CHU de Québec, le CHUS et le CHUM, n'ont pas respecté la cible de performance (moins de 28 jours) pour l'accès aux traitements en radio-oncologie pendant au moins une période de l'année. La cible a toutefois été atteinte par la totalité des établissements pour la période du 1er septembre au 29 septembre 2017, prend-on soin de préciser.

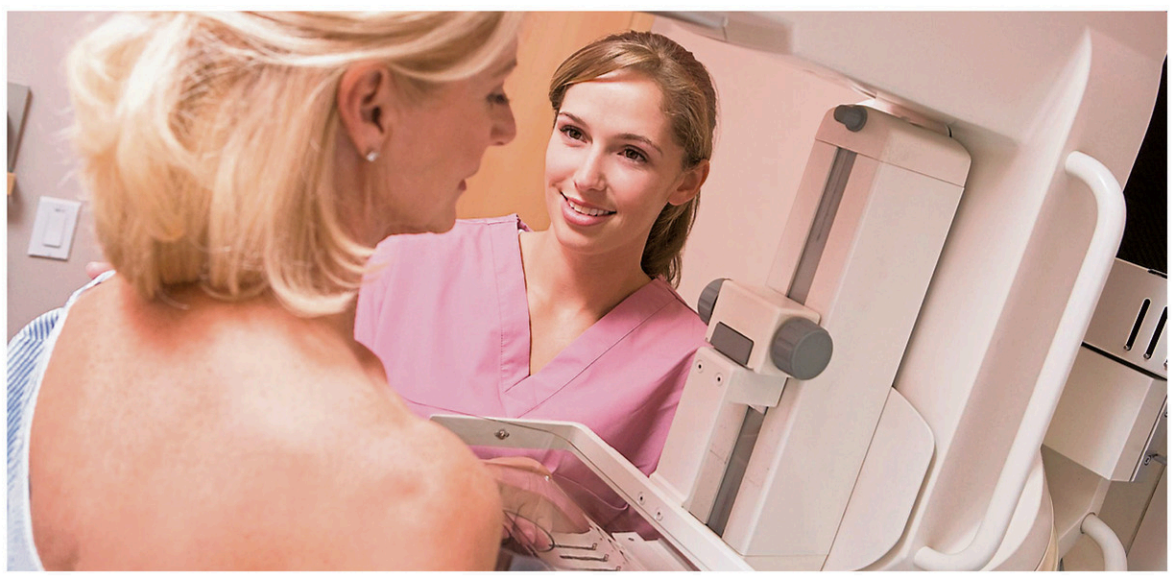

L'échographie mammaire est réalisée en complémentarité de la mammographie de dépistage lorsque le résulat de celle-ci est considéré comme anormal.— PHOTO 123RF

PLUIE, NEIGE ET FROID

Un cocktail météo attendu

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Tout un cocktail météo attend le Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des prochains jours. Après la pluie verglaçante tombée jeudi matin, la région sera touchée par de la pluie, de la neige, et finalement, le retour du froid.

« On va connaître une fin de semaine assez chargée », confirme Alexandre Parent, météorologue chez Environnement Canada.

Entre 10 et 20 millimètres de pluie étaient attendus dans la nuit de jeudi à vendredi.

« Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sera toutefois moins significatif qu'au Sud et au centre du Québec », souligne Alexandre Parent.

Le vent devrait se lever en mi-journée vendredi. Des rafales allant jusqu'à 60 km/h pourraient toucher la région en après-midi.

« La température va aussi passer de 6 degrés Celsius le matin à -1 degré Celsius en après-midi, et -13 degrés Celsius samedi matin. On parle d'un écart de 20 degrés entre vendredi matin et samedi matin. »

De la neige devrait tomber à partir de vendredi en fin de journée jusqu'à samedi. Au total, entre 15 et 25 cm sont attendus.

« Après, ce sera le retour du soleil, mais aussi du froid. Dimanche, un maximum de -24 est prévu », affirme le météorologue.

Tout un cocktail météo attend la région au cours des prochains jours. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

› UN BLESSÉ GRAVE SUR LA 373

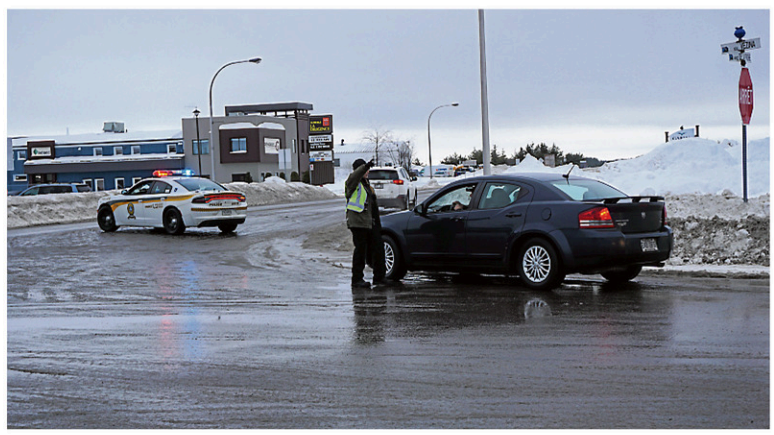

Une collision impliquant un véhicule et un poids lourd est survenue vers 11h30, jeudi matin, sur la route 373 entre Dolbeau-Mistassini et Saint-Félicien. Le conducteur du véhicule, un septuagénaire, a été gravement blessé, mais on ne craint pas pour sa vie. Le conducteur du camion a quant à lui subi des blessures mineures. Le réservoir à essence du camion s'est déversé. Des pompiers se sont rendus sur place pour une opération de nettoyage. L'automobiliste aurait perdu le contrôle de sa voiture et serait entré en collision avec le camion circulant en sens inverse. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. Les conditions routières pourraient avoir joué un rôle. L'impact est survenu à quelques kilomètres du secteur de Saint-Méthode. La route 373 a été fermée à la circulation entre Dolbeau-Mistassini et Saint-Méthode pendant plusieurs heures. Les automobilistes devaient donc faire le détour par Albanel. Il s'agit du troisième accident en moins d'une semaine dans ce secteur. La semaine dernière, deux accidents se sont produits en l'espace de quelques heures près de l'aéroport de Saint-Méthode. Sur la photo, la SQ redirige des dizaines d'automobilistes qui souhaitaient se rendre en direction de Saint-Félicien à partir de Dolbeau-Mistassini. **TEXTE ET PHOTO MEGHANN DIONNE**

EN BREF

Les mesures sur les glaces reportées

Les nouvelles mesures qui devaient être prises jeudi sur le site de pêche de Grande-Baie ont été remises à dimanche, en raison du temps doux. La pesée des cabanes continue à avoir lieu au site de l'Anse-à-Benjamin jusqu'à samedi. On ignore encore à quel moment les cabanes pourront être installées sur les glaces de la baie des Ha! Ha! , mais précisons que la pêche aux poissons de fond sera permise à compter de samedi. **PATRICIA RAINVILLE**

Exercice militaire

Près de 85 réservistes du Régiment du Saguenay prendront part à un exercice militaire, à Larouche, dans le but de s'entraîner à opérer dans des conditions hivernales, du 12 au 14 janvier. La population pourrait voir des troupes et des véhicules circuler. Des munitions à blanc et des pièces pyrotechniques seront également utilisées. Le Régiment du Saguenay, une unité de la Réserve de l'armée qui compte près de 200 réservistes, assure toutefois que les mesures ont été prises afin de minimiser les impacts sur la population et l'environnement. La navigation, l'établissement de bivouac, l'initiation à la survie, la construction d'ouvrages défensifs et l'entraînement à se déplacer en raquettes figurent à l'horaire des militaires. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Un voleur pas futé

Les policiers de Saguenay ont rapidement pu mettre la main au collet d'un voleur grâce aux traces que celui-ci a laissées dans la neige dans la nuit de mercredi à jeudi. Les policiers qui circulaient sur la rue du Roi-Georges à Jonquière ont croisé un individu qui se déplaçait sur un vélo de montagne aux environs de 2 h 40. Les agents ont décidé de suivre les traces laissées dans la neige par ce dernier à contresens, ce qui les a menés à une remise dont la porte était ouverte. Ils ont réveillé le propriétaire de la résidence qui a confirmé qu'un vélo avait été volé. Les traces ont mené les policiers à neuf résidences, remises et véhicules tous verrouillés, et ont retrouvé le suspect. L'homme de 32 ans n'en est pas à son premier larcin. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Célébration 2018

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean aura sa représentante au gala Célébration 2018. Madeleine Tremblay a remporté une participation télé et elle tentera sa chance dimanche, lors du gala qui sera diffusé à compter de 20 h 30, à TVA. La dame court la chance de gagner un gros lot de cinq millions de dollars. **PATRICIA RAINVILLE**

5254208

Lock-out à l'Aluminerie de Bécancour

Le syndicat parle d'un geste cavalier; un conciliateur mandaté dès le premier jour

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — C'est un réveil brutal qui attendait jeudi matin le millier de travailleurs de l'Aluminerie de Bécancour alors qu'en pleine nuit, à trois heures du matin, la direction avait décrété un lock-out, après le rejet de l'offre finale et globale par plus de 80 % des syndiqués la veille.

Ceux-ci ont donc été confinés à l'extérieur de l'usine, se massant rapidement près des roulottes déjà installées depuis un certain temps autour du site, faisant le va-et-vient jusqu'aux portes de l'aluminerie et se réchauffant autour d'un feu. Pour l'occasion, la rue Pierre-Thibault a rapidement été transformée en stationnement improvisé, et des véhicules de la Sûreté du Québec y circulaient régulièrement.

Depuis le matin, les intervenants du milieu souhaitaient un retour rapide au dialogue en évoquant l'impact majeur d'un conflit chez cet employeur. Or, l'intervention du conciliateur-médiateur n'aura pas tardé, celui-ci ayant convoqué les parties pour une rencontre en après-midi.

« C'est un conflit privé. On souhaite un règlement le plus tôt possible. C'est pour ça qu'on met le ministère du Travail à la disposition des deux parties. C'est le cas actuellement. Il y a un conciliateur-médiateur qui est au dossier et 19 rencontres de conciliation ont déjà eu lieu », a indiqué au *Nouvelliste* Florent Tanlet, attaché de presse de la ministre responsable du Travail, Dominique Vien.

Selon son porte-parole, ce sont les événements survenus au cours des dernières heures qui ont provoqué cette rencontre des parties patronale et syndicale en présence du conciliateur au dossier pour, dit-il, « continuer à essayer de s'entendre ».

« Le médiateur suit la situation de près. Ce qu'on peut dire aux deux parties, c'est de négocier le plus possible parce qu'il faut en arriver à une entente le plus tôt possible. On veut que ça se règle vite autant pour l'employeur que pour les employés », a fait savoir M. Tanlet.

La section locale 9700 du Syndicat des Métallos a dénoncé le lock-out décrété par la direction d'A.B.I., avec l'aval de Rio Tinto et Alcoa.

« C'est un geste cavalier. Nous venions de tendre la main pour négocier. Plutôt que de retourner à la table de négociation, A.B.I. va plus loin dans sa tentative de coup de force en déclenchant un lock-out, sans avertissement, en plein milieu de la nuit », a commenté le président syndical, Clément Masse.

Celui-ci a réitéré l'ouverture du syndicat à négocier les points en litige, soit principalement les mouvements de main-d'œuvre et le régime de retraite. « C'est dans l'intérêt de tous de conclure une entente négociée. C'est ce que nous disions au moment de notre vote de rejet. C'est déplorable que A.B.I. n'ait pas saisi l'occasion. Notre position n'a pas changé, notre porte est toujours ouverte pour négocier de bonne foi afin d'assurer le bon fonctionnement de cette usine », a-t-il lancé comme message.

Les syndiqués doivent recevoir la visite vendredi du directeur québécois des Métallos, Alain Croteau. Il doit rencontrer les travailleurs avant de s'adresser aux médias à 14 h.

Pour sa part, la direction de l'entreprise a justifié sa décision par la position des employés des trois accréditations, membres du Syndicat des Métallos local 9700, qui ont refusé l'offre finale et globale de l'employeur dans une proportion de 80,3 %.

« Ainsi, l'usine sera exploitée par les cadres, en opérant une seule ligne de production sur trois », a annoncé Sara Dubé, du Service des communications.

Celle-ci a rappelé que tout au long de la négociation, la direction de l'A.B.I. a négocié de bonne foi et a déployé tous les efforts afin d'obtenir une entente satisfaisante pour l'aluminerie et ses 1030 employés syndiqués. « L'offre finale et globale qui a été présentée aux employés était très compétitive, parmi les meilleures dans le secteur manufacturier au Québec, autant au niveau des salaires que des avantages sociaux et du régime de retraite », a-t-elle martelé.

Dans un communiqué de presse, cette dernière a tenu à rappeler que le processus de négociation avait débuté le 11 septembre 2017 alors que les conventions collectives ont expiré le 22 novembre 2017 à 23 h 59.

« Les parties ont poursuivi les négociations pendant plus d'un mois après l'expiration des trois conventions collectives. Un conciliateur du ministère du Travail a été présent à la table de négociation dès le 23 novembre 2017 afin d'aider les parties à obtenir une entente et une offre globale et finale a été déposée le 21 décembre », a énuméré M^me^ Dubé.

Du côté de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, on veille à ce que tout se déroule en toute sécurité. « Dans le parc, tout le réseau routier relève de la Société et il faut s'assurer de la fluidité du trafic pour l'ensemble des autres entreprises, incluant le portuaire. Ça, c'est notre première préoccupation. Nos équipes sont en marche, on a contacté les gens du syndicat, ça va très bien jusqu'à maintenant. On a identifié quatre endroits où ils peuvent prendre place pour porter leurs revendications. Ça, c'est réglé et ça se déroule relativement bien », a fait savoir le président-directeur général, Maurice Richard.

Dès les premières heures du lock-out, des centaines de travailleurs syndiqués se sont massés à l'entrée de l'Aluminerie de Bécancour. — PHOTO LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

Un conflit qui choque jusqu'à Alma

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La nouvelle du lock-out à l'A.B.I. de Bécancour a causé des remous dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean reconnue pour ses nombreuses alumineries. Ce nouveau conflit de travail rappelle aux travailleurs de l'Usine Alma de Rio Tinto, entreprise qui détient 25 % de l'A.B.I., le lock-out imposé le 30 décembre 2011 avant même la fin de la convention collective et qui dura plus de six mois.

« C'était un échec dans les négociations. L'enjeu du conflit était surtout l'encadrement de la sous-traitance », se souvient Alexandre Fréchette, président de l'unité syndicale 1490 de l'Usine Alma membre du syndicat des Métallos. « C'est le même employeur. Rio Tinto fait partie de l'A.B.I. »

À ce titre, le président du syndicat des travailleurs de l'Usine Alma soutient que ces grandes multinationales « ont des appétits sans fin ». « La notion du donnant-donnant est de plus en plus difficile à atteindre », dénonce M. Fréchette. « Les entreprises sont voraces. Et maintenant, l'argent qu'elles sauvent sur les employés et des communautés va à l'extérieur. [...] Chaque dollar qu'on enlève aux travailleurs, il n'est pas dépensé dans la région de la Mauricie. »

En 2011, le conflit avait duré plus de six mois à l'Usine Alma. Cette période a été difficile à vivre pour les travailleurs, mais ceux-ci sont restés solidaires, assure Alexandre Fréchette. « Ça se termine toujours à la table de négociations. Mais A.B.I. semble vouloir jouer une petite "game". La direction se sent probablement encouragée par les acteurs socio-économiques qui, au lieu de supporter les travailleurs, semblent excuser la compagnie d'agir ainsi. Parce qu'avec un lock-out, c'est la direction qui se comporte en "bum". C'est l'entreprise qui a décidé de casser la table de négociation », précise le représentant syndical. « Même si la décision des travailleurs a été de rejeter les offres, ils ont tout de suite demandé de reprendre les négociations, ce que l'entreprise a refusé. »

Les travailleurs de l'aluminium d'Alma ont « très mal » accueilli la nouvelle de l'imposition d'un lock-out. « L'A.B.I. a décidé de sabrer les conditions de travail juste pour faire plus d'argent. Le marché de l'aluminium est actuellement excellent et les prix sont très bons », note Alexandre Fréchette. « Malgré tout ça, on veut imposer des coupes aux travailleurs. Les travailleurs d'A.B.I. sont nos frères, ils nous ont supportés moralement et financièrement en 2011. »

Maintenant que les rôles sont inversés, le syndicat de l'Usine Alma entend mobiliser les autres travailleurs de l'aluminium du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour qu'ils appuient les travailleurs en lock-out de Bécancour. « On va essayer d'aller chercher l'appui de tous ces travailleurs pour faire comprendre aux entreprises qu'il faut retourner à la table de négociations », affirme Alexandre Fréchette.

› DUBOIS CHANTE POUR SAGUENAY EN NEIGE

Claude Dubois a ravi les 800 spectateurs qui s'étaient rassemblés à la salle François-Brassard de Jonquière, jeudi soir. Le chanteur était de passage dans la région pour participer au spectacle-bénéfice de Saguenay en neige et pas moins de 20 000 $ ont été amassés. L'organisation du festival hivernal était d'ailleurs enchantée par la soirée. **PATRICIA RAINVILLE** — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

AMPUTÉE À LA SUITE D'UNE ÉLECTROCUTION

Sabryna Mongeon subit une neuvième intervention

MORGAN LOWRIE
Presse canadienne

La jeune femme de Gatineau qui a subi l'amputation des quatre membres à la suite d'un accident de la route le jour de Noël a été opérée pour la neuvième fois cette semaine, a indiqué sa sœur, jeudi.

Sabryna Mongeon a ainsi subi une sixième amputation, pour réduire encore sa jambe droite, a indiqué sa sœur Samantha. La jeune femme de 18 ans, toujours dans le coma, se trouve toutefois dans un état stable, a déclaré sa sœur. Les médecins vont maintenant lui laisser un peu de répit, retirer le tube qui lui permet de respirer, et la laisser reprendre un état un peu plus normal, a dit Samantha.

On ignore toutefois à quel moment la jeune femme émergera de son coma artificiel.

Le matin de Noël, Sabryna Mongeon a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est allé percuter un poteau d'Hydro-Québec, en Outaouais. Selon sa sœur, les fils électriques se sont décrochés du poteau et sont tombés sur le véhicule. Sabryna a eu peur que sa voiture ne prenne feu et elle est sortie : elle a alors reçu une décharge électrique de 14 500 volts, qui « est entrée par ses deux mains et est ressortie par ses deux pieds ».

D'abord soignée dans un hôpital de Gatineau, la jeune femme a été transférée par la suite au service des grands brûlés du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Elle a subi quatre amputations peu de temps après l'accident, mais les médecins réduisent depuis de plus en plus ses membres. Selon sa sœur Samantha, c'est la jeune femme qui a pris la décision initiale de subir les amputations, sans lesquelles elle aurait dû « se laisser aller ».

GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Une campagne de sociofinancement lancée le 1er janvier sur le site *Onedollargift* avait permis, jeudi midi, de recueillir plus de 147 000 $, sur un objectif de 200 000 $ d'ici la fin du mois. Samantha Mongeon se réjouit de la générosité des gens. « Lorsque j'ai créé la fondation, je ne croyais même pas avoir un sou, racontait-elle en entrevue jeudi matin. Maintenant, on est rendu à 145 000 $, et il nous reste encore 20 jours. C'est inimaginable ! »

La sœur aînée de Sabryna, âgée de 21 ans, soutient que cet argent « va faire une différence pour le rétablissement de Sabryna, pour son côté moral, aussi ».

« Si on est capable d'adapter une maison pour qu'elle puisse avoir une certaine autonomie, ça va lui enlever beaucoup de stress face à l'avenir », a-t-elle dit.

De son côté, un porte-parole d'Hydro-Québec a profité de cet accident « triste et regrettable » pour rappeler qu'il est préférable de demeurer dans un véhicule qui a percuté un poteau électrique, en attendant les secours.

5258616

tribune

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Acheter local

VERS UNE RÉGLEMENTATION MUNICIPALE SUR LE CANNABIS...

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Un projet novateur

Dans quelques semaines, les étudiants de l'UQAC vont se prononcer par référendum sur la possibilité d'obtenir un accès universel au réseau de la Société de transport du Saguenay (STS). Un accès qui leur permettra de profiter du réseau de transport de la STS pour 40 $ par session, à des vélos électriques et à des voitures électriques en libre-service, ainsi qu'à des espaces de stationnements incitatifs.

Le CREDD est convaincu que le projet nommé « Accès libre » par la STS est très intéressant. Le défi à Saguenay est de rejoindre les grands générateurs de déplacements tels que l'UQAC, les cégeps et même les hôpitaux. Ce sont, entre autres, ces grandes institutions que nous devons mobiliser afin d'améliorer d'offre de transport sur le territoire. Pour l'instant, chacun de leurs employés ainsi que leurs usagers empruntent généralement leur propre véhicule pour s'y rendre. La conséquence est que ces aires de stationnement débordent.

La solution qui a été mise en place dans les dernières années est l'augmentation de la tarification. Les droits de stationnement plus élevés forcent, en quelque sorte, les usagers à envisager des moyens alternatifs tels que le covoiturage ou le transport collectif. Ce qui démarque ce projet, c'est que ce sont des mesures facilitantes qui vont permettre d'améliorer l'offre de transport sur le territoire plutôt que de les restreindre.

Au Québec, c'est le transport qui est responsable de la plus importante part des émissions de gaz à effet de serre (GES). Si nous voulons lutter contre les changements climatiques, nous devrons inévitablement multiplier ce type d'initiatives et ainsi, diminuer notre consommation de pétrole.

Précisons également que le projet « Accès libre » répond aux objectifs établis dans le plan de développement durable de la Ville de Saguenay (2016-2026).

L'accessibilité au transport collectif à Saguenay est un enjeu de taille, mais le CREDD est d'avis qu'il sera possible de multiplier ce genre de partenariats et ainsi de repenser le transport dans la ville.

Tommy Tremblay, directeur général
CREDD
Saguenay–Lac-Saint-Jean

Encore beaucoup de travail à faire

M. Roger Blackburn,

Suite à votre article « Saint-Paul interdit aux piétons », je tiens à préciser que la piste cyclable du boulevard Barrette est entretenue uniquement pour les motoneiges et que les piétons y circulent péniblement si la dameuse du club n'a pas corrigé la surface. D'ailleurs, les piétons ne peuvent avoir accès

À qui s'adresse l'achat local ?

DAMIEN HALLEGATTE
TRIBUNE
redaction@lequotidien.com

Le temps des fêtes vient de se terminer. C'est le moment de l'année le plus stressant pour les consommateurs et consommatrices que nous sommes. Nous avons magasiné des cadeaux qui devaient plaire à nos proches, sans se ruiner, mais sans apparaître radin non plus. Peut-être avons-nous tenté de faire des gestes pour l'écologie. Mais quelle place avons-nous accordée à l'achat local ? Si on essaie de l'évaluer, le lendemain de veille du temps des fêtes risque d'être difficile.

En effet, chacun connaît les vertus de l'achat local. Cela stimule l'activité économique, crée des emplois et génère des taxes. Mais pas seulement. Décider d'acheter des produits de la région, dans des commerces locaux, participe à l'aménagement de notre territoire. Un tel choix favorise un tissu commercial et industriel dense où l'on peut habiter, travailler et magasiner à proximité, et créer des liens. Bref, acheter local permet de mieux vivre ensemble.

Mais qui devrait encourager l'achat local ? Le consommateur ? L'économie classique nous dit que les entreprises commerciales ne font que répondre aux demandes des consommateurs. Il suffirait donc que nous nous mettions tous à acheter des produits régionaux pour améliorer la situation. En suivant ce raisonnement, nous, consommateurs, sommes la cause de la majorité des problèmes du marché, dont le manque d'achat local. Et nous en sommes aussi la solution.

Cependant, cette logique ne tient pas la route. Selon l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) de l'ESG UQAM, 67 % des Québécois auraient « privilégié l'achat local » et 59 % auraient même « privilégié l'achat de produits fabriqués localement » en 2017. Vue la quantité de produits que nous achetons qui sont fabriqués loin d'ici, il semble que les bottines ne suivent pas très souvent les babines. La faute au consommateur, toujours ? Essayons de nous habiller ne serait-ce que made in Canada pour voir.

En fait, la responsabilité des détaillants et des fabricants est importante dans la faiblesse de l'achat local, et peut être considérée comme étant proportionnelle à leur taille. Les Costco et Walmart de ce monde devraient prendre l'initiative de proposer une large sélection de produits locaux, de les annoncer adéquatement et se faire concurrence sur cet aspect de leur offre, et pas seulement en offrir quelques-uns pour bien paraître. Mais, à cela, ils répondront probablement que la majorité des consommateurs ne sont pas prêts à payer plus cher pour des produits locaux, ce qui semble le cas.

Nous sommes donc dans une impasse.

Pour en sortir, peut-être faudrait-il se poser une grande question, délaissée par les économistes : d'où viennent nos désirs de consommation ? Et, spécifiquement, pourquoi veut-on souvent acheter des choses le moins cher possible ? Pour pouvoir consommer toujours davantage en quantité, peut-être.

Alors, il pourrait s'agir d'une question de valeurs. Il faudrait qu'il devienne plus important d'acheter des produits de meilleure qualité, plus durables, originaux, qui nous ressemblent, plutôt qu'une grande quantité d'objets moins chers. Dans ce cas, l'achat local pourrait connaître un vrai essor. Mais, pour ce faire, les détaillants doivent inlassablement distribuer et faire la promotion de produits d'ici pour patiemment faire changer nos habitudes et finalement nos valeurs, plutôt que d'attendre qu'une demande hypothétique n'émerge.

Peut-être encore plus important, il faudrait que nous nous mettions à apprécier plus les avantages des petits commerces locaux, dont la proximité et l'adaptabilité à nos besoins spécifiques. Mais, pour ce faire, les villes doivent entreprendre une politique urbanistique de longue haleine, centrée par exemple sur une revitalisation de leur centre-ville, afin de créer l'achalandage requis pour le développement d'un commerce local économiquement viable.

Stimuler l'économie de sa région en optant pour des biens et services locaux est une politique de plus en plus répandue dans les foyers du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ailleurs. Le professeur de l'UQAC Damien Hallegatte, spécialiste en marketing, ainsi que le promoteur saguenéen Hugues Harvey se prononcent sur le sujet.

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

tribune

Ces petites tapes dans le dos

HUGUES HARVEY
TRIBUNE
redaction@lequotidien.com

Je suis tombé sur un article plutôt intéressant dans les pages du Quotidien, le 30 décembre dernier : « La Chocolaterie Au cœur fondant d'Alma s'amène à Saguenay. » Que c'est inspirant de voir une histoire et une entreprise comme celle-là se développer. La petite histoire de Joanie Lavoie me semble bien intéressante.

Je peux aussi imaginer le risque et le stress que cela suppose pour sa propriétaire d'ouvrir une nouvelle succursale. Les investissements en argent et en temps, le personnel, le risque d'un nouveau local. Et je peux aussi comprendre que celle-ci a bien été ébranlée par l'annonce de l'ouverture d'un Chocolats Favoris dans les environs de son nouveau commerce.

Il me semble que c'est encore le temps des résolutions de nouvelle année et qu'un peu de nationalisme économique devrait être au menu, non ? C'est une belle occasion pour les gens du Saguenay d'encourager quelqu'un de chez nous dans son nouveau projet et par la même occasion, de nous aider nous-mêmes… J'irai avec grand plaisir y acheter mon chocolat en 2018, aussi souvent que possible.

Sans vouloir le cacher, j'étais (et je suis toujours) un adepte de Chocolats Favoris lors d'un passage dans la Vieille Capitale, et je continuerai de m'y rendre. Du côté de Vaudreuil, ils auront aussi ma préférence sur le Dairy Queen, situé quelques rues plus loin. Autant encourager une entreprise québécoise. Le but étant toujours d'encourager l'initiative locale, en premier lieu, quand c'est possible.

Mais c'est cette affection des gens de Québec pour leur chocolaterie, poussée par la soif d'entreprendre de son président, qui a permis à cette entreprise de se développer. Je trouve que nous avons, nous aussi, une belle occasion de donner encore ici une chance à une entreprise de chez nous, qui n'est peut-être qu'au début de son développement.

Je ressens toujours une certaine fierté lorsque je vois La Voie Maltée se développer du côté de Québec. J'ai un sourire à toutes les fois que je passe sur le boulevard Laurier ces jours-ci et que je remarque leurs travaux d'expansion dans l'ancien Beaugarte. C'est quand même tout un défi que ses propriétaires relèvent, on leur souhaite que ce ne soit que le début !

Même chose maintenant du côté de Drummondville. Clairement que la Fromagerie Lemaire, depuis son acquisition par la famille Boivin, mérite un arrêt lorsque c'est possible. La fromagerie familiale est rendue plutôt importante dans le paysage québécois. Encore une fois, il faut applaudir et continuer à encourager le succès d'entreprises de chez nous.

C'est par ces petites décisions que nous, consommateurs, pouvons vraiment faire la différence dans la vie d'entreprises et par ricochet, dans la vitalité de notre région. L'économie de succursales, ce n'est pas juste un problème à l'échelle du Québec… J'ai aussi beaucoup plus de chance de voir les entrepreneurs locaux venir acheter des produits et services dans mes entreprises qu'Anheuser-Busch (Budweiser) ou Parmalat.

Je ne peux pas spéculer sur les plans d'avenir de la propriétaire de cette chocolaterie, que je ne connais pas. Mais qui sait, c'est peut-être le début d'une autre belle aventure ? Elle vient de prendre tout un risque, il faut quand même le reconnaître et l'applaudir.

Ce sont des petites tapes dans le dos qui finissent par nous porter au début de nos entreprises. Imaginons ce que quelques milliers d'encouragements, à coups de petits achats dans une boutique de chez nous, pourraient faire. Imaginons aussi l'impact sur ces mêmes entreprises lorsqu'on les oublie. Ça peut malheureusement ébranler des passionnés…

Alors, M^lle^ Lavoie, j'espère que votre chocolat remplira ses promesses pour 2018, ce dont je ne doute pas du tout… Avant même d'y avoir goûté, vous avez gagné un client. Bonne année 2018 et bonne chance avec votre nouveau projet !

PHOTO DU JOUR

Sur ce cliché datant du 8 janvier, la Peugeot de l'Espagnol Carlos Sainz et de son copilote Lucas Cruz roule à plein régime à travers les dunes, dans le cadre de la troisième étape du Rallye Dakar 2018, autrefois connu sous le nom Paris-Dakar. — PHOTO AFP, FRANCK FIFE

CARREFOUR DES LECTEURS

Nouveau lieu de culte

Le dimanche 12 décembre, la communauté chrétienne de Saint-David-de-Falardeau marquait une très belle et touchante possession de leur nouveau lieu de culte pour également au bouton de déclenchement afin de pouvoir traverser le boulevard Barrette à partir de la rue des Cent Associés et essayer d'escalader le mur de neige pour pouvoir avoir accès à la piste de motoneige et tenter d'y marcher.

À l'intersection du Maxi et de Corneau Cantin, il n'y a pas de lumière pour les piétons. La situation est également très difficile pour les usagers du transport en commun. Un bel effort a été fait pour aménager le boulevard Talbot, mais il reste beaucoup à faire pour faciliter et sécuriser la vie des piétons.

Pierre Jacques
Saguenay

une célébration eucharistique digne et sobre à l'image des fondateurs de cette paroisse.

Bravo et félicitation à Mme Carole Larouche et son équipe de marguillers, à Mme Catherine Morissette et son équipe de conseillers, à M. Léon-Maurice Houde et son équipe pastorale, à Mme Odette Tremblay et son groupe de chorale, à Mme Lorraine Tremblay et son équipe de bénévoles et enfin à l'ébéniste Jérôme Bilodeau pour les magnifiques œuvres d'art.

Nos fondateurs et « leurs épouses inqualifiables sans devoir y être obligé d'y consacrer un volume entier », les Arcade Bezeau, Patrick Munger, Dominique Grenon, Jean-Charles Duchesne, Lucien Savard, Jean Rannou, Léopold Lapointe, Almanzar Lapointe, Jules-Emile Lapointe, Antoine Larouche, Jéroboam et Étienne Xavier, David Simard, Napoléon Tremblay, David Gauthier, Joseph, François et Edgard Lavoie, Gérard Tremblay, Adéodat et Odéon Migneault, François Dionne, Almas et Joseph Fortin, David Tremblay (Jules), Arthur Briand, Wilfrid Tremblay, Pitre Tremblay, Joseph Briand, Joseph-Eugène Gauthier, Roméo Gaudreault, Samuel Manning, Thomé Lagacé, Charles-Eugène Allaire, Louis Desbiens, Léonidas Lavoie, Lucien Mercier, j'en oublie et j'en passe de tout aussi méritant, sont, n'en doutez pas, très fiers de vous et de vos actions !

Sincèrement et amicalement vôtre de cœur et d'âmes.

Ferdinand Lavoie
Chicoutimi

Écrivez-nous

Envoyez-nous votre opinion à **redaction@lequotidien.com.** Votre texte doit faire un maximum de 1600 caractères, être signé et être accompagné de votre lieu de résidence et de votre numéro de téléphone, lequel ne sera pas publié.

Regarder ce qu'on a

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

C'est une phrase que j'ai souvent prononcée, dans toutes sortes de circonstances, dans des moments difficiles, au moment de faire le point ou lorsqu'on a besoin de prendre du recul face à certaines situations. « Il faut regarder ce qu'on a, pas ce qu'on n'a pas. » C'est simplement une façon de voir la vie du bon côté et d'apprécier la vie qu'on mène.

Frédéric Dion (la version moderne d'André-François Bourbeau, notre survivaliste au Surviethon de 1984), aventurier, passionné de survie, une machine à relever des défis, un peu téméraire sur les bords, conférencier et raconteur, utilise aussi cette formule dans ses conférences : « à regarder ce qu'on n'a pas, on gâche ce qu'on a. Vivre le moment présent, avoir des projets, y aller une étape à la fois, vivre des réussites simples et facilement réalisables nous empêche d'avoir des doutes et à survivre à toutes sortes de situations, tant dans les aventures extrêmes que dans la vie de tous les jours », a fait valoir l'homme de 40 ans qui vit des aventures extrêmes depuis plus de 15 ans.

SURVIVRE À LA SURVIE

La dernière aventure de Frédéric Dion aura été de survivre 10 jours au Yukon, sans eau, sans nourriture et sans GPS. « C'est André-François Bourbeau qui a choisi l'endroit où j'ai été largué en hélicoptère. Il a choisi le pire endroit où on pouvait se perdre. André-François, c'est mon mentor. En fait, dit-il en riant, il s'est pratiqué dans le bois à l'époque pour que je puisse vivre mes aventures. »

Frédéric Dion se prête au jeu des comparaisons avec son dix jours de survie de l'été 2016 et le Surviethon du professeur de l'UQAC en 1984. « André-François est demeuré statique 31 jours au même endroit au coeur de la forêt boréale, alors que mon défi était de sortir du bois et de retrouver mon chemin vers la civilisation », explique l'aventurier.

Frédéric Dion, une version 2.0 de notre aventurier André-François Bourbeau, donnera une conférence-spectacle le 17 janvier à Chicoutimi.— PHOTO COURTOISIE, FRÉDÉRIC DION

Il fait valoir cependant que sur le plan psychologique, les deux expériences les ont confrontés aux mêmes démons, aux mêmes angoisses. « L'objectif qu'on veut atteindre semble toujours très loin et on doute. On se retrouve dans l'urgence d'agir et on a parfois des pensées nuisibles. C'est là qu'on met en pratique "l'antidoute" et qu'on ose agir dans le moment présent. "L'antidoute", c'est l'art de diviser des objectifs en étapes simples pour qu'ils deviennent facilement réalisables. C'est une façon efficace de nous ancrer dans le présent et d'empêcher le doute d'envahir nos pensées. Elle nous ramène à l'essentiel de la vie : ici et maintenant », résume Frédéric Dion.

La dernière aventure de Frédéric Dion aura été de survivre 10 jours au Yukon, sans eau, sans nourriture et sans GPS.— PHOTO COURTOISIE, FRÉDÉRIC DION

J'imagine qu'à un moment donné, on se demande ce qu'on fait ici, en plein coeur d'une forêt, dans le seul espoir de survivre ? On doit avoir le goût de tout plaquer là ? « Plus maintenant, parce qu'on fait des choix qui nous rendent heureux. Pourquoi André-François Bourbeau a choisi de passer 31 jours dans le bois ou moi de me perdre au Yukon ? C'est parce que ça nous rend heureux, parce que ça nous procure du bonheur », explique l'aventurier qui a déjà traversé l'Antarctique en ski et couru 33 marathons en sept semaines.

Dans ses conférences, Frédéric Dion invite les gens à appliquer l'antidoute dans leur vie quotidienne

En divisant un projet en petites étapes, nous nous concentrons sur le moment présent et le vivons en pleine conscience. La motivation est la base de la majorité des projets, il faut ensuite passer à l'action pour finalement arriver à la réalisation. Ce sont trois étapes qui prennent racine dans la confiance et l'estime de soi », philosophe l'aventurier qui a remplacé André-François Bourbeau comme coach de survie pour l'émission *Expédition extrême* à Canal Z.

Le psychologique devient l'outil principal en situation de survie. « La pensée magique, ça n'existe pas, il faut se mettre en action, faire un pas de plus, oser l'aventure. Ma conjointe est psychologue clinicienne et nous avons travaillé ensemble pour l'écriture du livre *Survivre avec l'antidoute* », fait valoir celui qui a déjà prononcé plus de 2000 conférences à travers le monde.

Frédéric Dion sera à l'hôtel Le Montagnais le 17 janvier pour rencontrer les gens du Royaume, une région où il dit avoir des liens importants avec des gens d'ici, mais aussi avec l'immense territoire qu'il a parcouru à plusieurs reprises.

politique

Nouvelle démission à l'Enquête nationale sur les femmes autochtones

OTTAWA — Une nouvelle démission secoue l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La directrice générale Debbie Reid, qui était en poste depuis trois mois, a quitté ses fonctions jeudi.

«Comme il s'agit de questions personnelles, l'Enquête nationale ne commentera pas à ce sujet», a écrit son équipe des communications dans un courriel à La Presse canadienne.

Mme Reid avait été nommée en octobre, trois mois après la démission de sa prédécesseure, Michèle Moreau, qui avait elle aussi cité des raisons personnelles pour expliquer son départ.

L'Enquête nationale a connu une vague de démission depuis le printemps dernier. Une dizaine de personnes ont claqué la porte dont la commissaire Marilyn Poitras en juillet dernier et l'avocate principale Susan Vella, quelques mois plus tard.

Les quatre commissaires restants se sont plaints à plusieurs reprises de difficultés attribuables à la lenteur de la bureaucratie fédérale. Lors de la publication de leur premier rapport en novembre, la commissaire en chef, Marion Buller, a réitéré son intention de demander une prolongation et du financement supplémentaire pour pouvoir remplir le mandat de l'Enquête nationale.

Une demande formelle n'a toujours pas été faite auprès du gouvernement fédéral, selon l'attachée de presse de la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, Sabrina Williams.

L'Enquête nationale a jusqu'au 1er novembre 2018 pour fournir son rapport final. Elle dispose présentement d'un budget de 53,8 millions $. L'Enquête nationale a dû faire face à un flot de critiques de la part de certaines familles touchées et de chefs autochtones depuis sa mise sur pied.

Des chefs manitobains sont allés jusqu'à demander la démission des quatre commissaires lors de la réunion annuelle de l'Assemblée des Premières nations en juillet. Leur proposition avait été rejetée, mais une autre résolution exigeant d'importants changements au sein de l'Enquête nationale avait été adoptée.

L'intérim sera assuré par l'actuel directeur des opérations, Calvin Wong.

PRESSE CANADIENNE

POSSESSION SIMPLE DE MARIJUANA

Trudeau penche pour l'amnistie

JOËL-DENIS BELLAVANCE
La Presse

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau jongle plus que jamais avec l'idée d'accorder une amnistie générale aux Canadiens qui ont été reconnus coupables de possession simple de marijuana dans le passé, alors que plusieurs États américains, dont la Californie, ont déjà retenu cette option au moment de légaliser le cannabis sur leur territoire.

Pour l'heure, la priorité du gouvernement Trudeau est de mener à bien son projet de loi visant à légaliser la marijuana au plus tard au 1er juillet avec le concours des provinces et des municipalités. Le projet de loi C-45 a été adopté par la Chambre des communes en novembre dernier par un vote de 200 à 82 et il a été expédié au Sénat pour qu'il en fasse l'étude à son tour.

Mais dès que cette mesure entrera en vigueur et que la vente et la distribution du cannabis seront une réalité au pays, Ottawa entend bien statuer sur le cas de centaines de milliers de personnes qui traînent un casier judiciaire parce qu'elles ont été arrêtées et condamnées pour possession simple de marijuana. Selon certaines estimations, on compte pas moins de 600 000 Canadiens qui détiennent un casier judiciaire pour possession de cannabis — un boulet qui peut les empêcher de décrocher un emploi ou encore de voyager à l'étranger.

En 2016 seulement, près de 20 000 personnes ont été accusées de possession simple par les corps policiers du pays, même si le gouvernement Trudeau avait clairement énoncé son intention de légaliser la marijuana. Le projet de loi C-45 permettra notamment à une personne de 18 ans et plus de posséder jusqu'à 30 grammes de marijuana. Il permettra aussi à un consommateur de cultiver jusqu'à quatre plants de pot à la maison, bien que cette mesure soit rejetée dans certaines provinces, notamment au Québec.

Dans les rangs libéraux, on affirme qu'il faudra corriger d'une manière ou d'une autre cette iniquité qui frappera les individus ayant un tel casier judiciaire pour une infraction qui disparaîtra avec la légalisation du cannabis.

«À mesure que le cadre législatif pour la légalisation du cannabis progresse, le gouvernement a l'intention d'envisager des options sur ce qui peut être fait pour rendre la situation plus juste pour les Canadiens qui ont déjà été condamnés pour la possession de petites quantités», a indiqué jeudi à *La Presse* Scott Bardsley, un proche collaborateur du ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale.

D'ici là, toutefois, «les lois et les règles actuelles demeurent en vigueur jusqu'à l'adoption de la nouvelle loi par le Parlement», a-t-il dit.

Le NPD presse depuis deux ans le gouvernement Trudeau de décriminaliser la possession simple de marijuana pour éviter que d'autres Canadiens soient inculpés et doivent ainsi traîner un casier judiciaire pour une infraction qui n'en sera plus une quand le cannabis sera légalisé. Le NPD réclame aussi qu'Ottawa accorde une amnistie générale aux Canadiens qui ont déjà un casier judiciaire pour la possession simple de marijuana

Si le gouvernement libéral semblait écarter l'option d'une amnistie au départ, le premier ministre Justin Trudeau a entrebâillé la porte en avril dernier durant une assemblée publique à Toronto. «Nous allons voir ce que nous pouvons faire pour les gens qui ont un casier judiciaire pour quelque chose qui ne sera plus un crime», avait alors simplement affirmé M. Trudeau.

PARAMÈTRES À DÉFINIR

Sous le couvert de l'anonymat, une source gouvernementale a indiqué à *La Presse* jeudi que la décision à cet égard est essentiellement prise même si le cabinet n'a pas encore été saisi du dossier. C'est qu'il reste à définir les paramètres d'une telle amnistie.

Dans l'intervalle, M. Bardsley a souligné qu'une personne reconnue coupable de possession simple de marijuana, jusqu'à 30 grammes, peut demander la suspension de son casier par l'intermédiaire de la Commission des libérations conditionnelles du Canada cinq ans après avoir purgé sa peine.

Le gouvernement Trudeau tient d'ailleurs des consultations publiques relativement aux réformes qui pourraient être adoptées pour simplifier le système de pardon. «Nous voulons nous assurer que la période d'attente, les frais et le but du programme sont équitables, proportionnels et productifs. Nous y arriverons en mettant en œuvre des politiques de justice pénale axées sur des données probantes qui appuient la réadaptation, préviennent la criminalité et la victimisation et assurent la sécurité de nos collectivités», a-t-il affirmé dans un courriel à *La Presse*.

Le projet de loi C-45 permettra notamment à une personne de 18 ans et plus de posséder jusqu'à 30 grammes de marijuana. — PHOTO AP, NOAH BERGER

Selon le député néo-démocrate Don Davies, le gouvernement Trudeau doit absolument procéder à une amnistie générale pour ceux qui traînent un casier judiciaire. «Cela fait plus d'un an que nous talonnons le gouvernement Trudeau à ce sujet. Cela a des conséquences dévastatrices pour bon nombre de Canadiens, en particulier les jeunes qui se voient coller un casier judiciaire. Cela affecte tes perspectives d'emplois, tes déplacements et il y a encore une stigmatisation pour ceux qui ont un casier judiciaire. Cela affecte beaucoup les jeunes, les gens de races différentes et les autochtones», a affirmé M. Davies.

Ce dernier avait d'ailleurs proposé une motion durant l'étude du projet de loi C-45 proposant une amnistie générale, à tout le moins dans le cas des individus coupables des infractions qui seront éliminées par le projet de loi, mais cette motion a été rejetée par les membres du comité de la santé des Communes.

Selon M. Davies, le gouvernement Trudeau doit aussi entreprendre des négociations avec les autorités américaines pour éviter que les Canadiens ayant déjà consommé du cannabis ne soient refoulés à la frontière canado-américaine.

La militante procannabis Jodie Emery, qui a été condamnée en décembre dernier avec son mari Marc Emery à payer une amende de 195 000 $ chacun pour possession de marijuana dans le but d'en faire le trafic, a affirmé hier qu'une amnistie s'impose dans les plus brefs délais. «Je milite depuis des années pour cette amnistie. Il faut que le Canada suive les traces de la Californie», a-t-elle dit.

OLYMEL DOIT EMBAUCHER DES CENTAINES DE PERSONNES

Une recette aux multiples ingrédients

La pénurie de main-d'œuvre touche la grande majorité des industries du Québec. Des chefs d'entreprise optent pour la créativité quand vient le temps de contrer ce problème. Les six quotidiens du Groupe Capitales Médias ont répertorié une douzaine de « bonnes idées ». **À lire jusqu'au 16 janvier.**

DES IDÉES POUR CONTRER LA PÉNURIE

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Le vice-président, Ressources humaines, Louis Banville, ne chôme pas pour tenter de recruter le personnel nécessaire. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

YAMACHICHE — Au Québec, Olymel a besoin d'embaucher près de 580 personnes d'ici février prochain, dont une centaine à court terme uniquement à St-Esprit. Et pas moins de 360 emplois seront créés avec l'agrandissement de l'usine de Yamachiche, en Mauricie, prévu pour 2019 au coût de 110 millions de dollars.

Depuis deux ans, Olymel a créé 1078 nouveaux emplois, principalement au Québec. À titre d'exemple, depuis l'acquisition de La Fernandière à Trois-Rivières en juin 2016, le nombre d'employés est passé de 80 à près de 200 dans une usine deux fois plus grande.

Avec un chiffre d'affaires qui dépasse les 3,2 milliards de dollars, l'entreprise emploie 11 500 personnes dont plus de 8000 au Québec. Seulement dans cette province, au cours des deux dernières années, Olymel a investi plus de 330 millions de dollars dans sa croissance, la modernisation et l'expansion de ses établissements, la conclusion de partenariats et l'acquisition d'entreprises pour une plus grande valorisation de ses produits et la conquête de nouveaux marchés.

Avec autant de développements qui ont pour effet de multiplier les emplois à pourvoir, le vice-président, Ressources humaines, Louis Banville, ne chôme pas pour tenter de recruter le personnel nécessaire.

« Il y a différentes méthodes, il n'y a pas qu'une seule solution, c'est une multitude d'éléments qui, cumulés l'un avec l'autre, permettent d'obtenir quand même des résultats somme toute assez intéressants, compte tenu des besoins importants en main-d'œuvre », explique-t-il.

D'entrée de jeu, Olymel procède d'abord à des études de densité de population et de marché du travail, que ce soit en Mauricie, Chaudière-Appalaches, Alberta ou au Nouveau-Brunswick. « Un peu partout où on a des établissements, on veut savoir de quoi est composée la main-d'œuvre dans la région, quels sont les taux d'occupation et de scolarisation et quel est l'âge des travailleurs en recherche d'emploi pour affûter nos différentes façons de recruter », précise M. Banville.

Par ailleurs, si l'organisation de journées d'emplois représente la meilleure source de recrutement, le programme de référencement mis de l'avant par l'entreprise au printemps 2016, Profil, se veut passablement efficace.

« Nos employés sont nos meilleurs ambassadeurs. Si un employé soumet une candidature qui est retenue et qui demeure au travail pendant un temps significatif dans l'entreprise, on va remettre 250 dollars à la personne qui a référé et ça peut aller jusqu'à 1500 dollars si elle nous présente trois personnes », fait-il savoir.

« Nos employés sont nos meilleurs ambassadeurs. Si un employé soumet une candidature qui est retenue et qui demeure au travail pendant un temps significatif dans l'entreprise, on va remettre 250 dollars à la personne qui a référé et ça peut aller jusqu'à 1500 dollars s'il nous présente trois personnes. »

De plus, le recours aux réseaux sociaux est vite devenu une méthode de recrutement traditionnelle pour Olymel. « Certaines personnes reçoivent des invitations à postuler directement sur le téléphone cellulaire. Elle n'a qu'à peser sur un petit bouton qui achemine sa candidature dans nos établissements pour faire simple et rapide », décrit M. Banville tout en avouant que les pages Facebook « sollicitent du mouvement et font parler de nous ».

Et les nouveaux arrivants constituent un bassin de main-d'œuvre intéressant pour l'entreprise. « C'est une chose qu'on a faite beaucoup dans les régions de Lanaudière et de la Beauce et qu'on va faire beaucoup aussi pour ce qui nous attend à Yamachiche dans la prochaine année », a-t-il laissé entendre, évoquant la collaboration des divers organismes d'intégration, l'instauration d'un système de transport au besoin et des efforts de régionalisation.

Toutefois, la politique de l'entreprise est « toujours de recruter dans la région immédiate ». « Chez Olymel, 77 % de nos employés demeurent dans un rayon de 50 kilomètres autour de l'usine, 13 % viennent de 50 kilomètres et plus et 10 % sont des travailleurs étrangers temporaires. À Yamachiche, le premier réflexe qu'on va faire, c'est de recruter dans la région de Trois-Rivières et mettre des navettes à la disposition des gens pour les accommoder. Et s'il fallait aller en chercher à l'extérieur, on va faire en sorte d'optimiser toute la main-d'œuvre disponible dans la région immédiate », tient-il à indiquer.

Or, si M. Banville et son équipe ne manquent pas d'imagination pour recruter du personnel, l'entreprise dispose de plusieurs atouts pour retenir ses milliers d'employés, dont la stabilité et des conditions très concurrentielles. « Près de 2000 personnes ont plus de 25 ans de service », conclut-il fièrement.

Cette image est tirée de *Sentier* et montre le parcours des étudiants dès leur arrivée au Collège d'Alma. — CAPTURE D'ÉCRAN

TECHNIQUES POLICIÈRES PREMIÈRES NATIONS DU COLLÈGE D'ALMA

Les étudiants autochtones à l'écran

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Une série télévisée portant sur les étudiants du programme Techniques policières Premières Nations du Collège d'Alma est présentée depuis lundi sur les ondes d'APTN.

Les 14 épisodes de *Sentier* sont diffusés les lundis jusqu'au 14 avril. La série suit le parcours de formation de jeunes aspirants policiers provenant des Premières Nations, indique le communiqué du Collège d'Alma.

Le tournage avait débuté à l'automne 2016 et a été réalisé par Trinôme, une équipe de production de Montréal. Issue de ces tournages, *Sentier* est une série documentaire réalité à travers laquelle il est possible de découvrir les défis auxquels sont confrontés les élèves avant de pouvoir devenir policiers dans diverses communautés amérindiennes.

La série a ceci d'intéressant qu'en plus de filmer les jeunes durant leur formation, ils sont aussi montrés dans leur communauté, leur milieu de vie et parmi leurs amis. « Leurs rêves, la peur de l'échec, leurs questionnements donnent lieu à autant de situations dévoilant aux téléspectateurs un univers fascinant », poursuit le communiqué.

Il est possible de visionner la bande-annonce de *Sentier* au *www.sentier-la-serie.com*. De plus, il y a 12 capsules présentant des anecdotes et des visites des lieux de tournage. Le site comprend également une section informant ceux qui désireraient également devenir policiers.

« *Sentier* est le fruit de près d'une année de tournage auprès d'étudiants qui ont quitté leur communauté pour réussir leurs études dans un milieu collégial, animés par une volonté d'avoir un impact positif, d'attaquer les problèmes de front et d'aider leur communauté en étant aux premières lignes. Leurs motivations sont multiples et personnelles. Une belle histoire de succès ! », est-il écrit également.

La série *Sentier* suit notamment le parcours de Jean-Christophe, originaire de Mashteuiatsh. — CAPTURE D'ÉCRAN

MOTS CROISÉS JUNIOR

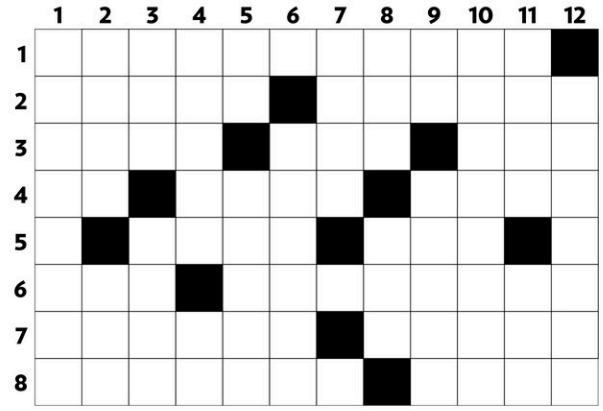

HORIZONTALEMENT

1 Nom du drapeau québécois.
2 Adverbe qui marque l'égalité – Ensemble des poils d'un animal.
3 Habillé – Qui sont à moi – Situation engendrant un effet comique.
4 Charpente du corps humain – Elle est faite pour tourner – Grande fête, souvent de caractère officiel.
5 Il a perdu son épouse – Grande étendue d'eau intérieure.
6 À cet endroit – Qui n'a pas de bornes, qui est infini.
7 Réduite de volume par pression – Localisé.
8 Qui n'est pas mince – Lac d'Écosse très connu, supposément habité par un monstre.

VERTICALEMENT

1 Qui est l'objet de la préférence de quelqu'un.
2 Parcourues des yeux – Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
3 Un des quatre points cardinaux – Il est nécessaire pour entrer dans certains pays.
4 Détérioration que produit le frottement – Après le la.
5 Participe passé du verbe rire – Fentes qui permettent aux poissons de respirer.
6 Extrémité du museau de certains mammifères (pluriel).
7 À la main de l'escrimeur.
8 Déterminant pluriel – On en retrouve 4 sur le drapeau du Québec.
9 Après tu – Garçon jeune et espiègle.
10 Finesse d'esprit.
11 Qui a la même valeur – Pas révélés.
12 Qui ont perdu leur route.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	S	T	I	G	E	■	P	U	E
2	L	I	M	E	R	■	U	N	I	O	N	S
3	A	M	I	C	A	L	E	■	N	U	I	T
4	N	E	E	■	M	I	T	E	S	■	T	■
5	E	■	T	R	E	S	■	A	E	R	E	R
6	T	E	T	E	■	S	O	U	C	I	■	O
7	E	L	E	V	E	E	S	■	T	E	T	U
8	■	U	S	E	■	R	E	T	E	N	U	E

MOT MYSTÈRE

ABDUL
ADEN
ARABIE

BANDE
BIANCA
BROWNING

CARGO
CEYLAN
CHEF
CHIEN
CRABE

DIDI

ECTOPLASME
EMIR
ESPIONNAGE
ETOILE

FOU
FRONTIERE

GENERAL
GENEVE

HOTEL

IMAGE
INCAS
IRMA

JEEP

LAMPION
LAUBEPIN
LECTEUR
LETHARGIE
LIOU
LIRE
LIVRE
LUNE

MILOU
MULLER

TINTIN - Un mot de 6 lettres

E	R	A	R	A	D	I	O	R	O	S	E	R	T	U
N	V	E	S	O	T	N	I	U	Q	E	R	H	U	M
O	O	A	L	E	T	H	A	R	G	I	E	N	U	L
N	Y	Y	D	L	R	S	D	R	N	L	I	O	U	M
I	A	K	N	L	U	E	E	T	I	N	T	I	N	A
P	G	E	O	E	Y	M	N	N	N	R	N	P	A	L
E	E	L	S	T	I	S	C	O	W	I	O	M	L	A
B	L	R	I	X	C	A	R	G	O	M	R	A	Y	D
U	I	U	O	E	S	L	I	V	R	E	F	L	E	G
A	R	E	P	T	L	P	U	U	B	I	A	N	C	A
L	E	T	O	H	U	O	L	I	M	R	L	H	D	R
J	R	C	H	E	F	T	S	A	E	U	I	I	R	A
E	K	E	B	A	R	C	G	N	D	E	D	N	A	B
E	E	L	I	O	T	E	E	B	N	I	R	M	A	I
P	E	V	E	N	E	G	A	N	N	O	I	P	S	E

Solution du dernier problème : ATTELAGE **12-01-2018**

NESTOR
NYON

POISON

RADIO
RAGDALAM

REMI
REQUIN
RHUM

SCEPTRE
SERENO
SOLEIL

STOCK

SYLDAVE

TEXTE
TINTIN
TOKYO

TRESOR

VOYAGE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Homme politique américain– Cercle lumineux.
2. Ruminant de montagnes – Patate douce.
3. Précis – Discipline spirituelle – Elle peut geler.
4. Son nid est suspendu.
5. Avalée – Fromage suisse – Terme de belote.
6. Lu lettre par lettre – Petite plante des lieux humides.
7. Dans la gamme – Poètes primitifs – Acide et aigre.
8. Dodu – Premières pages.
9. Mettre plus haut – Moment apprécié.
10. Périodes d'études pratiques – Petit bovin.
11. Trompé – Possessif.
12. Va jusqu'à la vessie – Patrie de Brassens.

VERTICALEMENT

1. Aviateur américain – Ingurgité.
2. Baie du Japon – Stériliser des liquides.
3. Tressée – Le soleil, par exemple.
4. Chrome – Qui ennuie par sa monotonie.
5. Voyage mouvementé – Père de Thésée.
6. Est culotté – Qui n'est pas tendre.
7. Africain – Sainte.
8. Lézarder.
9. Marque la surprise – Liquides organiques.
10. Peines pécuniaires – Pièce de serrure.
11. Soeur de Rachel – Il va à l'université.
12. Travailler – Exécutée.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	S	S	O	U	R	I	■	E	V	E
2	I	M	P	U	R	■	E	N	C	L	O	S
3	S	P	I	■	A	M	A	D	O	U	E	E
4	S	U	S	H	I	■	G	E	N	E	U	R
5	I	N	■	A	S	T	I	■	N	■	X	I
6	S	I	A	L	O	R	R	H	E	E	■	N
7	S	■	S	E	N	E	■	E	C	U	M	E
8	I	B	I	S	■	V	A	U	T	■	U	■
9	P	A	N	■	P	E	U	R	E	U	S	E
10	P	R	I	M	O	■	S	T	R	E	S	S
11	I	D	E	A	L	I	S	E	■	L	E	T
12	■	A	N	T	I	■	I	S	O	E	T	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2						■						
3				■					■			
4		■									■	
5				■					■			
6						■						
7			■						■			
8					■					■		■
9							■					
10	■							■				
11						■						
12								■				

12 Janvier 2018 N° 5065

SUDOKU

							2	
	4				6			
	2			5		9		
				6			1	9
1	8			7				
		6	1	4				5
	5	2	7				9	
9								7
			5		2	8		4

4341

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : très difficile

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	4	1	7	8	5	3	2	9
2	8	3	4	9	6	5	1	7
9	5	7	2	3	1	4	8	6
7	1	5	9	2	8	6	4	3
8	6	2	5	4	3	9	7	1
4	3	9	1	6	7	2	5	8
5	2	6	8	7	9	1	3	4
3	7	4	6	1	2	8	9	5
1	9	8	3	5	4	7	6	2

4340

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S	C	U	E	E	I	V	S	R	R	E	O	R	S
F	I	E	S	H	A	Q	U	E	S	E	L	E	E
N	O	D	C	S	O	R	O	N	D	N	T	U	S
	L	E	E	S	S	N	A					E	

Thème : Citation d'Ernest Renan

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Giacomo Léopardi : Rien n'est plus rare au monde qu'une personne toujours supportable.

Peanut

Ben

Boris

HOROSCOPE 12 janvier 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril : Si le voeu des élèves était exaucé, il n'y aurait aucun maître vivant. Tandis que les cinq astres en Capricorne, au carré du Bélier, embrouillent un peu votre radar, les choses que vous souhaitez ne sont peut-être pas dans votre meilleur intérêt. Vous auriez avantage a misez sur les éléments dont vous avez réellement besoin plutôt que sur ceux dont vous éprouvez l'envie, si ardente soit elle.

Taureau du 20 avril au 20 mai : Avec l'appui des astres en Capricorne et en Scorpion, votre détermination viendra à bout de tout... ou presque! D'une simple enjambée, vous allez franchir les obstacles sur lesquels la plupart des gens butent. Pourquoi ne pas saisir l'opportunité de concrétiser un projet qui vous trotte en tête? Ce serait le meilleur moyen de ne pas regretter par la suite d'avoir laissé passer l'occasion.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin : La Lune arrive en Sagittaire, en face de votre Signe, et mieux vaudra ne pas ouvrir la porte que vous serez incapable de refermer. Ainsi, il est recommandé de bien réfléchir aux répercussions que pourrait avoir une initiative osée avant de passer aux actes. Toutefois dans quelques jours le climat ambiant vous sera nettement plus favorable. Alors si une affaire ne presse pas, attendez.

Cancer du 22 juin au 22 juillet : Si tout le monde s'empêchait d'agir par crainte de l'inconnu, rien n'avancerait. Tant que le Soleil, Vénus, Pluton, Mercure et Saturne sont en face de votre Signe, en Capricorne, le geste face auquel vous hésitez n'aura pas de répercussions négatives si vous avouez franchement vos intentions. Chassez vos appréhensions et prenez l'initiative en procédant étape par étape.

Lion du 23 juillet au 22 août : Ce que l'on souhaite à son voisin finira par nous arriver. Avec Jupiter au carré de votre Signe, vous risquez de pensez que les meilleurs choses ne seront accordées qu'aux autres. L'envie est un sentiment qui ne génèrera rien de positif. Réjouissez-vous plutôt du succès des autres. Un jour ce sera votre tour, et avec la Lune en Sagittaire, cela pourrait arriver plus vite que vous ne le pensez.

Vierge du 23 août au 22 septembre : L'actuel amas d'astres en Capricorne, Signe de Terre ami du vôtre, vous donne l'impression que tout est possible. D'ailleurs, si vous mettez votre coeur à l'ouvrage, rien ne pourra vous arrêter. Les personnes desquelles vous vous entourerez pourront également jouer un rôle crucial dans l'atteinte de vos objectifs. Le partenariat idéal est à votre portée, et il suffira de consentir à vous investir.

Balance du 23 septembre au 23 octobre : Il est possible de convaincre quelqu'un de vous appuyer dans une décision, mais pour se faire, il n'est pas conseillé d'en nier les éventuels points négatifs. En fait, si vous reconnaissez vous-même le bémol de votre plan d'action, ce sera d'un argument de moins que l'autre pourra avancer. Avec la Lune en Sagittaire, l'honnêteté ne pourra que vous aider à atteindre votre objectif.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre : Vous vivez à l'unisson avec votre environnement. La présence de Mars et de Jupiter dans votre Signe exerce une influence bénéfique qui ne devrait pas entraîner de déceptions. Sans que vous ne leur ayez fait part de quoi que soit, les initiatives prises par vos proches ou par vos partenaires d'affaires pourraient vous simplifier l'existence ou combler vos attentes.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre : Avec un mensonge on peut aller loin, mais sans espoir de retour. Appuyez-vous sur le cycle de la Lune en Sagittaire qui vous aidera à donner le meilleur de vous-même en termes de transparence, de franchise et d'honnêteté. La peur de déplaire pourrait vous amener à ne pas exprimer le fond de votre pensée, mais est-ce vraiment si important de plaire à tout le monde?

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier : Avec tout un amas d'astres en Capricorne, vos aptitudes seront en relief en cette étape anniversaire. Vous devriez avoir assez de facilité à vous exprimer et à faire parler les autres. Il suffira de vous dévoiler un tant soit peu pour mettre quelqu'un en confiance et l'inciter à s'ouvrir à son tour. Par contre, si vous avez promis de garder un secret, ne dites rien.

Verseau du 20 janvier au 18 février : On mesure la grandeur d'un individu par sa capacité à pardonner, et vous devrez peut-être aborder cette mi-janvier en faisant preuve de tolérance. Le tempérament d'une personne primaire ne changera pas du jour au lendemain et vous aurez avantage à passer l'éponge sur tout défaut de caractère. Votre patience ne passera pas inaperçue et vous fera même gagner des points.

Poissons du 19 février au 20 mars : Malgré la Lune en Sagittaire, au carré des Poissons, vous constaterez que certaines restrictions qui vous freinaient se sont dissipées, vous accordant davantage de marge de manœuvre. Car grâce aux astres en Capricorne et en Scorpion, vos chances de réussite se situeront bien au-delà de la moyenne. N'hésitez pas à demander service à une personne en mesure de vous aider.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

12 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Robin Robot	Arthur	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Rizzoli & Isles		Virginie	Virginie	Terre humaine	Terre humaine	Entrée principale			Silence, on joue!
V	CSI Cyber / Allumer le feu		Mémoire sous enquête		Histoire succès	Guerre des clans	CSI: Miami		Souper parfait	JESSE STONE: SANS REMORDS (2010) avec Kathy Baker, Tom Selleck.			MEURTRE À LA UNE (2015) avec Michael Challenor, Peter Benson.				Les Simpson	Les Simpson	Coup de foudre
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Rêvons maisons	Bien	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		DEUX FRÈRES (2004) avec Jean-Claude Dreyfus, Guy Pearce.				Nouvelles	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	L. People	T'choupi	Le Bricoleur	Pat'Patrouille	Diego/(:25) Simon	Toupie Binou	Formule Diaz		Génial!	100% Animal	100 ans à table		Dans les médias		Petite école	Toc toc toc	Argonautes	Cités d'or	Chat Potté	Salmigondis

12 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal		Virtuose		Prière de ne pas envoyer de fleurs		Ouvrez les guillemets	Les magnifiques	Le Téléjournal		Sports express /(:05) STARBUCK (2011) avec Julie LeBreton, Patrick Huard.		
V	Un souper parfait	La guerre des clans	COUP DE FOUDRE ET QUIPROQUOS (2017) avec Thomas Beaudoin, Jesse Hutch, Alix Angelis.				L'ARME FATALE II (1989) avec Danny Glover, Joe Pesci, Mel Gibson.					NVL	Zone Séduction
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça commence bien / Guylaine Tremblay , Claude Legault.		(:05) Du talent à revendre		La liste noire / Nathalie Luca		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) COLLATÉRAL (2004) Jada Pinkett Smith.	
TQc	Le dernier passager	Électrons libres	Curieux Bégin		Un chef à la cabane		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum		LA RITOURNELLE (2013) Isabelle Huppert.	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Les flots / Mexique - Mahahual		Rendez-vous en Terre - Mélanie Doutey et Frédéric Lopez s'envolent pour l'extrême ouest de la Mongolie.				Champions du monde	Au service / Le test	TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	R.I.S, police scientifique		En quête de vérité / Aucun remords		Opération Police / Opération Chevalin		Joleil Campeau: Mon histoire			Détectives	Destination cauchemar / Braquage en Équateur		Meurtres de sang-froid
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands report / La vraie vie d'Angelina Jolie		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LAH Hockey / Wolf Pack de Hartford c. Rocket de Laval (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	24CH hors glace	Poker
VIE	La vie avec des quintuplées		C'est quoi ton plan?	Design V.I.P.	Vendre ou rénover / Coup de coeur et foire aux malheurs		Maigrir pour gagner / Le début de l'aventure		Bye-Bye Maison	Chic Shack	Vendre ou rénover: chalet / Michael et Kelly		Nate et Jeremiah
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Prédateur		Les enquêtes du NCIS / Bombe humaine		Hawaii 5-0 / Nalowale		Hawaii 5-0 / Ko'olauloa		Hawaii 5-0 / Ho'Apono		Hawaii 5-0 / Mana'o		Bull (v.f.)
Z	(17h00) Péril en haute mer		Maripier!	Patrice Lemieux 24/7	Fous de motoneige	Week-end de bois / Hockey	Le dernier garage	Prêt sur gage de l'enfer	SNCTM	Banshee (v.f.) / Les épreuves du feu		Californication / Zombie	Cobaye humain
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars / Triche	Pawn Stars	Pawn Stars / Nuit de poker	Les montagnards / Un hiver précoce		Les montagnards / La vallée des loups		Les montagnards / Les révélations		De l'acier et du feu / La hache de guerre viking		De l'acier et du feu
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 1		Le Voyageur assoiffé / Hongrie		Traqueur de mystères / La légende de Jesse James		Hell's Kitchen		Hell's Kitchen		#TamyUSA / Los Angeles 1		Le Voyageur assoiffé
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Mission X		Dre Grey, leçons d'anatomie / Les fantômes du passé		La vie secrète de Marilyn Monroe			Vox Pop	Fatale-Station		Outlander

affaires

OR
1322,24
$US/ONCE
3,76

PÉTROLE
69,10
BARIL US$
0,03

ALUMINIUM
0,979
$US/LIVRE
0,72%

EURO
0,6633
€EURO
0,0026

LE DOLLAR
79,84
¢US
0,19

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	966.66 $	2.96 $	83087305
S&P/TSX 300	16286.94 $	38.99 $	231161158
S&P/TSX VENTURE	889.51 $	-21.33 $	176545580
DOW JONES	25574.73 $	205.60 $	346825849
NASDAQ/USA	7211.78 $	58.21 $	0
NASDAQ/Canada	345.68 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	12.24 $	-1.09 $	23813043
CANOPY GROWTH CORP	WEED	37.56 $	-4.36 $	10507434
ARGEX TITANIUM INC	RGX	0.06 $	0.01 $	8315843
YAMANA RES INC	YRI	4.19 $	0.19 $	7785884
BOMBARDIER INC	BBD.B	3.00 $	0.03 $	7461510
CRESCENT POINT	CPG	11.38 $	0.44 $	7285070
APHRIA INC	APH	20.55 $	-2.03 $	7142912
HYDRO ONE LTD	H.IR	34.50 $	-0.75 $	6471000
SPECTRA 7	SEV	0.38 $	0.05 $	6274228
PRECISION DRILLING	PD	4.49 $	0.29 $	6076279

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	660.72 $	9.72 $	59787
ELECTRIC FINANCIAL	ELF	800.00 $	5.00 $	1160
CANADIAN PACIFIC	CP	229.85 $	4.33 $	414695
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	170.26 $	3.19 $	241381
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	105.12 $	1.93 $	26183
TECK RESOURCES LTD	TECK.A	37.59 $	1.59 $	20899

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADIAN TIRE CO	CTC	233.00 $	-7.00 $	297
CANOPY GROWTH CORP	WEED	37.56 $	-4.36 $	10507434
COGECO INC	CGO	85.43 $	-2.91 $	57337
COGECO	CCA	82.54 $	-2.76 $	143533
TUCOWS INC	TC	66.15 $	-2.24 $	9439
APHRIA INC	APH	20.55 $	-2.03 $	7142912

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GENERAL ELECTRIC	GE	19.02 $	0.09 $	99703802
RITE AID	RAD	2.34 $	0.20 $	63943844
SPDR S&P 500	SPY	276.12 $	2.00 $	62273319
BANK of AMERICA	BAC	30.66 $	0.11 $	59205627
CHESAPEAKE ENERGY	CHK	4.19 $	0.19 $	55768959
FINANCIAL SELECT	XLF	28.97 $	0.14 $	42346955
AT&T	T	36.48 $	-0.14 $	41397292
SOUTHWESTERN	SWN	5.52 $	0.11 $	41347734
ALPS ALERIAN MLP	AMLP	11.63 $	0.16 $	40946721
iShares MSCI	EEM	49.04 $	0.30 $	38717971

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	309950.00 $	1600.00 $	433
TEXAS PACIFIC LAND	TPL	541.79 $	39.65 $	44995
NVR	NVR	3550.89 $	35.04 $	33327
INSIGHTSHARES LGBT	PRID	25.15 $	25.15 $	1777
CABLE ONE INC	CABO	718.50 $	12.24 $	25670
ALLERGAN INC A PR	AGN.PR.A	635.79 $	10.93 $	8612

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CROWN CASTLE INTL	CCI.PR.A	1061.25 $	-10.61 $	5696
METTLER-TOLEDO	MTD	639.26 $	-6.93 $	161767
BANK of AMERICA	BAC.PR.L	1283.00 $	-4.00 $	10745
VELOCITYSHARES 3X	DGAZ	24.65 $	-3.64 $	17138429
SAP AE	SAP	109.64 $	-3.23 $	2291164
PROSHARES	KOLD	38.66 $	-2.77 $	93289

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NOVAVAX	NVAX	1.98 $	-0.14 $	40767200
MICRON TECH	MU	42.82 $	-0.49 $	39381074
ADVANCED MICRO	AMD	12.14 $	0.18 $	37791054
COMCAST	CMCSA	42.60 $	1.51 $	36703526
CHINANET ONLINE	CNET	6.38 $	1.35 $	35859810
INTEL	INTC	43.41 $	0.91 $	35326794
SIRIUS XM HOLDINGS	SIRI	5.50 $	-0.05 $	24961240
RMG NETWORKS	RMGN	1.59 $	0.59 $	24381235
CISCO SYSTEMS	CSCO	40.10 $	0.19 $	21685229
MONEYGRAM INTL	MGI	12.18 $	0.06 $	21589185

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AMAZON.COM	AMZN	1276.68 $	22.35 $	3119841
THE PRICELINE	PCLN	1893.10 $	20.19 $	385636
HINGHAM INST	HIFS	216.37 $	16.47 $	16695
FIRST CITIZENS	FCNCA	444.36 $	11.63 $	40409
ALLEGIANT TRAVEL	ALGT	163.15 $	8.30 $	228519
DAILY JOURNAL	DJCO	238.39 $	6.99 $	850

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
EQUINIX	EQIX	435.39 $	-7.61 $	606450
NETEASE	NTES	327.40 $	-7.50 $	1791507
STAMPS.COM	STMP	191.75 $	-6.25 $	576852
LONGFIN CORP CL A	LFIN	42.63 $	-5.00 $	225468
MARKETAXESS	MKTX	201.52 $	-4.86 $	207500
TESARO	TSRO	71.66 $	-4.33 $	1544885

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	17.94 $	17.35 $	17.58 $	0.28 $
Abitibibowater Inc.	ABH	0.00 $	0.00 $	11.99 $	0.00 $
Barrick Gold Corp	ABX	18.45 $	18.31 $	18.36 $	0.08 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	0.00 $	0.00 $	10.89 $	0.00 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	66.58 $	65.53 $	65.79 $	-0.64 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.00 $	2.93 $	3.00 $	0.02 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.01 $	2.91 $	3.00 $	0.03 $
BCE Inc.	BCE	58.74 $	58.12 $	58.44 $	0.15 $
Bank of Montreal	BMO	102.79 $	102.00 $	102.39 $	-0.20 $
Bank of Nova Scotia	BNS	82.65 $	82.23 $	82.44 $	-0.16 $
CAE Inc	CAE	23.57 $	23.31 $	23.32 $	-0.18 $
Cascades Inc.	CAS	14.36 $	13.71 $	13.84 $	-0.54 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	85.05 $	82.27 $	82.54 $	-2.76 $
Canfor	CFP	25.99 $	25.57 $	25.76 $	-0.25 $
CIBC	CM	123.58 $	122.66 $	122.99 $	-0.11 $
Canadian Natural Res.	CNQ	46.69 $	45.82 $	46.05 $	0.25 $
CN Railway Company	CNR	102.35 $	101.66 $	101.95 $	0.08 $
Canadian Oil Sands	COS	0.00 $	0.00 $	9.93 $	0.00 $
Canadian Pacific Railway	CP	230.70 $	224.95 $	229.85 $	4.33 $
Canadian Tire	CTC	233.00 $	232.00 $	233.00 $	-7.00 $
Canadian Western Bank	CWB	39.44 $	38.30 $	38.62 $	-0.74 $
Domtar	UFS	64.18 $	62.49 $	64.18 $	1.20 $
Emera	EMA	46.48 $	46.02 $	46.15 $	-0.15 $
Enerplus	ERF	13.48 $	12.97 $	13.29 $	0.38 $
CGI Group Inc.	GIB.A	66.69 $	66.06 $	66.54 $	-0.01 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	24.87 $	24.25 $	24.74 $	0.14 $
Great-West Lifeco	GWO	35.30 $	34.95 $	35.06 $	-0.22 $
Industrial Alliance	IAG	61.50 $	60.51 $	60.88 $	-0.44 $
Societe financiere IGM	IGM	44.15 $	43.40 $	43.48 $	-0.22 $
Imperial Oil	IMO	39.98 $	39.24 $	39.26 $	-0.47 $
Quebecor Inc	QBR.B	23.44 $	23.17 $	23.41 $	-0.01 $
Loblaws Cos.	L	67.57 $	66.96 $	67.16 $	-0.37 $
Laurentian Bank	LB	55.13 $	54.50 $	54.53 $	-0.42 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	34.58 $	34.12 $	34.22 $	-0.29 $
Magna International	MG	72.40 $	71.39 $	72.33 $	0.89 $
Metro Inc.	MRU	41.30 $	40.59 $	40.60 $	-0.60 $
National Bank	NA	64.14 $	63.47 $	63.80 $	0.00 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	8.12 $	8.01 $	8.01 $	-0.17 $
Precision Drilling Corp.	PD	4.66 $	4.20 $	4.49 $	0.29 $
Jean Coutu Group	PJC.A	24.60 $	24.36 $	24.60 $	0.07 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	32.66 $	32.29 $	32.38 $	-0.18 $
Power Financial	PWF	34.98 $	34.62 $	34.69 $	-0.11 $
Quebecor Inc.	QBR.B	23.44 $	23.17 $	23.41 $	-0.01 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	62.71 $	62.17 $	62.35 $	-0.08 $
Royal Bank	RY	105.38 $	104.88 $	105.08 $	0.07 $
Saputo Inc.	SAP	42.92 $	42.26 $	42.28 $	-0.44 $
Sears Canada	SCC	0.00 $	0.00 $	0.62 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	27.79 $	26.91 $	27.16 $	-0.78 $
Sun Life financial	SLF	52.18 $	51.52 $	52.00 $	0.07 $
SNC-Lavalin	SNC	56.88 $	56.22 $	56.65 $	0.01 $
Superior Propane Corp	SPB	12.05 $	11.89 $	11.95 $	0.01 $
Suncor Energy Inc.	SU	47.45 $	46.82 $	47.11 $	0.11 $
Telus Corporation	T	46.94 $	46.51 $	46.75 $	0.17 $
Transalta Corporation	TA	7.23 $	7.11 $	7.13 $	-0.09 $
TD Bank	TD	74.31 $	73.59 $	73.66 $	-0.31 $
Teck Cominco Corp.	TCK.B	0.00 $	0.00 $	33.66 $	0.00 $
Talisman Energy Inc.	TLM	0.00 $	0.00 $	9.67 $	0.00 $
Epcor Power	EP.UN	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Transcanada Pipe	TRP	60.11 $	59.12 $	59.83 $	0.26 $
Torstar Corp.	TS.B	1.89 $	1.80 $	1.85 $	0.00 $
Wescast Industries	WCS.A	0.00 $	0.00 $	10.98 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	108.10 $	107.15 $	107.26 $	-0.71 $

Métal Art Soudure, de Canton-Tremblay, a développé une nouvelle génération de flèches d'abattage du même type que celle illustrée. Elle entend mettre en marché la machinerie dans les prochains mois.— PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Des flèches d'abatteuses nouvelle génération

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Deux entreprises saguenéennes, Métal Art Soudure (MAS), de Canton-Tremblay, et Industrie PHD, de Chicoutimi, font alliance et se préparent à lancer une nouvelle génération de flèches d'abatteuses multifonctionnelles. L'objectif est d'améliorer leur fabrication en vue de leur exportation vers l'Ontario et l'Ouest canadien.

En entrevue à l'atelier d'usinage MAS, situé sur la route Villeneuve, Stéphane Corneau et son associée Stéphanie Tremblay, accompagnés de Nicolas Desmeules, de PHD, œuvrant dans la conception, le pliage et la coupe de métaux, ont expliqué que depuis 1993, les frères Dionne, de Saint-Honoré, ont fait preuve d'ingéniosité en mettant au point des flèches d'abatteuses télescopiques formées trois de tubes d'acier de fort calibre variant de 17 à 20 pieds chacune. Les flèches ainsi assemblées permettent l'abattage d'arbres dans un rayon de 38 pieds. C'est ainsi qu'une abatteuse multifonctionnelle peut ouvrir en forêt une tranchée de 76 pieds de largeur.

Cette première génération a fait ses preuves dans la région puisque depuis 1993, une centaine de flèches de première génération ont été produites chez MAS. Certaines sont encore fonctionnelles après des milliers d'heures de travail.

« Au cours de la dernière année, nous avons travaillé à améliorer la flèche en éliminant certaines pièces mécaniques et en modifiant nos méthodes de fabrication afin de rendre l'équipement exportable », explique M. Corneau.

C'est ainsi qu'en association avec PHD, MAS prévoit fabriquer les pièces d'acier des flèches par découpage au plasma relié par ordinateur, ce qui assure une production standard, uniforme et précise. « Avant, on procédait au découpage à la mitaine en se basant sur des modèles de carton, ce qui faisait qu'aucune pièce n'était pareille », ajoute M. Corneau.

L'élimination de cylindres en mouvement, une meilleure répartition du poids de la flèche sur la machine et le fait que moins de mouvements de la machine soient nécessaires aux opérations forestières permettent des économies de cinq litres à l'heure de carburant, ce qui peut représenter une économie variant entre 20 000 $ et 36 000 $ par année d'opération, selon les prévisions du fabricant.

Au cours des prochaines semaines, MAS et PHD travailleront à mettre au point un prototype de la nouvelle flèche avec la volonté de recruter un entrepreneur forestier désireux d'expérimenter la nouvelle machinerie.

Petites Annonces

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

2 LOGEMENTS, grand terrain, ameublements, demande 33,000$ évalué à 60,000$, 418-347-3936 après souper

JONQUIERE propriété avec possibilité de faire logis, 4 chambres, 3 s/bains, très grand terrain 10 000 pi.², 418-695-5378.

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

Rue Des Roitelets, Faucons et Jaseurs, à construire, 95,000$ chacun. Condos 31/2, 104,000$, 41/2, 120,300 $, 51/2, 133,900$. Financement disponible. 418-815-3383, 581-306-4503

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 1222 ADÉLARD PLOURDE, ch., écl., poêle et refrig. incl., demi s/sol., libre, 395$, 418-540-1678

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, neufs, repeints, avec ascenseur, près de l'université, Place du Royaume, possibilité meublés, semi-meublés ou non. Pour informations: Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

2½, ch/écl. meublé,, pour personne seule, pas d'animaux, 390$, libre immédiatement, 1737 St-Famille, Jonquière 418-815-3757.

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

3½ et 4½, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournie, (3½) 400$, (4½) 500$, libre imm., petit chien accept.é. 418 699-0105.

3½ , Jonquière, libre, rez-de-ch. et **4½**, 2504 de la Lorraine. Planchers et armoires refaits, fenêtres neuves, balcon, entrée sécurisée. **418 540-2984.**

6737 Logements à louer

À JONQUIÈRE 4½ eau ch. fournie, 2e étage non ch. non écl., repeint, 475$/mois libre, 418 547-2127 ou 418 557-2434.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais)

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455$ à 599$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773 ou 418-512-3565

À VOIR! Jonquière, loft neuf luxueux, style condo, foyer gaz, vue magnifique, près servcies, idéal couple ou retraités, 418-591-0880.

À VOIR! Jonquière, superbe loft, près Cégep, 800$, ch./écl., meublé, jacuzzi, idéal pers. seule/étudiant. 418-591-0880.

BAGOTVILLE 2½, grand, 1843 Maurice-Marquet, très propre, meublé, ch., écl., 350$, libre imm. 418-481-1087, 418-817-5581.

CHICOUTIMI 4½ à partir de 500$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI 5½ à partir de 600$, rez-de ch., plusieurs secteurs, 418 549-3233.

JONQUIÈRE 4½, 1 mois gratuit, frais peint, déneigé, remise, 460$, 1-418-834-6144.

6737 Logements à louer

TRÈS BEAU 2½, chicoutimi nord, meublé, ch./écl., , 455$ libre imm. 418 698-1859.

6761 Chambres à louer

JONQUIERE rue Montfort, 250$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sécheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIERE rue St-Dominique, face Jean Coutu, plus ou moins 5,250 pi car. rez-de-ch. et 1,500 à l'étage, superbe, entièrement rénové, libre imméd. Tél.: 418 591-0880.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6798 Déneigement

DENEIGEMENT et déglaçage de toiture résidentiel et comm. Travail sécuritaire. Estimation gratuite. Tél.: 418 590-5945.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric et Billy. Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

AMAZING 24 ans
Beauté blonde, courbes parfaites, jolie buste voluptueux, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581 230-6062

AYA et Malèna, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:581-490-1994.

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 514-433-9492

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8 AM. Tél.:418 376-1274.

6819 Messages personnels

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

EN douceur, grand homme, Brad, avec grand plaisir. Tél.: 581-490-7183.

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

LYZY travsexy, très classe, massage, fantasmes. Discret. Shipshaw. Tél.:418-557-1636.

SHIRLEY «SYLVIANE»
JOLIE, courbes parfaites, gros buste. Tél.:418-542-7472.

TRÈS très jolie, reçoit et se déplace Tél. : 418 820-9122.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le15 janv. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

BESOIN d'un(e) préposé(e) ou infirmier(ère) auxiliaire pour soins à domicile, 1 fin de sem sur 2 (aide au lever et coucher), Chicoutimi-Nord, 418-696-1127

COIFFURE HOMME ET CLAIRE, est à la recherche d'un coiffeur(se) pour homme, avec exp., Contactez Claire : 418 549-5553.

JONQUIÈRE, BARMAID (h/f), de soir, Bar L'Imprévu, 418 412-3422 tel. entre 8h et 10h.

LIVREUR(EUSE) avec voiture, pour livraison à domicile à Chicoutimi, aucune exp. requise, 2-3h/jour, 7 jours/7, 418 540-3553.

Opérateur de "loader" et tracteur pour déneigement, classe 3 un avantage, salaire concurentiel, possibilité de travail à l'année. 418 812-1371, télécopieur : 418 543-5014 ou C.V à carlgauthier26@hotmail.com
Faites partie d'une équipe dynamique.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/ Progrès ★
(180 copies)

À ARVIDA
(secteur St-Philippe)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

RESTAURANT L'ORPHÉE à La Baie recherche cuisinier(ère), 30h, jour, soir et fin de semaine, 418 540-2536

URGENT! URGENT! URGENT!

RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
(du lundi au samedi)

à Roberval

Bienvenue à tous et aux retraité(e)s de 60 ans et plus!

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

COUP D'ŒIL MÉTÉO

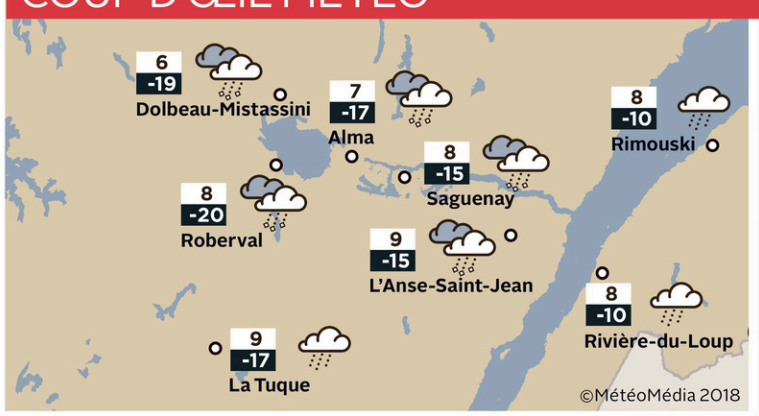

Demain
Max. -13
Min. -24
Quelques flocons
Précipitations : 70 %
Vents du nord-ouest 18 km/h

Dimanche
Max. -21
Min. -28
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. -19
Min. -21
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Mardi
Max. -12
Min. -20
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Pluie	7	-9
Chibougamau	Neige	-9	-30
Gaspé	Averses	10	-5
Gatineau	Pluie	8	-15
Îles-de-la-Mad.	Averses	7	3
Maniwaki	Plu et nei	8	-19
Montréal	Pluie	7	-11
Mont-Tremblant	Pluie	9	-15
Québec	Pluie	10	-7
Rimouski	Pluie	8	-10
Sept-Îles	Pluie	6	-10
Sherbrooke	Pluie	11	-8
Tadoussac	Pluie	7	-10
Thetford Mines	Pluie	10	-8
Trois-Rivières	Pluie	9	-12
Val-d'Or	Neige	-13	-28

LE SOLEIL

7h31 16h13
Durée du jour : 8h42

LA LUNE
Lever : 3h29 Coucher : 13h16
16 janv. 24 janv. 31 janv. 07 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h27	1,4	6h32	1,2
11h40	4,4	12h01	4,2
18h28	1,2	19h39	1

LE VENT
Vents Sud-ouest à 27 km/h

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6834 Offres d'emploi

URGENT! URGENT! URGENT!

RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)

pour distribuer
★ Le Quotidien / Le Progrès ★
(du lundi au samedi)

ROBERVAL et ST-FÉLICIEN

aussi:
Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac-Bouchette
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh

Bienvenue à tous et aux retraité(e)s de 60 ans et plus!

✓✓✓

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

SOUFFLEUSE Craftman, 500$, comme neuve, automat., 418-543-5188

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE/SÉCHEUSE, cuisinière, réfrig., lave-vaisselle, poêle 24 po, congélateur, sécheuse 110, 418 690-4579, 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

ATTENTION! Mélèze sec (2 ans) 100$/corde livrée. Tél.:418-673-3917.

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

CARRIÈRES/ FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Avis donné à
JONATHAN FRANCOEUR

Soyez avisé qu'une demande en **Dommages-intérêts matériels, Recouvrement du loyer et Dommages-intérêts suite à la résiliation du bail** portant le numéro de dossier **163900**, concernant le logement situé au **4122, des Saules, Saguenay, Qc, G8A 2J4,** a été déposée contre vous à la Régie du logement.

Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du logement situé au :

3950, boul. Harvey, bureau
RC-05, Saguenay, Qc, G7X 8L6
Tél.: 1-800-693-2245
Saguenay, le 15 décembre 2017

5267036

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3**.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9368-8075 Québec inc. LE VERSUS 367, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 1S8 Dossier : 2 941 227	Changement de catégorie du permis de restaurant pour vendre incluant la terrasse au permis de bar incluant la terrasse à la suite d'une cession	367, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 1S8
9367-8126 Québec inc. BISTRO CAFÉ SUMMUM CHICOUTIMI 250, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 1T2 Dossier : 4 796 470	1 restaurant pour vendre avec autorisation de spectacles et 1 bar sur terrasse	250, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 1T2
LE CAVÔ Diffusion culturelle s.a. Le Cavô 401-A, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 4Z5 Dossier : 4 805 040	(1) Bar avec autorisation de projection de films et spectacles (sans nudité)	401-A, rue Racine Est Saguenay G7H 4Z5

Québec

5266579

AVIS DE DÉCÈS

BELLEY (M. Dany)

Le 11 janvier 2018, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 49 ans et 10 mois, M. Dany Belley, conjoint de Mme Diane Fortin, demeurant rue St-Dominique, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)

le samedi 13 janvier 2018 de 19 h à 22 h, le dimanche 14 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 15 janvier 2018 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le lundi 15 janvier 2018 à 14 h à l'église St-Mathias. M. Dany Belley sera inhumé, ultérieurement, au cimetière Arvida. Il était le fils de feu Mme Julia Simard et de M. Ghislain Belley. Outre sa conjointe, Mme Diane Fortin, il laisse dans le deuil son père M. Ghislain Belley (feu Mme Julia Simard); ses frères et sa soeur: Yves Belley, Guylaine (feu Denis Lebel, Gilles Larouche), Luc (Bianca Lafranchise); le fils de sa conjointe: Éric Girard (Catherine Tremblay) et ses filles Ariane et Alicia. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fortin ainsi que ses amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur des Clowns thérapeutiques Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (Mme Rose-Marie)

Est décédée au CHSLD Centre d'hébergement St-François de Chicoutimi, le 10 janvier 2018, à l'âge de 85 ans, Mme Rose-Marie Brassard, épouse de feu M. Maurice Desbiens, fille de feu M. Alfred Brassard et de feu Mme Marie-Blanche Tremblay demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le dimanche 14 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Lundi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 15 janvier 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc Desbiens (Ginette Duchesne), Claire et Nathalie (Louis Sénéchal); ses petits-enfants: Patrice, Francis et Élisabeth Desbiens (Raphaël Lemieux), Nicolas et Gabriel Sénéchal.

Elle était la soeur de: Yvette Brassard, feu Edmond-Louis, feu Louis-Joseph, feu Roland, feu Jean-Marie, feu Lucien et leur conjoint respectif.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un remerciement particulier au personnel du Foyer St-François pour les bons soins et la gentillesse apportés à notre mère.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne de la sclérose en plaques sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Brassard et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DESLAURIERS (Mme Pierrette)

Le 10 janvier 2018, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 68 ans et 8 mois, Mme Pierrette Deslauriers, épouse de M. Guy Gagnon, demeurant rue Ste-Cécile, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 15 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 16 janvier 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 16 janvier 2018 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Pierrette Deslauriers et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière de Jonquière.

Elle était la fille de feu Mme Gracia Doré et de feu M. Lucien Deslauriers.

Outre son époux, M. Guy Gagnon, elle laisse dans le deuil son fils et sa fille: Lyne et Pascal Gagnon; ses petits-enfants: Alice et Arthur Gagnon et leur mère Isabelle Bouillon, Jérémy et Justin Soucy et leur père Sébastien Soucy; ses frères: Raymond Deslauriers (feu Micheline Gilbert), Marcel (Hélène Campagnard). Elle était aussi la soeur de: feu Louise Deslauriers (feu Noël Pichette), feu Lise, feu Nicole (Carol Simard); la belle-soeur de: Alain Gagnon, Jeanine (feu Jean-Marc Boily), Lisette (Réjean Brassard), feu Réal, Thérèse.

Elle laisse également dans le deuil ses filleules: Karyne Allard et Karine Boily ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

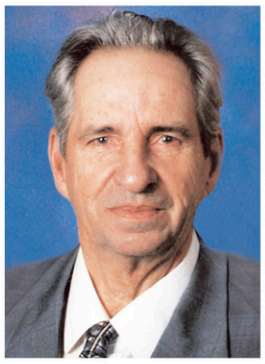

GAGNON (M. Jean-Guy)

Est décédé subitement, à son domicile, le 7 janvier 2018, à l'âge de 81 ans et 3 mois, M. Jean-Guy Gagnon, époux de Mme Ghislaine Langlois, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Alcide Gagnon et de feu Mme Victorine Paradis.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 14 janvier 2018 de 14 h à 17 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 15 janvier 2018 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Outre son épouse Mme Ghislaine Langlois, il laisse ses enfants: Sylvie (feu Steve Doucet) et Richard (France Guertin); ses petits-enfants: Anne-Marie, Valérie, Mélissa et Vincent, Carl, Cynthia, Sébastien et Nicolas.

Il était le frère de: Ghislaine (Siméon Lafrance), Ginette (Gérald Fraser), Huguette (feu Martin Lamontagne) et Clément (Ginette Pépin); le beau-frère de: Jean-Marc Langlois (Ghislaine), Gaétan Langlois, feu Raynald Langlois (Margot), Nicole Langlois (Denis Lévesque), Monique Langlois et Marcel Langlois.

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation canadienne du rein, section Saguenay/Lac-Saint-Jean, 23, rue Racine Est, suite 301, Chicoutimi (Québec) G7H 1P3, (418)543-9644.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

LAPERRIÈRE (Mme Imelda Michaud)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour de tous ses enfants, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 10 janvier 2018, à l'âge de 84 ans et 2 mois, Mme Imelda Michaud, épouse de feu M. Ludger Laperrière, demeurant à La Doré. Elle était la fille de feu M. Michel Michaud et de feu Mme Eugénie Bérubé. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

le dimanche 14 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 15 janvier 2018 à 10 h 30 à l'église de La Doré et l'inhumation aura lieu au cimetière de La Doré à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Jean-Louis (Lise Saucier), Nicole (Pierre Pelletier), Ginette (Jocelyn Duchesne), Guy (Hélène Duchesne), Anne (Luc Fillion) et Manon (Germain Rochefort); ses petits-enfants: Kathie, Vanessa, Michaël, Carl, Anne-Julie, Léa, Laurie et Charles-Éric ainsi que ses arrière-petits-enfants: Nathan, Vincent, Amélia, Léa-Kim, Alek et Chloé.

Elle était la soeur de: feu Yvonne (feu Éphrem Bélanger), feu Jean-Paul (feu Julianna Morency), feu Marie-Ange (feu Sylvio Gagnon), feu Lucien (feu Antoinette Dubois), feu Henri (feu Bertha Allard, feu Armande Tremblay), feu David (feu Lucille Côté), feu René (feu Jeannine Tremblay), feu Victor (Germaine Tremblay), feu Jeannine (feu Maurice Dubois) et feu Joseph-Louis (Lucille Ouellet); la belle-soeur de: feu Joseph Laperrière, feu Léon Laperrière (Lucie Simard), feu Antoinette Laperrière (feu Adéodat Simard), feu Adrien Laperrière (feu Gertrude Michaud), feu Jeannette Laperrière (feu Raymond Martel), feu Bernadette Laperrière (Raymond Dufour) et feu soeur Thérèse Laperrière. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (Mme Jacqueline Pouliot)

Le 9 janvier 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 85 ans, Mme Jacqueline Pouliot, épouse de feu M. Raymond Gauthier, demeurant à Chicoutimi, autrefois de St-David de Falardeau. Elle était la fille de feu Mme Oliva Savard et de feu M. Jean-Baptiste Pouliot. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 12 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 13 janvier 2018 de 9 h à 10 h 15 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h au lieu du culte Place des fondateurs, 155, boulevard St-David, St-David de Falardeau. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Falardeau à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Serge Gauthier (Christine Fortin), Gilles (Marleine Tremblay),Christiane (feu Yves Tremblay, Sylvain Vézina) et Céline (Dominique Gaudreault); ses petits-enfants: Katia et Benoit Gauthier, Frédéric, Pascal et Maxim Gauthier, Cynthia, Marilyn, Mélanie et Steeven Tremblay, Nicolas et Marie-Ève Rannou ainsi que ses 22 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Adélard Pouliot (feu Marie-Joseph Bouchard), feu Armand (feu Alberta Huard), feu Yvonne (feu Gabriel Simard), feu Gérard, feu Marie-Marthe (feu Maurice Tremblay), feu Marie-Berthe (feu Raymond Munger), feu Joseph-Henri (feu Rita Allard), feu Mariette (feu Gilles Tremblay), feu Honoré (Olivette Lapointe) et Jeannine. Elle était la belle-soeur de: feu Richard Gauthier (feu Jeanne D'Arc Larouche), feu Gaétane, feu Rachel (feu Gaston Tremblay),feu Jean-Maurice (Madeleine Bouchard), feu Jean-Eudes (Lisette Munger), Ronald, Gisèle (feu Lucien Larouche), Gilberte (feu Mathias Poirier), Yvan (Aline Gagnon), Pierre (Marie-Paule Lagacé), feu Diane et Vincent (Hélène Plourde). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s et tout spécialement ceux du Manoir de la Sérénité.

La famille tient à remercier tout le personnel du Foyer Mgr-Victor-Tremblay pour l'attention et les bons soins prodigués à leur mère. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Lynda Gauthier sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (Mme Marguerite)

Le 10 janvier 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 64 ans et 3 mois, Mme Marguerite Maltais, épouse de M. Paul Carrier, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Yvette Belley et de feu M. Francois-Xavier Maltais. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 14 janvier 2018 de 13 h à 16 h à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 14 janvier 2018 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier.

Outre son époux M. Paul Carrier, Mme Maltais laisse dans le deuil ses enfants: Steve Carrier et Natasha Carrier; ses petits-enfants adorés: Logan et Abby Tremblay. Elle est allée rejoindre sa fille Nancy.

Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs: Gratien Maltais (France Lemieux), Norbert (Johanne Bolduc), Sylvie (Réjean Bouchard), Réjean (Mimi Gagné), Agathe (Sylvain Villeneuve) et Jacynthe (Étienne Desbiens); son beau-père M. Marc Carrier (feu Huguette Legendre); sa belle-soeur et ses beaux-frères: Louise Carrier (Lucien Paradis), Louis (Annie Lafrenière) et Georges (Marie Blouin); sa filleule Carol-Ann Bouchard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi (département A4), le CLSC de Chicoutimi pour leur support et tous les bons soins prodigués à Mme Maltais.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de l'Association pulmonaire du Québec sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

MÉNARD (M. Yves-Olivier)

Est décédé à sa résidence, le 8 janvier 2018, à l'âge de 39 ans et 10 mois, M. Yves-Olivier Ménard, fils de M. Christian Ménard et de Mme Hélène Lemelin, demeurant à Rimouski, autrefois de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le lundi 15 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le mardi 16 janvier 2018, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le mardi 16 janvier 2018 à 11 h à la chapelle Gravel & Fils.

Il était à l'emploi d'Hydro-Québec de Rimouski depuis 17 ans comme électricien d'appareillage. Il était également membre du Club Vélo plein-air.

Outre ses parents M. Christian Ménard et Mme Hélène Lemelin, il laisse dans le deuil son fils Hubert ainsi que sa mère Julie Beaudoin; sa soeur Karine (Steve Munger); ses neveux: Laurence et Justin Munger; ses oncles et tantes de la famille Ménard: Rémi, Martine, Gilles, Guylaine, Christine, Éric, Robin et Nataly; ses oncles et tantes de la famille Lemelin: Lise, Suzanne, Céline, feu Michel et Roger; ses très bons amis: Pascal Pitre, Michel Bujold, Dave Demers, Jean-Sébastien Zahra, ainsi que de nombreux parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Centre de prévention du suicide sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Ménard et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

PELCHAT (M. François)

Le 10 janvier 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 61 ans et 3 mois, M. François Pelchat, conjoint de Mme Manon Doucet, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Philias Pelchat et de Mme Fernande Laprise et le gendre de feu M. Aldéric Doucet et de feu Mme Marie-Jeanne Bérubé.

Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
2355, boul. Wallberg
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 14 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 15 janvier 2018 à compter de 11 h, suivi de la célébration de la Parole à 14 h 30.

Après la célébration de la Parole, la dépouille mortelle sera confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval.

Outre sa mère, Mme Fernande Laprise (feu M. Philias Pelchat), il laisse dans le deuil sa conjointe, Mme Manon Doucet; ses 2 enfants: Amélie (Louis-Charles Gagnon) et Félix-Antoine (Camille Lévesque); ses frères et soeurs: Brigitte, Serge (Carole Turgeon), Christian (Guylaine Proulx), Régine, Martin (Gervaise Martin), Ruth (feu Richard Roy), Judith (Pierre Comtois), Bruno (Johanne Rousseau); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Doucet: Rémi, Yves (Sylvie Barabé), France (Daniel Ducharme) ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-neveux, petites-nièces, de précieux amis de longue date, une foule d'anciens élèves et d'anciens collègues de travail.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000 boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet:

www.fondationcentremariachapdelaine.ca

Maison funéraire Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

MEUNIER (Mme Aline)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement des Pensées de Jonquière, le 9 janvier 2018, à l'âge de 82 ans et 7 mois, Mme Aline Meunier, fille de feu M. Joseph Meunier et de feu Mme Albertine Tremblay, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 12 janvier 2018 de 19 h à 22 h. Samedi, le 13 janvier 2018, le salon ouvrira à compter de 12 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil son ex-époux M. François Munger; ses enfants: feu Robert Munger, Diane (Éric Dufour), Gilles (Édith Ouellet), Ginette (Jonathan Boisvert); ses petits-enfants: feu Simon Munger, Joëlle Munger-Dufour, Mireille Munger, Olivier et Hugo Munger-Boisvert; ses frères: Jean-Baptiste Meunier (Olivine), Victor (Fabiola), Ernest (Claudette); sa belle-soeur Murielle Chamberland (feu Henri Meunier); son frère et ses soeurs décédés: feu Lionel Meunier, feu Jeanette et feu Jeanne-D'Arc. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial au personnel du Centre d'hébergement des Pensées de Jonquière et de la Résidence Bonne-Entente pour l'amour apporté à notre mère.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Meunier et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

POTVIN (Mme Fernande Lapointe)

Le 6 janvier 2018, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 94 ans et 1 mois, Mme Fernande Lapointe (Potvin), épouse de feu M. Gabriel Potvin, demeurant rue Lafrance, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)

le vendredi 12 janvier 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 13 janvier 2018 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 14 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Fernande Lapointe et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi.

Elle était la fille de feu Mme Blanche Tremblay et de feu M. Marcellin Lapointe. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hugues Potvin (Linda Deschênes), Daniel (Danie Fournier), Claire (Christian Pearson), Diane (Eric Brassard). Elle était aussi la mère de feu Hélène Potvin; la grand-mère de: Médérick, Gabriel, Nicolas, Patrick, Cassandre, Caroline, Ariane, Cédric; la marraine de: Lucie Girard, Claudette Girard, François Boulianne; la soeur de: feu Olivier Lapointe (feu Simone Rousseau), feu Marie-Marthe (feu Alonzo Girard), feu Louis (Jeanne St-Gelais), feu Gisèle (feu Léon Girard), feu Olivette (feu Armand Boulianne), soeur Antoinette, Patrick (Pierrette Verreault), feu Rita (feu Ernest Simard), André (Solange Blackburn), Dominique (Rosa Bouchard), Françoise (Laurent Dessureault), Charles (Monique Larouche); la belle-soeur de: feu Thérèse Potvin (feu Léonce Gauthier), feu Alice (feu Roland Tremblay), feu Marcellin (Laurette Harvey), feu Jacqueline, feu Andrée, France. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

RIVERIN (M. Jean-Baptiste)

Le 5 janvier 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 89 ans et 5 mois, M. Jean-Baptiste Riverin, époux de feu Mme Lucienne Harvey, demeurant à Lac-Kénogami. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière

Les heures d'accueil sont le dimanche 14 janvier 2018 de 12 h à 14 h 45. Une cérémonie d'adieu suivra à 15 h à la chapelle du salon Nault & Caron. M. Riverin a été incinéré et les cendres seront déposées au columbarium Nault et Caron.

Il laisse dans le deuil son fils Denis Riverin; ses merveilleux petits-enfants: André Riverin (sa mère Lyne Auclair), Alexis et Chloé Riverin (leur mère Véronique Jacques); ses frères et sa soeur: feu Jacques Riverin (Marie-Paule Laberge), feu Azarias Riverin (Gisèle Tremblay), Fleurette Riverin (feu Gilles Bisson), Bertrand Riverin (feu Nicole Lefebvre), Fernand Riverin (Marthe Tremblay), Marcellin Riverin (Alfreda Jeannotte), Lawrence Riverin (Claudette Lemay), René Riverin (Francine Simard), Alain Riverin (Nicole Basque). Il était le fils de feu Lorenzo Riverin (feu Marie-Louise Brassard). Il laisse également dans le deuil sa belle-soeur Lucette Fortin (feu Uldéric Harvey) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pilier du monde de l'impression au Saguenay, il a travaillé 24 ans au Éditions du Réveil avant de fonder et être le président de l'Imprimerie JBR inc., et a oeuvré au sein du club Kiwanis Saguenay pendant de nombreuses années.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole du Fonds de dotation de l'Hôpital de Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Riverin et pour vos messages de condoléances visitez notre site www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (Mme Carmen Lapointe)

Le 6 janvier 2018, est décédée au Centre d'Hébergement Georges-Hébert, à l'âge de 84 ans et 4 mois, Mme Carmen Lapointe (Savard), épouse de feu M. Rémi Savard, demeurant rue Faraday, Jonquière, autrefois rue Harvey, Lac-Kénogami. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 12 janvier 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 13 janvier 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de Mme Carmen Lapointe seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Adelina Larouche et de feu M. Joseph Lapointe.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc Savard, Nick (Christine Lapointe), André (Rachel Lavoie), Paul (Cathie Bouchard); ses petits-enfants: Caroline (Jean-Gabriel), Julie (Alain), Stéphanie (Jonathan), Jessica (Luc), Virginie (David), Patricia, Catherine, William, Michelle, Romane, Marie-Pier (Érik), Jérôme (Jessica); ses arrière-petits-enfants: Xavier, Antoine, Charlie, Dilan, Kelly-Ann; son frère et ses soeurs: Cécile Lapointe (Roland Brassard), Jeannine (Roland Tremblay), Denise (Raynald Boivin), Roseline (René Gilbert), Claude (Candide Bolduc), Jacqueline (Jean-Guy Larouche), Claire (feu Gérard Gagné). Elle était aussi la soeur de: feu Gaétan Lapointe; la demi-soeur de: feu Anita Gagnon, feu Joseph, feu Marie, feu Jean-Baptiste; la belle-soeur de: feu Onias Savard (Gertrude Harvey), soeur Blanche, feu Lionel (feu Cécile Girard), feu soeur Rose, soeur Anne-Alice, feu Jeanne-Mance (feu Rosaire Gagnon), feu Louis-Marie, feu Réal (feu Pauline Du Ruisseau), feu Gaston (feu Simone Maisonneuve), feu Gisèle. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Jacques)

Le 8 janvier 2018, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 68 ans et 3 mois, M. Jacques Tremblay, fils de feu Mme Thérèse Asselin et de feu M. Gérard Tremblay, demeurant chemin St-André, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 14 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 15 janvier 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 15 janvier 2018 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Jacques Tremblay et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière Jonquière. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Gilles Tremblay (Christiane Martin), Denise (Réjean Hudon), Marthe (Bernard Chayer), Réjean (Carole Gagnon), Éric (Nicole Desbiens). Il était aussi le frère de feu Sylvain Tremblay. Il laisse également dans le deuil sa filleule Mélyssa Chayer; ses neveux et nièces: Patrice, Janick, Mélissa, Luc, Pascal, Nicolas, Jennefer, Michaël, Jean-Michel, Sébastien et Sarah. Il laisse aussi dans le deuil son grand "chum" Jocelyn Girard ainsi que de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison Le Chêne de soins palliatifs à Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Annette)

Le 9 janvier 2018, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 76 ans et 2 mois, Mme Annette Tremblay, épouse de M. Jean-Claude Tremblay, demeurant rue Giroux Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)

le vendredi 12 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 13 janvier 2018 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 16 h à l'église St-Jean-Eudes. Mme Annette Tremblay sera inhumée, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Juliette Pedneault et de feu M. Johnny Tremblay.

Outre son époux, M. Jean-Claude Tremblay, elle laisse dans le deuil son fils et ses filles: Jean Tremblay (Marisol Tremblay), Nancy (Pierre Laurin), Cynthia (Richard Morency); ses petits-enfants: Émilie et Louis-Mathieu ainsi que leur mère Josée Truchon, Olivier et Juliette ainsi que leur père Dominic Drapeau, Alice, Albert et Victor, Roxann; ses frères et soeurs: Camilla Tremblay (feu Roland Bouchard), Jean-Baptiste (feu Gisèle Larouche), Thérèse (feu Miville Barrette), Étienne, Micheline (Laval Harvey). Elle était aussi la soeur de: feu Marguerite Tremblay (feu Gaby Blackburn), feu Yvan (feu Laurence Tremblay), feu Paul (Francine Dubois), feu Jacqueline (André Sheehy); la belle-soeur de: Jeannine Tremblay (Laurien Lévesques), Marcel, feu Jacques, Gérald, feu Rosaire (feu Margot Blackburn), feu Roch. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, filleuls et filleules, parents et amis.

Un merci particulier au Dr Sébastien Carignan et au Dr Raynald Simard ainsi qu'aux membres du personnel soignant du département d'hémato-oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi pour les excellents soins prodigués à Mme Annette Tremblay.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de ma vie.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Sylvio)

Le 5 janvier 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 93 ans et 9 mois, M. Sylvio Tremblay, fils de feu M. Almas Tremblay et de feu Mme Hélène Tremblay, époux de feu Mme Alice Tremblay, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le mardi 16 janvier 2018 de 11 h à 14 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le mardi 16 janvier 2018 à 14 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Tremblay a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean. Il laisse dans le deuil sa fille Joan (Roger); ses petits-enfants: Alexandre (Marie-Christine), Frédéric (Caroline) et Véronique (Michael) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Nicolas et Zachary. Il était le frère de: Marguerite Tremblay (feu Rosaire Claveau), feu Laurent (feu Marie-Claire Vandal), Paul (feu Margot Gagné, feu Thérèse Lavoie), Jacqueline (feu Réal Gagné), Monique (Angelo Gaudreault), Géraldine (feu Fernand Dufour) et Claude (Jacynthe Ouellet). Il était le beau-frère de: feu Roméo Tremblay (feu Brigitte Simard), feu Marie-Paule (feu Rosaire Turcotte), feu Noël (Jeanne Paris) et Jean-Claude (Jacqueline Drapeau). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour rendre hommage à M. Sylvio Tremblay, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

MESSE ANNIVERSAIRE

MORIN (Mme Rolande Leblanc)

La messe anniversaire de Mme Rolande Leblanc, épouse de feu M. Clermont Morin, demeurant au Manoir Champlain, Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche
14 janvier 2018
à 10 h
à la cathédrale
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Direction funéraire: Alliance Funéraire du Royaume.

L'entraîneur-chef d'Équipe Canada, Willie Desjardins, et la chef de mission Isabelle Charest tiennent le chandail aux couleurs du Canada, lors de l'annonce de la composition de la formation, jeudi à Calgary. — PHOTO PC, JEFF MCINTOSH

PRÉSENTATION D'ÉQUIPE CANADA

Plusieurs anciens de la LNH

Presse canadienne

CALGARY - Vingt-cinq joueurs qui, ensemble, ont disputé un grand total de 5544 parties dans la Ligue nationale de hockey composeront la formation d'Équipe Canada à l'occasion des Jeux olympiques de PyeongChang en février.

La formation, dévoilée jeudi lors d'une conférence de presse à Calgary, compte quatre anciens joueurs du Canadien de Montréal. Il s'agit du gardien Ben Scrivens et des attaquants Maxim Lapierre, Rene Bourque et Christian Thomas.

Outre Lapierre, trois autres Québécois ont été retenus: le gardien Kevin Poulin, qui a contribué au triomphe canadien à la Coupe Spengler de 2017, et les défenseurs Marc-André Gragnani et Maxim Noreau.

Chris Kelly, qui a remporté la coupe Stanley avec les Bruins de Boston en 2011, domine avec 833 matchs dans la LNH parmi les 25 joueurs sélectionnés.

Derek Roy, qui a disputé 738 rencontres dans la LNH et connu quatre saisons consécutives avec au moins 60 points avec les Sabres de Buffalo entre 2006 et 2009, prendra également part au tournoi à titre d'ex-vétéran de la LNH.

C'est aussi le cas de Mason Raymond (546 parties) et Gilbert Brulé (299), choisi sixième par les Blue Jackets de Columbus à la séance de sélection de 2005, tout juste derrière Carey Price.

L'équipe que dirigera Willie Desjardins, un ancien entraîneur-chef des Canucks de Vancouver, regroupe trois gardiens de but, huit défenseurs et 14 attaquants.

Certains des joueurs sélectionnés ont remporté une médaille d'or au Championnat mondial junior et au Championnat mondial des moins de 18 ans. Huit joueurs ont pris part au Championnat mondial et 10 ont remporté la Coupe Spengler pour le Canada, y compris sept au tournoi de 2017.

L'ex-gardien étoile Martin Brodeur, qui a collaboré à la composition de l'équipe à titre de directeur général adjoint à Sean Burke, a souligné que le processus de sélection s'était avéré intéressant pour tout le monde.

«Au début, quand on a commencé, on ne savait pas trop quelle genre d'équipe on allait être capable de bâtir, a déclaré Brodeur lors d'une téléconférence. On a vraiment travaillé fort. Sean Burke, Scott Salmond, Willie (Desjardins) et le personnel d'entraîneurs ont pris leur temps pour prendre les bonnes décisions. Ça va être intéressant à voir.»

Équipe Canada disputera son premier match du tournoi le jeudi 15 février, au Centre de hockey Kwandong, à Gangneung, contre la Suisse dans un match du groupe A. La grande finale se tiendra le 25 février.

Le camp d'entraînement s'amorcera le 28 janvier en Lettonie, et Brodeur y sera avec un mandat bien précis à remplir auprès des joueurs.

«Je n'irai pas aux Jeux olympiques, mais je serai présent au camp d'entraînement à Riga. C'est là que je vais m'impliquer avec l'équipe, que je vais avoir des conversations et expliquer mon cheminement personnel lors de mes quatre participations aux Jeux. Et d'essayer de les aider le plus possible pour savoir à quoi s'attendre quand ils vont arriver là-bas en compétition.»

Les joueurs choisis proviennent de sept ligues différentes d'Amérique du Nord et d'Europe et auront la lourde tâche de rapporter au pays une troisième médaille d'or, après les triomphes des vedettes de la LNH aux Jeux de 2010 à Vancouver, et de 2014 à Sotchi.

Brodeur ne s'en cache pas: l'objectif du Canada est de compléter ce prestigieux triplé. L'ancienne légende des Devils du New Jersey ne peut prédire l'issue du tournoi, mais il a une bonne idée du genre de formation que les amateurs de hockey du pays verront.

Liste des joueurs

Gardiens de but: Justin Peters (Blyth, Ont./Kölner Haie, DEL), Kevin Poulin (Montréal/Medvescak de Zagreb, EBEL), Ben Scrivens (Spruce Grove, Alb./Salavat Yulaev d'Oufa, KHL);

Défenseurs: Stefan Elliott (Vancouver/HV71, SHL), Chay Genoway (Morden, Man./Lada Togliatti, KHL), Cody Goloubef (Oakville, Ont./Stockton, AHL), Marc-André Gragnani (L'Île-Bizard, Qc/HC Dinamo de Minsk, KHL), Chris Lee (MacTier, Ont./Metallurg de Magnitogorsk, KHL), Maxim Noreau (Montréal/SC de Berne, NLA), Mat Robinson (Calgary/CSKA de Moscou, KHL), Karl Stollery (Camrose, Alb./Dinamo de Riga, KHL);

Attaquants: Rene Bourque (Lac La Biche, Alb./Djurgårdens IF, SHL), Gilbert Brulé (Edmonton/Red Star de Kunlun, KHL), Andrew Ebbett (Vernon, C.-B./SC de Berne, NLA), Quinton Howden (Oakbank, Man./HC Dinamo de Minsk, KHL), Chris Kelly (Toronto, Ont./Belleville, AHL), Rob Klinkhammer (Lethbridge, Alb./Ak Bars de Kazan, KHL), Brandon Kozun (Calgary/Lokomotiv de Yaroslavl, KHL), Maxim Lapierre (Brossard, Qc/HC de Lugano, NLA), Eric O'Dell (Ottawa/HC de Sotchi, KHL), Mason Raymond (Cochrane, Alb./SC de Berne, NLA), Derek Roy (Rockland, Ont./HC de Linköping, SHL), Christian Thomas (Toronto/Wilkes-Barre/Scranton, AHL), Linden Sondage (Wakaw, Sask./Barys d'Astana, KHL), Wojtek Wolski (Toronto/Metallurg de Magnitogorsk, KHL).

LAURENT DUVERNAY-TARDIF

JO et collation des grades au menu

MIGUEL BUJOLD
La Presse

C'est à la boulangerie de ses parents, Le pain dans les voiles, que Laurent Duvernay-Tardif avait convié les médias pour faire le bilan de sa saison, hier. Le garde des Chiefs de Kansas City est revenu sur la défaite des siens samedi dernier, puis a fait le point sur les différents projets qu'il mènera au cours de la saison morte.

La défaite des Chiefs aux mains des Titans du Tennessee est difficile à digérer pour le Québécois et ses coéquipiers. Ils ont laissé filer une avance de 18 points et ont été blanchis en deuxième demie de leur revers de 22-21.

« Tout le monde était hyper confiant à l'approche du match. Il y a eu des hauts et des bas durant la partie, on a joué du très bon football en première demie, puis en deuxième, il y a eu un changement de momentum. Il y a eu quelques décisions discutables des arbitres, et on n'a pas été capables de l'emporter. C'est une défaite qui a été difficile à avaler et qui l'est encore », a résumé Duvernay-Tardif.

Sur le coup, Duvernay-Tardif n'a pas trop su comment réagir. « T'es libre, mais en même temps t'es terriblement déçu de ne pas vivre l'aventure jusqu'au bout. C'est plaisant d'être de retour à Montréal avec ma famille et mes amis, de pouvoir parler français, mais ça va prendre un peu de temps avant d'avaler cette défaite. Ça fait partie du football, il y a 31 des 32 équipes qui vont vivre cette sensation. Il faut l'utiliser pour s'entraîner plus fort et bien préparer la prochaine saison. »

VOTE DE CONFIANCE

Quelques jours après l'élimination des Chiefs, leur coordonnateur offensif Matt Nagy a obtenu le poste d'entraîneur-chef des Bears de Chicago. À Kansas City, il sera remplacé par Eric Bieniemy, qui était l'entraîneur des demis offensifs de l'équipe.

Duvernay-Tardif ne s'attend toutefois pas à ce qu'il y ait un changement au sommet de la hiérarchie des entraîneurs du club. L'option de remplacer l'entraîneur-chef Andy Reid ne devrait même pas être envisagée, selon lui.

Le quart-arrière Alex Smith est un autre membre des Chiefs qui devrait pouvoir conserver son poste, croit Duvernay-Tardif, qui a cependant reconnu que le jeune Patrick Mahomes, premier choix du club en 2017, était voué à une belle carrière.

Laurent Duvernay-Tardif, à la boulangerie de ses parents. — PHOTO LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

MÉDECIN EN MAI

Outre son succès sur le terrain, Duvernay-Tardif se concentre aussi sur son autre carrière. S'il réussit son dernier examen en mai, le jeune homme, qui fêtera ses 27 ans le mois prochain, pourra officiellement se faire appeler « docteur Duvernay-Tardif ». Il a même déjà lancé l'invitation aux médias afin d'assister à sa collation des grades au printemps.

Duvernay-Tardif aura le nez dans ses bouquins de médecine, au cours des quatre prochains mois, mais prendra tout de même quelques semaines afin de vivre une expérience à laquelle il rêvait depuis un bon moment : les Olympiques. Il vivra les Jeux d'hiver de PyeongChang, en Corée du Sud, dans la peau d'un journaliste.

« J'ai vraiment hâte, et ça faisait déjà quelques années que j'essayais de trouver un moyen afin de pouvoir y aller. Alors de pouvoir le faire en partenariat avec Radio-Canada et Sports Experts, c'est vraiment une super nouvelle. On m'a un peu donné carte blanche quant aux sujets que je pouvais choisir. »

Duvernay-Tardif nous présentera une dizaine d'athlètes et les équipes qui travaillent avec eux en coulisses.

Joueur de premier plan qui touche un salaire de plus de 8 millions par saison dans la NFL. Futur médecin et apprenti journaliste. Homme de coeur à la tête de sa propre fondation, qui porte son nom et qui promeut l'activité physique chez les jeunes. Un homme grand en voie de devenir un grand homme sous nos yeux. Un vrai petit trésor national.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	44	31	10	1	2	29	161	112	65	17-4-1-0	14-6-0-2	6-3-0-1	P-1
Boston	40	23	10	5	2	21	131	102	53	14-5-3-0	9-5-2-2	8-0-1-1	P-1
Toronto	45	25	17	2	1	21	146	131	53	13-7-1-0	12-10-1-1	4-4-2-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	44	27	14	2	1	24	136	124	57	18-6-0-0	9-8-2-1	6-2-1-1	P-1
Columbus	45	25	17	0	3	20	122	124	53	15-7-0-0	10-10-0-3	4-4-0-2	P-1
New Jersey	41	22	11	4	4	19	130	125	52	12-5-2-1	10-6-2-3	5-2-1-2	P-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	42	22	15	1	4	19	128	117	49	15-7-1-2	7-8-0-2	5-3-0-2	P-1
Caroline	43	20	15	5	3	17	122	132	48	10-4-3-1	10-11-2-2	6-3-1-0	G-1
Pittsburgh	44	22	19	2	1	20	126	138	47	13-7-1-0	9-12-1-1	5-5-0-0	G-2
Philadelphie	42	19	15	5	3	19	123	122	46	11-8-3-1	8-7-2-2	5-4-0-1	G-3
N.Y. Islanders	43	21	18	3	1	18	146	158	46	13-5-2-1	8-13-1-0	3-6-1-0	G-1
Floride	42	18	18	3	3	16	120	137	42	10-6-1-2	8-12-2-1	6-3-0-1	G-1
Detroit	41	17	17	6	1	14	112	127	41	10-7-5-1	7-10-1-0	6-4-0-0	P-1
Montréal	**42**	**18**	**20**	**3**	**1**	**16**	**108**	**129**	**40**	**11-8-3-0**	**7-12-0-1**	**4-6-0-0**	**G-2**
Ottawa	42	15	18	4	5	14	117	149	39	9-8-2-3	6-10-2-2	4-4-1-1	G-1
Buffalo	44	11	24	8	1	11	99	151	31	6-11-2-1	5-13-6-0	3-5-2-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	44	26	11	6	1	25	151	121	59	16-3-1-0	10-8-5-1	7-1-1-1	G-3
Nashville	42	25	11	2	4	22	131	114	56	13-4-0-2	12-7-2-2	4-4-1-1	G-2
St. Louis	46	26	17	3	0	23	134	122	55	15-9-0-0	11-8-3-0	4-5-1-0	P-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	41	29	10	0	2	27	143	113	60	18-2-0-1	11-8-0-1	9-1-0-0	G-2
Los Angeles	42	24	13	5	0	22	126	99	53	11-6-3-0	13-7-2-0	4-4-2-0	P-2
Calgary	43	23	16	1	3	21	123	122	50	12-11-0-0	11-5-1-3	7-2-0-1	G-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	43	24	16	2	1	21	132	118	51	16-5-1-0	8-11-1-1	6-2-2-0	G-2
Minnesota	44	23	17	3	1	21	127	127	50	14-4-3-0	9-13-0-1	5-4-1-0	G-1
San Jose	40	21	13	4	2	19	110	106	48	12-6-1-1	9-7-3-1	4-3-2-1	P-3
Chicago	43	21	16	5	1	21	134	118	48	11-7-2-0	10-9-3-1	4-5-1-0	P-1
Colorado	41	22	16	2	1	21	135	124	47	15-7-1-0	7-9-1-1	7-2-1-0	G-5
Anaheim	43	19	15	4	5	17	117	120	47	10-8-3-0	9-7-1-5	5-4-0-1	P-2
Edmonton	44	18	23	2	1	17	119	143	39	9-12-1-0	9-11-1-1	3-6-1-0	P-3
Vancouver	43	16	21	3	3	16	111	143	38	7-12-2-1	9-9-1-2	1-7-1-1	P-5
Arizona	43	10	27	4	2	9	98	150	26	5-13-1-1	5-14-3-1	3-6-0-1	P-1

LNH

Mercredi 10 janvier
Ottawa 4 Toronto 3
Minnesota 2 Chicago 1
Jeudi 11 janvier
Columbus 1 Buffalo 3
Caroline 3 Washington 1
Calgary 5 Tampa Bay 1
Vendredi 12 janvier
Vancouver à Columbus, 19h.
Calgary en Floride, 19h30.
Washington en Caroline, 19h30.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Edmonton en Arizona, 21h.
Samedi 13 janvier
Detroit à Pittsburgh, 13h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 13h.
Boston à Montréal, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Winnipeg au Minnesota, 19h.
Colorado à Dallas, 21h.
Edmonton Vegas, 22h.
Arizona à San Jose, 22h30.
Anaheim à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 14 janvier
Detroit à Chicago, 12h30.
Calgary en Caroline, 15h.
N.Y. Rangers à Pittsburgh, 19h30.
Vancouver au Minnesota, 20h.
Lundi 15 janvier
Dallas à Boston, 13h.
Anaheim au Colorado, 15h.
San Jose à Los Angeles, 16h.
N.Y. Islanders à Montréal, 19h30.
Mardi 16 janvier
St. Louis à Toronto, 19h.
Philadelphie à N.Y. Rangers, 19h.
New Jersey à N.Y. Islanders, 19h.
Dallas à Detroit, 19h30.
Vegas à Nashville, 20h.
San Jose en Arizona, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 11 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	33	60
Mackinnon, Col	18	34	52
Stamkos, TB	17	35	52
Giroux, Phi	14	38	52
Wheeler, Win	14	38	52
Tavares, NYI	22	29	51
Voracek, Phi	8	43	51
Bailey, NYI	12	38	50
Gaudreau, Cal	13	36	49
McDavid, Edm	15	33	48
Kessel, Pit	18	29	47
Ovechkin, Was	27	19	46
Kane, Chi	18	27	45
Tarasenko, STL	19	25	44
Kopitar, LA	17	27	44
Schenn, STL	17	27	44
Huberdeau, Flo	16	27	43
Crosby, Pit	15	28	43
Couturier, Phi	23	19	42
Stone, Ott	18	24	42
Malkin, Pit	17	25	42
Hall, NJ	15	27	42
Rantanen, Col	15	26	41
Lee, NYI	25	15	40
Boeser, Van	22	18	40
Seguin, Dal	21	19	40

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 11 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	42	16	7	23
Galchenyuk	42	10	13	23
Pacioretty	42	10	13	23
Danault	42	7	15	22
Shaw	42	10	9	19
Drouin	37	5	14	19
Byron	42	11	5	16
Weber	26	6	10	16
Plekanec	42	4	12	16
Petry	42	4	12	16
Hudon	39	4	11	15
Benn	41	4	6	10
Carr	14	3	7	10
Deslauriers	22	4	3	7
Morrow	26	3	4	7
Alzner	42	1	6	7
Froese	20	1	6	7
Lehkonen	26	2	4	6
De La Rose	23	1	3	4
Mete	27	0	4	4
Schlemko	15	0	1	1
Niemi	9	0	1	1
Price	29	0	0	0
Jerabek	16	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0
Lernout	3	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1314	2	80	1	2,89	,911		
Niemi	0	5	1	29	0	4,85	,865	

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 11 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	42	18	24	42
Karlsson	37	3	27	30
Hoffman	42	11	18	29
Brassard	42	12	16	28
Duchene	42	10	12	22
Dzingel	42	13	5	18
Ryan	32	5	12	17
Pageau	42	6	9	15
Pyatt	42	5	10	15
Phaneuf	40	3	10	13
Thompson	39	4	7	11
Smith	28	3	7	10
Ceci	42	5	4	9
Chabot	23	3	6	9
Wideman	16	3	5	8
Burrows	41	3	4	7
Didomenico	13	3	3	6
Oduya	37	2	4	6
Borowiecki	12	2	1	3
Claesson	34	1	1	2
Dumont	23	1	1	2
Chlapik	7	0	2	2
Paul	11	1	0	1
Harpur	20	0	1	1
Condon	15	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Anderson	32	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0
McCormick	3	0	0	0
White	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1213	5	96	2	3,22	,899		
Condon	3	5	4	43	0	3,48	,894	

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	25	16	6	2	1	101	69	35
Ste-Foy	26	16	9	1	0	95	81	33
Alma	25	11	8	5	1	85	85	28
St-Lawrence	26	14	11	0	1	83	74	29

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	25	20	5	0	0	104	63	40
Ch.-Lennoxville	25	19	6	0	0	95	64	38
Laflèche	26	4	18	2	2	65	136	12
Sorel-Tracy	27	5	21	0	1	59	132	11

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	25	17	6	1	1	127	85	36
A.-Laurendeau	26	15	10	1	0	97	72	31
St-Laurent	24	10	13	1	0	86	94	21
Dawson	26	6	19	1	0	80	122	13

Mardi 9 janvier
Laflèche 3 Ste-Foy 5
Jeudi 11 janvier
Sorel-Tracy 0 Ch.-St-Lawrence 4
Dawson 1 Lionel-Groulx 4
Vendredi 12 janvier
St-Laurent à Dawson, 20h
Samedi 13 janvier
St-Hyacinthe à St.Lawrence, 14h
Laflèche à Alma, 14h
Lennoxville à Sorel-Tracy, 14h

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	33	28	3	2	0	166	74	58
Granby	33	22	7	3	1	150	94	48
Valleyfield	33	19	12	1	1	138	112	40
Chambly	36	13	20	0	2	138	176	28
St-Lazare	35	8	22	4	1	96	157	21
Princeville	32	8	23	1	0	99	184	17

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	29	4	0	0	250	92	58
St-Jérôme	35	24	9	2	0	176	123	50
Gatineau	36	21	11	3	1	159	153	46
Montréal-Est	35	17	15	3	0	141	153	37
St-Gabriel	34	12	20	2	0	132	181	26
Montréal-Nord	33	3	29	1	0	71	217	7

Mardi 9 janvier
Princeville 2 Longueuil 5
Jeudi 11 janvier
Chambly 1 Valleyfield 4
Vendredi 12 janvier
Longueuil à Mtl-Nord, 19h30
Terrebonne à Granby, 19h45
Gatineau à St-Gabriel, 20h
Samedi 13 janvier
Montréal-Est à Granby, 15h30
Chambly à St-Lazare, 16h
Dimanche 14 janvier
St-Gabriel à Longueuil, 16h
Princeville à St-Jérôme, 16h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	41	26	11	4	0	123	98	56
Québec	42	22	15	3	2	137	137	49
Victoriaville	41	20	15	4	2	137	129	46
B.-Comeau	40	17	20	2	1	115	143	37
Chicoutimi	41	16	21	4	0	129	136	36
Shawinigan	42	14	27	1	0	119	169	29

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	39	27	9	2	1	156	120	57
Drum.	41	27	12	1	1	166	131	56
R.-Noranda	41	24	10	4	3	138	112	55
Gatineau	39	22	13	2	2	123	101	48
Sherbrooke	42	18	16	6	2	130	146	44
Val-d'Or	41	16	21	2	2	122	154	36

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	42	27	10	4	1	161	124	59
Charl.	40	25	13	2	0	122	115	52
A.-Bathurst	42	22	12	6	2	151	121	52
Cap-Breton	41	19	18	3	1	148	161	42
Moncton	42	16	19	4	3	132	161	39
St-Jean	41	11	22	6	2	108	159	30

Mercredi 10 janvier
B.-Boisbriand 2 Rimouski 3 (F)
Jeudi 11 janvier
Charlottetown 3 Halifax 6
Val-d'Or 5 Shawinigan 6 (P)
Saint-Jean 2 Victoriaville 5
Cap-Breton 6 Québec 1
A.-Bathurst 4 Chicoutimi 1
Vendredi 12 janvier
Halifax à Charlottetown, 18h.
Québec à Victoriaville, 19h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Bathurst à B.-Comeau, 19h30.
Cap-Breton à Chicoutimi, 19h30.
St-Jean à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 13 janvier
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 15h.
Cap-Breton à B.-Comeau, 16h.
Shawinigan à Rimouski, 16h.
Val-d'Or à Drummondville, 16h.
Halifax à Moncton, 18h.
Victoriaville à Gatineau, 19h.
Dimanche 14 janvier
Charlottetown à Moncton, 14h.
Saint-Jean à Rimouski, 15h.
A.-Bathurst à Québec, 15h.
R.-Noranda à Drummond., 15h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 15h.
Mardi 16 janvier
B.-Comeau à Victoriaville, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 11 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	38	35	34	69
Zadina, Halifax	33	25	23	48
Klima, Chicoutimi	40	21	27	48
Fortier, Halifax	38	21	27	48
McKenna, Moncton	42	22	25	47
Boucher, Québec	40	21	26	47
Harvey-Pinard, R.-N.	40	19	28	47
Alain, B.-B.	38	22	24	46
Abramov, Victoriaville	30	17	29	46
Morand, A.-Bathurst	39	16	30	46
Martel, B.-Comeau	40	24	21	45
Galipeau, A.-Bathurst	40	17	27	44
Balmas, A.-Bathurst	41	25	18	43
Lafrenière, Rimouski	35	22	21	43
Lynch, Drum.	41	20	23	43
Somppi, Halifax	33	12	31	43
Martineau, C.-B.	40	19	22	41
Kosorenkov, Victo.	36	21	19	40
Galipeau, Chicoutimi	37	15	25	40

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	30	21	6	1	2	114	88	63
T.-Rivières	31	17	8	3	3	95	81	55
Lévis	30	18	11	1	0	106	79	53
Jonquière	30	14	11	2	3	89	87	42
C. N.-Dame	30	11	16	1	2	78	116	32

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	31	19	6	4	2	122	96	61
Chât.	30	18	11	1	0	108	93	49
St-Hyacinthe	30	17	10	2	1	92	86	48
Lac-St-Louis	30	15	13	2	0	108	112	43
C.C.-LeMoy.	31	12	14	3	2	99	110	38

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	30	21	9	0	0	126	81	61
Gatineau	30	18	11	1	0	99	86	51
C.E.-Blondin	31	13	14	3	1	95	108	41
L.-Montréal	30	8	20	0	2	63	101	26
Amos	32	6	20	4	2	76	146	21

Vendredi 12 janvier
Chât. à Saint-Hyacinthe, 19h.
L.-St-Louis à St-Eustache, 19h15.
E.-Blondin au C.-LeMoy., 19h30.
S.St-François au N-Dame,19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Samedi 13 janvier
St-Eustache à L.-Mtl, 13h30.
Amos à Gatineau, 14h.
Jonquière à Magog, 16h.
Dimanche 14 janvier
L.St-Louis au S.St-François, 13h.
Jonquière à Magog, 13h30.
St-Hyacinthe E.-Blondin, 13h30.
T.-Rivières à L.-Montréal, 13h30.
Amos à Gatineau, 13h30.
Chât. à Lévis, 14h.
C.-LeMoy. au C. N.-Dame, 15h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Providence	35	22	10	3	0	111	90	47
Lehigh Valley	37	21	11	2	3	130	123	47
Scranton	34	21	10	2	1	122	99	45
Charlotte	36	21	14	0	1	130	110	43
Hershey	38	17	16	2	3	102	120	39
Bridgeport	35	16	13	4	2	105	101	38
Hartford	38	15	17	3	3	107	135	36
Springfield	38	15	21	1	1	106	124	32

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	37	26	11	0	0	118	79	52
Rochester	37	22	8	4	3	115	98	51
Syracuse	36	21	12	1	2	124	101	45
Utica	36	16	13	4	3	105	106	39
Laval	**39**	**15**	**17**	**5**	**2**	**115**	**137**	**37**
Belleville	38	15	20	0	3	96	145	33
Binghamton	36	11	19	4	2	92	123	28

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	37	25	7	3	2	140	85	55
Chicago	38	18	13	5	2	114	108	43
Rockford	38	20	15	1	2	119	113	43
Milwaukee	36	19	13	4	0	103	108	42
Iowa	37	16	12	6	3	111	116	41
G. Rapids	39	18	16	1	4	122	123	41
Cleveland	34	10	18	3	3	76	115	26

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Texas	38	19	14	4	1	111	128	43
San Antonio	37	20	15	2	0	108	109	42
Tucson	31	18	10	2	1	102	87	39
Stockton	33	17	11	2	3	106	91	39
San Diego	33	19	13	1	0	108	105	39
Bakersfield	34	15	13	6	0	95	97	36
San Jose	32	16	14	0	2	84	96	34
Ontario	33	16	15	1	1	86	91	34

Mercredi 10 janvier
Hartford 2 Bridgeport 1 (F)
Springfield 2 Hershey 1 (P)
Rochester 2 Belleville 3 (P)
Syracuse 4 Binghamton 1
Utica 5 Laval Rocket 1
Cleveland 0 Milwaukee 1
G. Rapids 5 Manitoba 1
Texas 1 Bakersfield 2 (P)
Chicago 1 San Diego 2
Rockford 5 Ontario 2
Tucson 4 Stockton 2
Vendredi 12 janvier
W./B. Scranton Belleville, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Cleveland à G. Rapids, 19h.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Springfield à L. Valley, 19h05.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Toronto à Charlotte, 19h15.
Hartford à Laval, 19h30.
Milwaukee à San Antonio, 20h30.
Rockford à San Jose, 22h.
Chicago à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
Texas à Stockton, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Mcgill	21	17	4	0	0	85	51	34
UQTR	20	13	3	3	1	72	49	30
Concordia	18	13	2	2	1	77	48	29
Queen's	18	11	4	3	0	58	48	25
Carleton	18	11	5	1	1	65	43	24
UOIT	18	10	7	1	0	48	53	21
Ottawa	18	8	7	2	1	57	63	19
Nipissing	18	5	10	2	1	46	65	13
RMC	19	5	11	3	0	42	74	13
Laurentian	18	3	15	0	0	43	97	6

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Guelph	18	13	4	1	0	77	58	27
Ryerson	18	12	4	1	1	76	55	26
Laurier	18	11	5	1	1	62	47	24
York	19	11	7	0	1	60	57	23
Brock	18	9	6	1	2	54	49	21
Lakehead	17	8	8	0	1	41	48	17
Windsor	18	6	7	3	2	49	55	17
Western	18	7	9	1	1	65	70	16
Waterloo	18	5	10	2	1	51	75	13
Toronto	18	5	12	1	0	38	61	11

Mercredi 10 janvier
Mcgill 4 UQTR 5
Jeudi 11 janvier
Guelph à Waterloo, 19h.
Toronto à Ryerson, 19h15.
Vendredi 12 janvier
UOIT à RMC, 19h.
Queen's à Mcgill, 19h.
Lakehead à York, 19h.
Waterloo à Western, 19h.
Brock à Ryerson, 19h15.
Ottawa à Nipissing, 19h30.
UQTR à Concordia, 19h30.
Laurier à Windsor, 19h30.
Carleton à Laurentian, 19h35.
Samedi 13 janvier
UOIT à RMC, 19h.
Western à York, 19h.
Queen's à Concordia, 19h30.
Carleton à Nipissing, 19h30.
Laurier à Windsor, 19h30.
Lakehead à Guelph, 19h30.
Ottawa à Laurentian, 19h35.
Dimanche 14 janvier
Brock à Toronto, 14h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	34	10	,773	—
Toronto	29	11	,725	3
Philadelphie	19	20	,487	12½
New York	19	22	,463	13½
Brooklyn	15	26	,366	17½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	24	17	,585	—
Washington	23	18	,561	1
Charlotte	15	24	,385	8
Orlando	12	30	,286	12½
Atlanta	11	30	,268	13

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	26	15	,634	—
Milwaukee	22	18	,550	3½
Detroit	22	18	,550	3½
Indiana	21	20	,512	5
Chicago	15	27	,357	11½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	29	11	,725	—
San Antonio	28	14	,667	2
La N.-Orléans	20	20	,500	9
Dallas	15	28	,349	15½
Memphis	13	27	,325	16

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	27	16	,628	—
Portland	22	19	,537	4
Okl. City	22	20	,524	4½
Denver	21	20	,512	5
Utah	17	24	,415	9

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Golden State	33	9	,786	—
L.A. Clippers	19	21	,475	13
Phoenix	16	26	,381	17
Sacramento	13	27	,325	19
L.A. Lakers	13	27	,325	19

Mercredi 10 janvier
Dallas 115 Charlotte 111
Utah 107 Washington 104
Miami 114 Indiana 106
Detroit 114 Brooklyn 80
Chicago 122 New York 119 (2P)
Orlando 103 Milwaukee 110
Portland 112 Houston 121
Okl. City 88 Minnesota 104
La N.-Orléans 102 Memphis 105
Atlanta 110 Denver 97
Clippers 125 Golden State 106
Jeudi 11 janvier
Boston 114 Philadelphie 103
Cleveland 99 Toronto 133
L.A. Clippers à Sacramento, 22h.
San Antonio à L.A. Lakers, 22h30.
Vendredi 12 janvier
Utah à Charlotte, 19h.
Cleveland en Indiana, 19h.
Orlando à Washington, 19h.
Brooklyn à Atlanta, 19h30.
Golden State à Milwaukee, 20h.
New York au Minnesota, 20h.
Portland à La N.-Orléans, 20h.
Memphis à Denver, 21h.
Houston à Phoenix, 22h30.
Samedi 13 janvier
L.A. Lakers à Dallas, 14h.
Sacramento à Clippers, 15h30.
Okl. City à Charlotte, 17h.
Brooklyn à Washington, 19h.
Golden State à Toronto, 19h30.
Detroit à Chicago, 20h.
Denver à San Antonio, 20h30.

HOCKEY

LNAH

| | MJ | V | D | DP |

Le capitaine des Élites de Jonquière, Mikisiw Awashish, a participé à la démonstration de la nouvelle salle de pliométrie de l'École polyvalente Jonquière. – PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

NOUVELLE SALLE DE PLIOMÉTRIE

La poly d'Arvida à la fine pointe

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

L'École polyvalente Arvida peut se vanter d'être dans la cour des grands en matière d'installations sportives. Une nouvelle salle de pliométrie à la fine pointe de la technologie est maintenant à la disposition des étudiants-athlètes de l'établissement qui offre des programmes de sport-arts-études.

Le nouvel équipement a été présenté aux médias par la Commission scolaire de la Jonquière et la direction de l'École polyvalente Arvida. Quelques élèves ont procédé à la démonstration d'exercices rendus possibles.

Par définition, la pliométrie est une série d'exercices impliquant un étirement et une contraction rapide des muscles. Ce type d'entraînement permet d'améliorer la puissance musculaire en contractant de façon intense le muscle pendant un court moment.

« C'est un ensemble d'exercices impliquant un étirement et une contraction rapide des muscles, comme dans un saut ou dans un bond, pour améliorer la puissance musculaire », a expliqué le professeur en éducation physique et responsable du projet, Érik Jodoin, dans un communiqué.

Des investissements de 155 000 $ ont été nécessaires pour la concrétisation de ce projet, soit 130 000 $ pour l'aménagement de la salle et 25 000 $ pour l'achat de l'équipement. L'École polyvalente Arvida offre des programmes spécialisés pour se étudiants, en plus d'enseigner à plusieurs sportifs de haut niveau, dont les joueurs des Élites de Jonquière, de la Ligue de hockey midget AAA.

« Le programme sport-arts-études de l'École polyvalente Arvida connaît une forte progression depuis quelques années, a fait valoir le directeur Carl Lévesque. Cette année, plus de 560 élèves athlètes-artistes font partie de ce programme, ce qui correspond à plus de 56 % de notre clientèle totale. Plusieurs de nos organismes partenaires de diverses disciplines utilisent nos plateaux de gymnase ainsi que notre salle de conditionnement physique en après-midi. L'idée derrière ce projet était d'améliorer l'offre de services à nos 25 organismes partenaires et à notre clientèle étudiante, et ce, afin de leur fournir des installations à la fine pointe qui permettent le développement de toutes les catégories d'athlètes-artistes. »

La salle de pliométrie est également dotée d'un tableau pour permettre aux enseignants d'assurer un suivi efficace de l'entraînement. Deux kinésiologues ont été embauchés pour encadrer les jeunes.

« En plus de la valeur ajoutée que cet équipement apportera à nos installations, nous sommes fiers que ce projet émane de l'école, a souligné le président de la Commission scolaire de la Jonquière, Éric Bergeron. Ceci démontre le dynamisme de nos établissements et que nous sommes continuellement à l'affût des initiatives qui favorisent la réussite éducative de nos élèves ».

L'ancien joueur du Canadien et détenteur de quatre coupes Stanley, Yvon Lambert, coachait la partie. Il était assisté de l'animateur de radio Mark Dickey. – PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

INITIATIVE DE JUSTIN ST-PIERRE ET SES AMIS

Une école d'arbitres en août

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Justin St-Pierre a trouvé un bon moyen de redonner à la région. L'arbitre en chef dans la Ligue nationale de hockey (LNH) annonce la création de l'École d'arbitrage au hockey Justin St-Pierre, du 3 au 5 août, au Foyer des loisirs d'Arvida.

Le projet est une initiative de l'arbitre Justin Saint-Pierre et ses acolytes, Mathieu Deschênes et Mathieu Caron. – PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Le natif d'Albanel a mis le projet sur pied en compagnie de Mathieu Caron et Mathieu Deschênes, ses deux principaux acolytes qui ont activement préparé la création de l'école pendant que l'arbitre sillonnait l'Amérique du Nord au cours de la saison de la Ligue nationale du hockey.

« Ça fait quelques années que je me fais parler de cette idée et j'ai décidé d'aller de l'avant », a partagé Justin St-Pierre en entrevue téléphonique, jeudi. Il se retrouvait dans la réserve faunique des Laurentides, en direction du Saguenay pour arbitrer le match des Anciens Canadiens, jeudi soir, au Palais des sports. Mercredi soir, il était l'un des arbitres en chef, avec Wes Macauley, pour le match entre les Sénateurs d'Ottawa et les Maple Leafs, au Centre Air Canada.

« On en a parlé l'an dernier et on a mis le projet sur papier il y a environ deux mois », a ajouté St-Pierre.

L'arbitre, qui en est à sa 15e saison dans la LNH, ne se fixe pas d'objectif précis en terme de participation. Il espère surtout attirer le plus de gens possible, autant les jeunes qui débutent dans le monde de l'arbitrage que les plus habitués. Bien entendu, une certaine aisance sur la glace est recommandée.

« On veut encourager les jeunes à arbitrer au hockey, a soutenu Justin St-Pierre. Il n'y a plus beaucoup d'arbitres, les jeunes se découragent et ça va prendre de la relève. On va essayer d'embarquer les jeunes là-dedans. »

Justin St-Pierre a souvent été instructeur dans des écoles d'arbitres, au fil des ans, mais une école réservée aux arbitres n'a jamais été implantée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Celui qui a sa région bien à cœur a donc décidé de faire sa part et les profits seront redistribués à l'Organisation du hockey mineur de Jonquière.

Le trio d'organisateurs aimerait que le projet devienne une habitude année après année. L'idée de déplacer l'événement au Lac-Saint-Jean dans le futur n'est pas écartée non plus. Avant de regarder plus loin, Justin St-Pierre veut voir la popularité de son projet. Pour cette année, il prévoit inviter des collègues de la LNH. Ceux-ci seront appelés à donner un coup de main sur la glace ou à offrir des conférences aux participants.

Les personnes qui veulent s'inscrire peuvent rechercher École d'arbitrage au hockey Justin St-Pierre sur Facebook.

EN VISITE

En plus d'arbitrer le match des Anciens Canadiens jeudi soir, Justin St-Pierre devrait être d'office pour des rencontres du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière. Il prévoit aussi être en poste vendredi soir, à Normandin, pour le match junior AA entre les Sabres de Roberval et les Éperviers.

« J'aime revenir dans le coin, a fait remarquer Justin St-Pierre. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean m'a donné beaucoup et j'aime ça redonner quand je suis ici. »

La fierté d'Albanel sera de retour sur les glaces de la Ligue nationale, mardi soir, à New York.

LES ANCIENS CANADIENS AU PALAIS DES SPORTS

Une « réunion entre boys »

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Qu'ont en commun le détenteur de quatre coupes Stanley Yvon Lambert, l'ancien joueur des Flyers de Philadelphie Simon Gagné, le criminaliste Charles Cantin, l'ancien joueur russe du Canadien Oleg Petrov et l'animateur de radio Mark Dickey? Tout ce beau monde se disputait la glace du Palais des sports de Jonquière, jeudi soir, en marge du Tournoi provincial de hockey peewee de Jonquière. Et on se serait presque cru au Centre Bell...

Le Palais des sports avait revêtu ses plus beaux atours, puisque de la grande et rare visite y était attendue.

Simon Gagné était ravi de se retrouver sur la glace du Palais des sports. Il détonnait de ses coéquipiers, lui qui était en orange plutôt qu'en bleu-blanc-rouge. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Alors qu'il y avait beaucoup de bagues de la coupe Stanley qui scintillaient sur la glace, l'organisation n'avait pas lésiné sur les effets pyrotechniques pour en mettre plein la vue aux spectateurs. C'est que la Tournée des anciens Canadiens de Montréal avait élu domicile à Jonquière, afin d'affronter l'équipe locale de Cora Déjeuner. L'entreprise jonquiéroise PyroSpek était également de la partie pour la présentation des joueurs, qui s'est déroulée sous les projecteurs « bleu blanc rouge » et les colonnes de feu.

Même le détenteur du trophée Vézina et ancien gardien de but du Tricolore et des Nordiques, Richard Sévigny, a semblé être déstabilisé par autant d'artifices, puisqu'il s'est étalé de tout son long en sautant sur la patinoire. Mais le gardien de 60 ans ne s'est pas laissé démonter par cette entrée en scène quelque peu ratée.

Les anciennes vedettes de la LNH Simon Gagné, Louis Leblanc, Chris Nilan, Stéphane Richer, Patrice Brisebois et Oleg Petrov ont évidemment attiré les spectateurs, et voir Nilan se jeter sur la glace sans casque nous rappelait rapidement qu'on n'était pas en train d'assister à un « vrai » match.

« C'est vraiment pour le plaisir. On est ici pour donner un spectacle et pour le plaisir de jouer avec et contre du monde de la place. On a deux amateurs dans l'équipe ce soir, on aime ça leur faire vivre ce 'trip' là' », a affirmé l'ancien des Flyers, Simon Gagné, quelques instants avant la rencontre. Il faut dire que Gagné, qui a également remporté une coupe Stanley avec les Kings de Los Angeles, détonnait de ses coéquipiers, lui qui avait enfilé le chandail de Philadelphie. « Je ne suis pas un ancien Canadien alors je ne porterai pas leur chandail! », a souligné Simon Gagné, qui en était à son deuxième match au sein de la Tournée cette année.

Yvon Lambert, lui, est un expert des matchs des Anciens. Mais c'est derrière le banc qu'il joue son rôle, en alternance avec Guy Lafleur. Gagnant d'une coupe Stanley quatre ans de suite, soit de 1976 à 1979, le coach qualifie ce genre de match de « réunion entre boys ». « Les voyages en autobus, les parties, les anecdotes, ça nous rappellent ce qu'on a vécu. C'est l'fun et c'est une belle occasion de se revoir », a souligné l'impressionnant monsieur de 67 ans. Yvon Lambert était assisté par l'animateur de Kyk Radio X, Mark Dickey, qui se tenait également derrière le banc des Anciens Canadiens.

Malheureusement, l'organisation avait demandé à la journaliste de ne pas poser de questions sur les insuccès du Tricolore actuel, alors il n'a pas été possible de connaître l'opinion de ceux qui ont précédé les joueurs d'aujourd'hui.

Dans l'autre vestiaire, les joueurs locaux se préparaient à affronter leurs idoles de jeunesse. C'était le cas de David Leroux, un jeune homme de 31 ans qui joue régulièrement dans une ligue de garage. Même s'il a jadis fait ses preuves au sein d'une équipe junior AAA, il était évidemment impressionné d'affronter ceux qui ont fait leur marque dans la LNH.

« As-tu vu leur coffre (torse)? C'est quand même impressionnant! C'est un challenge de jouer contre eux, je les ai regardés à la télé lorsque j'étais petit, j'ai grandi avec eux. Juste voir leur talent c'est quelque chose. Et on sait déjà qu'on va perdre! », a admis David Leroux, qui n'avait toutefois pas à avoir honte de son coup de patin. Derrière le banc des locaux se retrouvait nul autre que le criminaliste bien connu dans la région, Me Charles Cantin. Celui qui devait initialement être sur la glace revenait à peine de voyage. Pour une raison qui n'a pas été possible de connaître, il s'est retrouvé dans le rôle du coach et d'homme à tout faire des locaux. Et il prenait son rôle à cœur, « jouqué » sur le banc à hurler ses instructions à ses joueurs.

La partie, ou plutôt le spectacle, s'est soldé par la marque de 6 à 3 en faveur des Anciens. Et les 10 $ investis pour l'achat d'un billet valaient largement le divertissement.

Patrice Brisebois avait attiré les spectateurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Claude Reid, élu l'athlète des 100 ans de Kénogami, assurait la mise au jeu officielle. Il se souvenait avoir été battu en final du tout premier Tournoi provincial de hockey pee-wee, dans les années 60. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

David Leroux était heureux d'affronter ses idoles de jeunesse. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

AFFICHE DE GROLEAU POUR LES 500 PREMIERS PARTISANS
CAPE BRETON SCREAMING EAGLES
VISITENT
SAGUENAY LES Saguenéens DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
VENDREDI 19h30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
ÉNERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien
leProgrès
5265584

Guillaume Brassard a bien fait devant le filet des Espoirs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

CLASSE AAA AU TOURNOI PEE-WEE DE JONQUIÈRE

Les Espoirs trébuchent à leur premier match

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Espoirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont amorcé la défense de leur titre avec une défaite de 3-2 devant le Typhon du Séminaire Saint-François, vendredi, au Foyer des loisirs.

Champions l'an dernier dans la classe AAA élite, les Espoirs ont connu un bon début de match, sans toutefois réussir à enfiler l'aiguille. Le Typhon a brisé la glace à mi-chemin de la deuxième période, avant d'ajouter un deuxième but en début de troisième. Les Espoirs ont réduit l'écart à 2-1, mais les visiteurs ont doublé leur avance en comptant dans un filet désert. Les régionaux ont porté le pointage à 3-2, mais il restait seulement cinq secondes à faire au match.

Vincent Collard et Olivier Flageole ont inscrit les buts des Espoirs.

On n'a pas été capables de prendre l'avance en première période et je pense que c'est ce qui a fait mal, a résumé l'entraîneur en chef des Espoirs pee-wee, Jonathan Fleury. On a fait ce qu'on voulait en troisième période, c'est-à-dire se présenter davantage au filet. On a réussi à marquer deux buts de cette façon. Je ne suis pas déçu du match qu'on vient de jouer, si on se présente comme ça lors de notre prochain match, je pense qu'on a de bonnes chances de gagner. »

Les Espoirs disputent leur prochain match vendredi après-midi, au Palais des sports, face aux Estacades de la Mauricie.

Dans la classe AAA relève, les Espoirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont baissé pavillon au compte de 2-1 face au Cyclone de Québec. Les joueurs de William Bourque renouent avec l'action vendredi soir au Foyer des loisirs face aux Cascades de Victoriaville.

AUTRES RÉSULTATS

Dans les autres matchs mettant aux prises des équipes de la région dans la classe BB, les Saguenéens de Chicoutimi ont battu les Jeannois d'Alma 4-2 et les Bulldogs de Saint-Félicien ont blanchi les Dynamos de Chicoutimi 2-0.

En terminant, précisons que le National de La Baie a bel et bien remporté une victoire de 3-1 contre les Éperviers de Chicoutimi dans la classe A mercredi, et non l'inverse.

Pointes de plume

• Yanick Jean a été soulagé de 2500$ en raison de ces propos tenus à l'endroit de l'entraîneur-chef des Tigres, Louis Robitaille, au terme du match entre les deux équipes vendredi dernier. En résumé, Jean a dit que son homologue était un bouffon et qu'il était une des raisons pourquoi Chicoutimi avait balayé les Tigres au premier tour des séries éliminatoires le printemps dernier...

• Comme prévu, l'entraîneur et directeur général des Sags était absent face au Titan. Il assiste à un tournoi à Halifax, qui regroupe des équipes des Maritimes. Il sera de retour à son poste vendredi, pour la visite des Screaming Eagles du Cap-Breton...

• Réclamé au ballotage samedi, le défenseur Samuel Duchesne s'entraîne avec les Saguenéens depuis le début de la semaine. Il a toutefois été laissé de côté face au Titan, après avoir participé à la période d'échauffement. Vincent Lapalme, Simon Monette et Zachary Lavigne étaient les autres joueurs absents. Les deux premiers sont blessés et le troisième se remet toujours d'une mononucléose...

• Kevin Klima (offensif) et Jérémy Groleau (défensif) ont été élus les joueurs du mois de décembre chez les Saguenéens. D'ailleurs, sans faire trop de bruit, Klima était le deuxième meilleur marqueur de la LHJMQ avant les matchs de jeudi, à égalité avec Filip Zadina et Maxime Fortier, des Mooseheads de Halifax. Alex Barré-Boulet, de l'Armada, domine la colonne des pointeurs avec 69 points...

• Mine de rien, Olivier Galipeau est le deuxième meilleur marqueur du Titan. Avec sa récolte de 45 points, il est à seulement à un point d'Antoine Morand. Ce dernier a été blanchi de la feuille de pointage jeudi...

• Il va y avoir beaucoup d'enseignants au match de vendredi. Une délégation de 350 enseignants, accompagnés de leurs proches, sont attendus dans le cadre de la campagne de valorisation Prof, ma fierté! L'événement a été organisé par les différents syndicats d'enseignement de la région. Les participants seront facilement reconnaissables, arborant leur grosse main bleue en styromousse. L'idée de cette initiative est de rappeler qu'un enseignant donne toujours son 110 pour cent pour ses élèves...

JONATHAN HUDON

OLIVIER GALIPEAU A SAVOURÉ LE MOMENT

Une soirée parfaite

Olivier Galipeau ne pouvait espérer meilleur dénouement, après sa première visite au Saguenay depuis la transaction qui l'a fait passer au Titan d'Acadie-Bathurst. Un gentil hommage, une passe et une victoire de sa nouvelle équipe pour couronner le tout.

L'ancien capitaine des Saguenéens, en bon vétéran, n'a pas été trop affecté par tout ce qui entourait ce face-à-face contre ses anciens coéquipiers. Il faut dire également qu'il a été aidé par ses nouveaux partenaires de jeu.

« Je suis habitué un peu avec la grande glace donc j'ai essayé d'utiliser mon coup de patin pour faire quelques jeu, a décrit Olivier Galipeau. Ça n'a pas rentré, mais je suis content du résultat. Notre désavantage numérique a vraiment fait la différence, d'autant plus qu'on a marqué deux fois sur le même désavantage numérique. »

Les Saguenéens ont présenté une vidéo des meilleurs moments du défenseur de 20 ans à Chicoutimi, en plus de lui remettre son chandail d'équipe. Galipeau a reçu de chaleureux applaudissements de la part des partisans.

« Je savais qu'il allait y avoir un petit hommage avant le match, donc j'étais un peu curieux, a convenu Galipeau. C'était vraiment bien et j'ai beaucoup apprécié. Pour le reste, je devais juste me concentrer sur le match. »

En plus de Galipeau, German Rubtsov et Keenan MacIsaac sont les autres anciens joueurs des Saguenéens qui portent maintenant les couleurs du Titan. Ces trois joueurs étaient d'ailleurs sur l'alignement de départ pour la première mise au jeu.

Avec les nombreuses acquisitions du directeur général Sylvain Couturier, le Titan aura besoin de temps pour placer les pions dans les bonnes cases. Le défi est maintenant d'apprendre à se connaître le plus rapidement possible avant le début des choses sérieuses, en mars.

On est une équipe à maturité et le but est vraiment d'aller jusqu'au bout, a souligné Olivier Galipeau. Il y a beaucoup de vétérans avec de l'expérience. C'est un bon groupe de gars et ç'a été facile de m'intégrer. C'est sûr qu'il faut que j'apprenne à connaître quelques joueurs, mais je suis vraiment optimiste quant à la fin de la saison. »

UN JOUEUR RESPECTÉ

Entraîneur-chef du Titan, Mario Pouliot a les mains pleines, c'est le moins qu'on puisse dire. Questionné sur l'ajout d'Olivier Galipeau, il n'a pas tari d'éloges envers son nouveau joueur.

« Premièrement, c'est l'individu qu'on est allé chercher. C'est un gars qui est mature, il est très calme et il a énormément de vécu en séries éliminatoires. Il a souvent fait la différence, quand on pense à l'an dernier dans le match 7 à Rouyn-Noranda, quand il a marqué le but égalisateur et le but de la victoire en prolongation. Sur la glace, il vient définitivement améliorer notre groupe de défenseurs. Il est très calme avec la rondelle et il est très solide physiquement. Il amène beaucoup de rondelles au filet en avantage numérique et ce sont des façons de faire qu'on aime. » **JONATHAN HUDON**

L'ancien capitaine des Sags, Olivie Galipeau, a pu pleinement profité de son retour à Chicoutimi dans l'uniforme du Titan. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Malgré cette photo, l'attaque des Saguenéens a été bien peu menaçante pour le gardien du Titan, jeudi soir. Evan Fitzpatrick n'a fait face qu'à 21 tirs pendant le match. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

LES SAGUENÉENS BATTUS 4-1 PAR LE TITAN

Une fête de courte durée

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Saguenéens ont laissé toute la place aux festivités entourant le retour d'Olvier Galipeau à Chicoutimi avant le match face au Titan d'Acadie-Bathurst. Le hic, c'est qu'ils ont oublié de se présenter au premier coup de sifflet. Résultat: les visiteurs ont savouré une victoire de 4-1, jeudi soir, au Centre Georges-Vézina.

On savait que le Titan et les Sags n'étaient pas tout à fait du même calibre, mais les locaux n'ont pas été très appliqués sur la tâche à accomplir. Dominés 30-10 dans la colonne des tirs après 40 minutes de jeu, ils n'ont jamais démontré une grande vigueur, mis à part en troisième période après le but de Liam Stevens.

Ce filet a eu pour effet de stimuler un peu tout le monde, y compris les 1875 spectateurs, mais ce fut de courte durée.

« Ça allait vite un peu, ils (les joueurs du Titan) ont beaucoup de vitesse, a résumé Claude Bouchard en remplacement de Yanick Jean. Quand ça va vite comme ça, tu te poses des questions et tu paniques un peu. Les joueurs s'en rendaient compte, on va être honnête. On savait que la commande était difficile, mais j'aurais aimé qu'on leur donne un peu plus de difficulté. »

Les Saguenéens ont retraité au vestiaire en retard par un but au terme de la première période, mais les choses auraient pu davantage mal tourner. Ils ont offert trois avantages numériques à la dangereuse attaque du Titan, mais à chaque occasion, les Sags ont réussi à s'en tirer sans dégât.

Le seul but du Titan est venu du bâton de Logan Chisholm à la septième minute de jeu. Zachary Bouthillier s'est occupé du reste au cours du premier vingt, bloquant 13 des 14 tirs dirigés vers lui.

La meilleure chance des Saguenéens a appartenu à Samuel Meisenheimer, mais un beau repli de l'ex-Sags German Rubtsov l'a empêché de prendre un tir.

POINT TOURNANT

Dire que les Saguenéens ont connu des difficultés en deuxième période serait un euphémisme. Ils ont alloué trois buts à l'adversaire, tout en étant dominés 16-4 dans la colonne des tirs. Tout ça malgré deux avantages numériques !

En fait, une de ces deux situations avec l'avantage d'un homme a viré au cauchemar. Samuel L'Italien, deux fois plutôt qu'une, a déjoué Zachary Bouthillier pour faire 3-0 Titan.

« On n'a pas bien joué en deuxième, mais malgré ça, on perdait seulement 1-0, a rappelé Claude Bouchard. On a donné deux buts sur le même avantage numérique, donc on s'entend que c'est le fait saillant du match. Ça ne prend pas un cours classique pour voir que ce sont deux erreurs individuelles qui nous ont coûté ces buts. Ce n'est pas évident de revenir par la suite et tu y crois un peu moins. On n'a sûrement pas joué notre meilleur match, mais ils nous ont aidés à mal paraître. C'est une bonne équipe et le top-4 des défenseurs est toujours dans le jeu. Ça devient difficile de les couvrir. Il faut regarder contre qui on jouait et il faut donner du crédit à l'autre équipe. »

Avant la fin de la deuxième, Noah Dobson a marqué le quatrième but de son équipe à l'aide d'un plomb dans la partie supérieure. Olivier Galipeau a obtenu un point sur le huitième de la saison de Dobson, un des plus beaux espoirs en vue du repêchage de la Ligue nationale.

Après 40 minutes de jeu, les Sags étaient limités à 10 tirs, contre 30 pour le Titan. Au final, Bathurst a dirigé 38 tirs sur Bouthillier, contre 21 pour Chicoutimi.

Les Saguenéens ont la chance de rebondir dès vendredi soir, toujours au Centre Georges-Vézina, en recevant les Screaming Eagles du Cap-Breton. Les hommes de Marc-André Dumont ont vaincu les Remparts de Québec 6 à 1, jeudi.

LES ANCIENS CANADIENS À JONQUIÈRE
UNE « RENCONTRE ENTRE BOYS »
28-29

HOCKEY AUX JEUX OLYMPIQUE
ÉQUIPE CANADA PRÉSENTE SA LISTE DE JOUEURS
26

facebook/ LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

LA VENTE DU MILLION

PERMETTEZ-VOUS DE RÊVER!

MAGASINEZ ET GAGNEZ 1 000 000 $

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 $

SAMSUNG
Téléviseur intelligent QLED PTR-689344
55 POUCES
Téléviseur QLED
UHD TV Bluetooth
SMART TV
17 CHANCES
ÉPARGNEZ 500 $
1723,99
ÉCOFRAIS INCLUS
1699,99 + 24,00
33,99 50 mois
Courant: 2199,99

SAMSUNG
Téléviseur intelligent
4K HDR PTR-683437
50 POUCES
UHD TV SMART TV Wi Fi
7 CHANCES
ÉPARGNEZ 150 $
723,99
ÉCOFRAIS INCLUS
699,99 + 24,00
13,99 50 mois
Courant: 849,99

803,99
ÉCOFRAIS INCLUS
799,99 + 4,00
15,99 50 mois
Courant: 1369,99
ÉPARGNEZ 570 $

JUSQU'À
50 VERSEMENTS
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Erikson AUDIO YAMAHA
Ensemble de cinéma maison PTR-912395
- Récepteur de 350 watts à 5,1 canaux
- Ensemble de haut-parleurs

Bluetooth 4K

SAMSUNG
Téléviseur intelligent
4K HDR PTR-683436
SMART TV Wi Fi
40 POUCES
UHD TV
508,99
ÉCOFRAIS INCLUS
499,99 + 9,00
41,66 12 mois
Courant: 599,99
ÉPARGNEZ 100 $
5 CHANCES

ÉPARGNEZ 100 $
2 CHANCES
230,79
ÉCOFRAIS INCLUS
229,99 + 0,80
4,59 50 mois
Courant: 329,99
YAMAHA
Barre de son de 5,1 canaux
PTR-675397
Bluetooth

CONCOURS EXCLUSIF
À tous ceux qui auront complété leur profil client
EN JANVIER, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
ce fauteuil inclinable motorisé
une valeur de 1089,99 $
POUR PARTICIPER : rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Elran» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Pour connaître les gagnants-finalistes
SALUT BONJOUR weekend
surveillez tous les samedis à partir du 13 janvier
TVA

Livraison gratuite*

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI | NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2018. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1er janvier et se termine le 28 février 2018 à 17 heures. Aucun achat requis. *Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Cette annonce sera en vigueur jusqu'au 14 janvier 2018 *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

5259483